

# AR VRO

REVUE BRETONNE D'ÉTUDES - BIMESTRIELLE



25

# AR VRO

GWIRIONEZ

Revue Bretonne d'Etudes — Bimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétaire : R. Pennek.

Services de Vente et Publicité :

C. Le Goff, 6, rue de la France Combattante, Brest-St-Marc (Nord-Fin.)

Secrétariat et Trésorerie :

J. Desbordes, Bât. H 4, Ker Andon, Concarneau (Sud-Fin.)  
C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 20 F l'an — Sur beau papier : 30 F

Etudiants, militaires : 10 F

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 5 F

Envoi hors zone-franc, supplément de 3 F

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 4 F

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.  
Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs,  
et non point celle de la Direction ou du Comité de Direction.  
AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation  
particulière.

## ESPOIR

PENDANT la semaine de Pâques s'est tenu, dans les Montagnes Noires, le premier chantier de Menez Kamp. Une douzaine d'hommes s'y sont retrouvés, douze hommes d'âge, d'origine sociale, de situation bien différentes — l'un des volontaires était Flamand —, mais douze hommes unis par le même amour de la Bretagne. En ces jours de Pâques, ils n'avaient guère le loisir, ni le désir, de s'attarder à contempler les grandioses paysages de la montagne bretonne aux sombres profils. Une pluie neigeuse détrempait les chemins et cinglait les visages, un vent glacial hurlait sous les portes de la grande bâtisse, faisant craquer les hêtres de la futaie. Et il leur fallait, dans ces dures conditions, réaliser les premiers travaux de déblayage, de nettoyage, de démolition, qui allaient permettre, aux beaux jours, l'ouverture d'autres chantiers. Ces travaux, rudes, sales, difficiles, ils les ont, avec joie, avec bonne humeur, réalisés. Intellectuels et ouvriers, ils ont, en parfaite union, dans une totale camaraderie, commencé l'installation de cette Maison de la Jeune Bretagne. Le vétéran du groupe ne pouvait, au retour du chantier, s'empêcher d'écrire : « Il m'est impossible de souligner assez le courage, l'abnégation, le dévouement, le sérieux du chef de camp et des jeunes qui ont travaillé et vécu dans des conditions absolument épouvantables. Bien peu de mouvements peuvent se vanter de posséder de pareils militants. Moi-même, qui en ai pourtant vu de toutes les couleurs, j'en ai été profondément ému et bouleversé. Un idéal qui peut susciter de pareils dévouements est certain de vaincre ».

L'ouverture de Menez Kamp marque une date dans l'histoire de notre mouvement : non pas simplement parce que nous

N° 25

Juin 1964

### SOMMAIRE

EDITORIAL : <i>Espoir</i> .....	1
ALAIN LE BANNER : <i>Lettre à M. X..., Conseiller général</i> .....	3
<i>La Radio Ecossaise a quatre ans</i> .....	17
<i>Skourr Breizh ar C'hendalc'h Keltiek</i> .....	23
ARZEL EVEN : <i>Marzaz-Breizh ou Nos Ancêtres Les Gaulois</i> .....	29
POL LE DORE : <i>La Marche vers l'Aurore</i> .....	36
RON PENLARTH : <i>Vers un Nouveau Théâtre Bretonnant</i> .....	38
<i>Disques Irlandais</i> .....	47
<i>Chronique des Nations</i> .....	49
<i>On nous écrit</i> .....	67
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Roparz HEMON : <i>Diamantoi Keroulaz</i> .....	76
Yves-Marie RUDEL : <i>Histoires de Bretagne</i> .....	77
A. VARAGNAC et G. FABRE : <i>L'Art Gaulois</i> .....	78
<i>Livres, Journaux et Revues</i> .....	82
<i>Tour d'Horizon</i> .....	85

aurons enfin notre Maison, hon ti-ni, où nous pourrions tenir nos réunions, nos congrès, nos stages, nos écoles d'été et de toutes saisons, nos camps, mais surtout parce que nous aurons-là l'occasion de travailler ensemble, d'œuvrer de nos mains pour bâtir quelque chose qui sera à la Bretagne. Les hommes des kibboutzim ont souligné et démontré la valeur rédemptrice du travail manuel. A Menez Kamp, sur une échelle modeste, nous pourrions, à la sueur de notre front, travailler humblement pour notre pays.

Les volontaires du chantier de Pâques nous ont, par leur courage, pour lequel notre mouvement leur doit beaucoup de reconnaissance, montré le chemin. Pendant l'été, Menez Kamp retentira des voix joyeuses de nos camarades au travail : car nombreux seront ceux qui viendront là consacrer à la Bretagne quelques journées de leurs vacances.

Notre vision de la renaissance bretonne ne s'arrête pas au Couesnon. Notre amour de la liberté ne connaît pas d'exclusives : nous laissons cette conception égocentriste du droit aux vieux états nationalistes et impérialistes. Nous nous sentons totalement solidaires de tous ceux qui, comme nous, en luttant pour la liberté chez eux, combattent pour la Liberté tout court. Et ces amis l'ont bien compris, ils l'ont bien senti, puisque le premier don pour Menez Kamp est venu d'Irlande, la première offre de travail du Pays de Galles et que parmi les pionniers de Pâques se trouvait un Flamand. D'importants groupes de volontaires viendront cet été de Flandre et de Galles. Nous aurons des amis d'autres pays encore. La Bretagne vivra, à Menez Kamp, non pas repliée sur elle-même dans une contemplation tragique de son passé, mais au contact direct des jeunes nations de l'Europe.

Il y a quelques jours, un vétéran des brigades catalanes me rendait visite. Informé par « Ar Vro », il avait décidé de faire près de 1.000 kilomètres pour voir Menez Kamp, pour prendre un contact personnel avec la Bretagne nationale. Un précédent périple chez nous l'avait déçu. Cette fois il s'en retournait ému, et joyeux : « J'ai enfin trouvé l'âme de la Bretagne », disait-il.

Nous n'avons pas à chercher l'âme de la Bretagne. Elle est en nous. Mais il faut lui donner l'occasion de se manifester.

Enclos de ses bois sombres, Menez Kamp vous offre cette occasion-là.

Alain LE BANNER.

## LETTRE A M. X..., CONSEILLER GÉNÉRAL

AU cours de cette campagne électorale que G. T... plaça sous le signe de la courtoisie vous nous avez, Monsieur, posé cette question : « Êtes-vous pour la renaissance de la langue bretonne ? Ne considérez-vous pas, au contraire, que la langue bretonne est un handicap dans la vie, et que les gens du peuple gagneraient à l'abandonner au plus vite ? »

Vous insistiez sur le mot de renaissance pour souligner l'aspect factice du renouveau de nos lettres ou la mort déjà certaine de la langue. Si la langue bretonne doit disparaître, tuez-la. Vous n'avez pas ajouté ces mots qui vous ont paru sans doute inutiles. Un autre que vous, jadis, évoquait la nécessité de cette mort dans l'intérêt de la France : c'était un ministre français, De Monzie. Pour vous, il s'agissait du sort de ce peuple, des hommes de ce peuple. Vous n'avez pas dit la Bretagne. Mais qu'il n'est point nécessaire de tuer la langue : laissez-la mourir de sa propre mort.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir posé le problème. Franchement, honnêtement, sans injures. Nous n'y sommes pas habitués. Nous sommes pris aussi par trop de romantisme comme vous vous abritez derrière un faux réalisme. Mais, pour une fois, nous avons pu aller, en adversaires, au cœur du problème, car il va de soi que la langue bretonne est le symbole du problème breton tout entier. En dehors de sa valeur intrinsèque, qui est grande. Mais déjà, vous me retenez par les basques : revenons au sujet, qui est l'intérêt de ces gens...

J'aurais pu vous répondre que l'aisance avec laquelle vous vous exprimez en français, la position sociale que vous occupez, parti des plus humbles origines, ne semblent pas après tout indiquer que votre langue maternelle eût été un tel handicap. J'aurais pu vous citer l'exemple d'un Armand Robin, poète, traducteur dans une dizaine de langues, et qui n'apprit qu'à douze ans le français. Il est vrai qu'il se refusait à écrire

Vous vous êtes enfermé, Monsieur, ainsi qu'une grande partie du peuple breton, dans un cercle vicieux ; c'est parce que vous partez de l'idée que vous êtes handicapé que vous l'êtes. Il est vrai qu'on a tout fait pour vous en persuader. Et quelquefois, directement, cyniquement, sans aucune entrave morale. Vous abordez la vie en vaincu. Vous vous retournez contre vos pères, votre pays, votre langue. Cela ne me paraît pas le moyen le plus sûr pour s'élever où que vous soyez. En vous reniant, vous commencer à vous abaisser. La morale est souvent conforme à notre intérêt. Eh ! quoi, cette lâcheté serait profitable ? Ces gains légers, qu'elle vous permet de conquérir, vous cachent cette puissance qui aurait dû être la vôtre dans une Bretagne maîtresse d'elle-même. Ainsi cette puissante assurance donnée à tout homme de n'être pas seul, ces états, cette force derrière lui qui l'engage, vous-même vous vous en dépouillez. Vous les rejetez pour vous plaindre ensuite d'être désarmé. Le résultat doit vous laisser un goût d'amertume dans la bouche. La réussite, lorsqu'on y parvient, a quelque chose d'atroce, qui fait de vous un être désemparé. Tel est peut-être en vous le vrai handicap : vous êtes seul puisque vous reniez les vôtres, tout un peuple. C'est le renier que de ne pas le défendre de tous ses poings et de toute son âme. Ne vous êtes-vous jamais demandé si l'attitude opposée ne vous rapporterait pas davantage ?

\*  
\*\*

Nous savons ce que notre adhésion à la cause de la Bretagne nous a rapporté : la compréhension de bien des problèmes. Une adhésion fervente à l'esprit de justice, à la liberté, au monde tout entier. La compréhension pour tout ce qui vit et qui cherche, avec peine, sa voie. Le respect, l'amour des individus et des peuples. Une largeur de vue que les Français soupçonnent peu, et qu'il leur paraît naturel de nier de la part des autonomistes bretons, parce qu'ils demeurent eux-mêmes dans cette Europe, dans ce monde uni et divers que nous appelons de nos vœux, de fort rétrogrades autonomistes français. Certes, notre défense de la langue bretonne s'inspire de cet esprit de justice. Mais aussi de notre intérêt en tant que Bretons.

Il nous faut combattre pour que cette langue, en retrouvant tous ses droits, cesse d'être une entrave. Devienne cet avantage naturel donné à tout homme qui naît.

Je ne crois pas, ai-je dit, aux vertus du bilinguisme. C'est lui, le bilinguisme franco-breton, non l'usage sain de la langue bretonne, qui est le handicap réel de l'homme ordinaire. Nous revenons à ce que j'affirme, vous écrierez-vous. Supprimons l'un des termes de ce bilinguisme. Je suis d'accord avec vous, mais pour m'opposer au choix que vous allez faire : l'élimination du breton. Le bilinguisme crée des âmes mutilées, des êtres ambigus. Et si le poète doit être mutilé, la philosophie ambiguë (non le philosophe), il n'en est pas de même pour l'homme quotidien.

Vous reprendrez donc votre argument : une seule langue nous est nécessaire. Soit. J'ajoute seulement que ce ne peut être la langue française qui ne convient pas à cette âme bretonne irréductible qui parlait en vous, malgré vous.

\*  
\*\*

C'est la langue française, au contraire, qui est un handicap pour le peuple breton, pas seulement pour le Bas-Breton. Elle est un instrument de dépersonnalisation, de dénationalisation et, par suite, de sujétion politique, économique et morale. Le mal est fait, direz-vous : la Bretagne est désormais impersonnelle ; ce peuple n'est plus ; il faut en tuer les survivances surannées, comme autant d'entraves. Eh ! quoi une affirmation semblable pourrait être dite sans que le monde entier ne s'étonne et demande des comptes, sans que les fils de ce peuple ne se soulèvent, sans que les morts ne se retournent dans leurs tombes ? Vous avouez tranquillement ce crime qui a nom génocide. C'est vous en faire vous-même complice. Plus encore que l'assassin, vous êtes coupable pour vous laisser égorger. Mieux, vous tendez la gorge, vous implorez le couteau. *Vous niez le problème breton en le montrant du doigt.*

\*  
\*\*

Vous êtes, Monsieur, m'a-t-on dit, un homme de gauche. Je devine en vous une arrière-pensée : la langue bretonne est l'apanage d'un clergé qui fut toujours le plus rétrograde, le plus étroit d'esprit, le plus tyrannique, — de là à conclure que la langue bretonne fut l'instrument de la conservation sociale ou qu'elle serait en soi rétrograde. La langue française, au contraire, celle des Bleus, serait celle de la liberté, de la justice, du progrès ; de l'émancipation des peuples ; de la Déclaration

des Droits de l'Homme et du Citoyen. Laissez-moi dissiper ce mythe, cette supercherie dont une partie du monde demeure la victime. Et vous conter cette anecdote.

Un de mes amis français, indigné que je puisse revendiquer pour le breton les droits de toute langue et repousser ici le français, me demandait : « Êtes-vous jamais allé à l'Université de Coimbra ? Demandez à voir la bibliothèque. Vous vous apercevrez que 80 % des volumes sont rédigés en français. — Je vous l'accorde, répondis-je, et quel est le résultat ? Le Portugal est le pays d'Europe qui possède le plus d'illettrés. Le plus pauvre, le plus rétrograde. »

Cet exemple pourrait ne pas demeurer unique. Jusqu'à cette dernière guerre, la bourgeoisie et les classes aisées de Pologne, de Hongrie, de Roumanie, de Bulgarie parlaient presque exclusivement le français. Nous avons rencontré des Polonais, des Roumains qui avaient dû apprendre sur le tard la langue de leur peuple. La dénationalisation totale de ces élites s'est traduite, avant guerre, par des gouvernements sectaires et violents, un état social et économique déplorable, un niveau intellectuel des plus bas chez des peuples intelligents et sensibles. *La langue française fut ici l'instrument d'une colonisation indirecte, invisible.* Cette dénationalisation, finalement, s'est retournée contre ces fausses élites : outre qu'elles n'ont guère donné de grands écrivains et de grands artistes, — pour un Conrad, que de Moréas ! — se contentant d'enrichir la littérature française d'œuvres secondaires, elles furent balayées, à la fin de la guerre, par des peuples las d'être abandonnés et qui ne trouvèrent que dans les militants communistes, à la faveur des maquis, leurs défenseurs naturels ; ils s'exprimaient dans leur langue. Si les régimes des démocraties populaires ont pu s'installer sans le secours d'une révolution aux formes violentes traditionnelles et malgré une guerre civile qui n'a pas vraiment eu lieu, c'est à cause de ce vide et de cette absence d'une élite qui eût été l'émanation naturelle du peuple et son expression véritable. Longtemps, ces peuples se sont sentis abandonnés ; leurs maîtres ne parlaient même pas leur langue. Pourquoi les auraient-ils défendus, eux qui les opprimaient ? Cette bourgeoisie « libérale » se nourrissait des auteurs français lus dans le texte mais elle ignorait les chansons et les contes de son peuple et ne pouvait entendre ses menaces. Certes, le propre d'une élite est d'être fort loin

de son peuple, mais pour y revenir sans cesse. Pour ces peuples, elle était devenue le plus lourd handicap, même quand elle se prétendait libérale, dans la voie de la liberté, du bonheur. La France pouvait s'en réjouir, mesurer aux librairies de Bucarest, de Varsovie, comme à celles de Beyrouth aujourd'hui, aux conférences de l'Alliance française, son prestige. Qui ne s'apercevait qu'il se faisait au détriment de ces peuples ?

Ils participaient, de loin, à cette brillante civilisation occidentale qui a fleuri en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas ou en Scandinavie, là où les élites et le peuple parlent la même langue, où l'histoire ne présente pas cette solution de continuité qui caractérise celle de la Bretagne. Et certes, on y connaît aussi autre chose, qui élargit le champ des pensées. Mais d'abord, cette identité des uns et des autres, qui permet à l'élite de se renouveler. Ses réserves sont là, immédiates, — dans le peuple. Mais partout où la langue française est passée et s'est imposée, nous avons vu, sous une prospérité factice et le brillant mensonger d'une fausse élite, l'asservissement et la misère. L'exemple de l'Algérie serait-il déjà oublié ?

Je laisse à d'autres le soin d'admirer.

\*\*\*

Cette impression d'abandon, je la retrouvai en Calabre. Lisez, Monsieur, le beau livre de Carlo Levi : « *Le Christ s'est arrêté à Eboli* ». Une élite et une administration peuvent être aussi éloignées du peuple qu'une armée d'occupation en territoire ennemi. Etrangères à ce peuple qu'elles prétendent représenter ou conduire, jusqu'au moment où à leur plus grande surprise elles se trouveront balayées. Leurs préoccupations étaient ailleurs, hors de cette misère et de cette crasse où il leur fallait bien parfois poser les pieds. Elles s'en écartent avec dégoût quand leur rôle était justement d'effacer la misère et la crasse. Et par qui fut abandonnée d'abord notre langue, sinon par les bourgeois et les riches ?

Aucune langue, si elle est celle du maître, ne peut être libératrice. Nous dénonçons ici le mythe d'une nation progressiste, avancée. Ce mythe est sorti de la Révolution française et la France en a trop longtemps abusé. Il a amené en France et ailleurs le triomphe de la bourgeoisie, libérale pour elle,

féroce pour les autres. Amenant ses futures victimes à s'abandonner.

\*  
\*\*

Quelle est, en soi, la valeur de la langue française ?

Il n'est pas vrai qu'elle se soit répandue à travers l'Europe et le monde à cause de ses mérites linguistiques. Ici encore, nous sommes victimes, depuis Rivarol, d'une supercherie ou d'une illusion. Aucune langue n'étend jamais son domaine à cause de ses propres vertus mais derrière les armées, les missionnaires, les commerçants, parce qu'elle est l'instrument d'une conquête et demeure celui d'une domination. Son dynamisme est d'origine démographique, politique ou économique, et non culturel. C'est, depuis Louis XIV, à cause de la puissance politique de la France, qui s'est accompagnée d'une force démographique et matérielle qui trouva son apogée dans l'Europe napoléonienne, que la langue française a conquis les bouches. On oublie trop que la population française était alors la moitié de celle de l'Europe. Les justifications linguistiques ne sont venues qu'après coup : celle de la clarté de la langue, de sa souplesse et de sa commodité, de sa facilité même, enfin l'abondance des œuvres et la richesse de la civilisation. Le pamphlet de Rivarol " De l'Universalité de la Langue française " passe à côté du problème et le dissimule avec cette aisance caractéristique et l'esprit superficiel des écrivains français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pas davantage le rayonnement actuel de la langue anglaise ne peut s'expliquer par l'accession plus facile aux œuvres de Shakespeare ou des romanciers américains, par la beauté poétique de la langue, mais par le nombre des anglophones, leur position privilégiée dans l'espace, l'importance politique acquise par les Etats-Unis. Il en serait de même demain pour la langue russe ou chinoise comme hier, en Europe, pour l'allemand.

La langue française n'est pas en elle-même supérieure à la langue bretonne. Celle-ci, au contraire, dans son terroir, façonnée par les siècles et l'âme d'un peuple autant qu'elle a forgé celle-ci, demeure supérieure en son domaine naturel ainsi que toute civilisation, fut-elle dahoméenne ou patagone, en son propre royaume. Et réciproquement. Toute langue perd à être transplantée. Je n'en veux pour preuve que la pauvreté saisissante du français parlé par les colons ou les colonies françaises d'Egypte, et qui ne s'est trouvé enrichi que par les

apports allogènes de l'espagnol et de l'arabe dans le jargon de Bab-el-Oued, le pataouète.

J'en demeurai frappé lors d'un voyage en Egypte. Le français parlé autour de moi était des plus corrects, et d'ailleurs la seule langue de mes interlocuteurs. Bientôt la monotonie de la syntaxe, la pauvreté du vocabulaire me parurent exprimer des âmes incomplètes. La langue avait quelque chose de vieillot ; elle s'agrémentait parfois de mots populaires, mais qui étaient d'une génération antérieure. Elle se répétait elle pourrait se répéter indéfiniment, comme l'espagnol de Cervantès dans la bouche des askenazzims. Je n'y retrouvais pas le dynamisme créateur des bistrots de Paris, des ateliers de Montrouge. Elle était une langue parlée, mais à demi-morte. Je crains que le français des Bretons ne souffre souvent ce reproche.

En réalité, la pauvreté syntaxique et sémantique de la langue française en fait une langue facile et d'usage courant malgré ses pièges innombrables. Elle est un instrument qui semble convenir à l'homme banal, universel et abstrait. D'où son rayonnement qui a survécu à l'influence politique ou couvre celui-ci. Elle devient une langue internationale beaucoup plus qu'elle n'est la langue d'un peuple ou des peuples.

Les Français parlent une autre langue. On se récriera. Mais nulle part comme ici, — sauf en Grèce et en Norvège peut-être, mais pour des raisons différentes, essentiellement historiques, — la langue écrite, officielle, ne fut plus différente de la langue du peuple. Celle-ci semble pallier naturellement, et non sans poésie ni génie, aux insuffisances du français. Elle est toute en interjections, en gestes, en mots inachevés, en allitérations, en métaphores, en mots populaires ou pseudo-argotiques, cette langue mouvante, éphémère, surajoutée à l'autre et que l'étranger ignore à jamais. Ecrite, malgré le talent d'un Céline, d'un Queneau, elle perd à peu près tout. Elle est vraiment l'apanage du peuple, de ces crocheteurs des Halles, de ces mécanos de Billancourt, de ces arpètes qu'un Malherbe refuserait d'écouter. Elle n'est pas celle du peuple breton dont le puissant génie linguistique ne peut s'exercer que sur sa propre langue et se trouve au contraire mutilé dès qu'il s'exprime en français.

La sève française ne parvient ici qu'affaiblie comme hier dans les colonies françaises d'Egypte. Cet homme de notre peuple, qui veut affronter le Parisien, paraît gauche. Il a désiré se battre sur le terrain de l'adversaire au lieu de cultiver

son champ où il serait maître. Il demeure à demi-vaincu quand il se croyait à demi-victorieux.

Mais l'autre, Monsieur, cette langue des collèges et de l'administration — et il va de soi que vous pensiez à celle-là, au bon français — est pauvre, abstraite, froide, impersonnelle. Les raisons en sont évidentes : elle est née hors du peuple, par des « épurations » successives des grammairiens soumis au « bon goût » de la cour royale dont l'esprit fut aussi sec que le cœur. Aujourd'hui, elle exige des poètes et des écrivains un talent singulier, celui d'un Michel Butor, par exemple. Prenez par contre un journal allemand, autrichien. Vous y trouverez des poèmes écrits par des inconnus, bien supérieurs à ceux des poètes amateurs de France, qui sont aussi beaucoup moins nombreux. C'est que la langue ici soutient l'œuvre quand l'écrivain français ne cesse de se battre contre elle, déplore ses insuffisances, même quand sa langue est l'air qu'il respire, le sang de ses veines. Il en va de même pour le philosophe.

\*  
\*\*

Facile pour les usages quotidiens et le commerce superficiel des hommes, la langue française ne peut être celle de la civilisation la plus profonde. Elle ne parvient pas à exprimer l'être total de l'homme et du monde. Aujourd'hui plus que jamais. Soit que ses mots demeurent usés par un usage social trop prononcé, soit qu'ils aient cessé d'être amphibologiques en se divisant en doublets plus éloignés que des frères jumeaux. Et qu'est cette civilisation moderne ? D'une part celle de la technique dont le vocabulaire recourt de préférence aux racines grecques puis latines et s'enrichit d'un jargon anglo-saxon de peu d'importance humaine, d'autre part d'un approfondissement de l'homme à travers ses œuvres et ses phantasmes, son langage et ses rêves, d'une mise en question du monde plus importante que celle d'un Paul Valéry, d'un procès de l'absurde que la clarté méditerranéenne d'un Camus ne faisait qu'effleurer. Cette lumière réduit à des évidences faciles ce qui n'en demeure pas moins obscur et complexe. La poésie surréaliste elle-même se trouvait handicapée par l'emploi du français. Elle dut avoir recours à des associations verbales, des jeux de mots, des allitérations, des poèmes-objets quand il suffisait à Hölderlin, au fond du jardin, de parler au menuisier Zimmermann dans la langue de tous les jours. Les

mots ne sont pas gonflés de cette sève, de ces émotions séculaires et collectives, de ces images concrètes qui portent les poètes populaires des jeunes peuples éternels. La langue cesse d'être symbole ; elle ne renvoie pas au monde, elle est un fragment du réel. Elle est en soi le monde tout entier. La phénoménologie transcendantale husserlienne, qui répond le mieux à notre attente, ne pouvait être le fruit de la langue, de la civilisation française. Pas plus que Freud, Jung ou Adler. Pas plus que Marx même. Mais d'aimables essayistes et d'honnêtes romanciers.

Je vous accorde, Monsieur, que le français plaît à l'oreille. Mais l'italien chante davantage et nous aimons ce gazouillis d'oiseaux dans les bouches des vieilles filles anglaises. On peut exiger, d'une langue, d'autres vertus.

\*  
\*\*

Comment cet homme breton, qui perd sa richesse humaine en perdant sa langue et son peuple, pourrait-il s'élever socialement ? Il n'acquiert ni le génie français ni le soutien puissant d'une société dont il est le produit. Il se fourvoie au contraire dans un domaine qui n'est pas le sien et s'engage avec une arme fêlée, cette langue mal apprise, dans une lutte solitaire contre tout un monde. C'est à une attitude opposée que nous l'appelons, qui lui restitue la justice.

Cet asservissement de la Bretagne, cet abandon de sa langue, loin d'être facteurs de progrès et d'enrichissement, se traduisent par une pauvreté intellectuelle dont il est de bon ton de se dissimuler les ravages dans les cercles régionalistes en exaltant, avec un chauvinisme ridicule, n'importe quelle demi-valeur si elle est « bien de chez nous ». La Bretagne est devenue un pays de sous-officiers et de quartiers-maîtres, — telle est la promotion sociale acquise quand on eut dépassé l'état de domestiques ou de manœuvres. Depuis les grands écrivains du siècle dernier, dont il nous faudra bien rechercher les causes de la soudaine apparition sur le vieux sol de granit, nous ne sommes riches que d'écrivains secondaires.

Voici Jean Guéhenno. Un homme sorti du peuple misérable, — et vous n'êtes pas, Monsieur, jusqu'en votre apparence physique sans le rappeler, — n'a pas renié le peuple mais pour renier son peuple. Devenu écrivain bourgeois par le ton et l'allure, à peu près étranger à la Bretagne et par là même au peuple universel qu'il prétendait défendre, victime ainsi de

ces abstractions dont la civilisation française se nourrit, assis entre deux chaises, il n'aura droit, lui le bien doué, le boursier, le pion héroïque, le fils d'ouvrier, le pauvre qui pouvait être le chantre de son peuple et sa colère, qu'à une ligne de pitié dans nos futures anthologies. Alain se promène à l'aise en son propre domaine où Guéhenno marche avec gêne. Il semble errer dans des vêtements empruntés, comme ces habits de première communion confiés pour un jour aux enfants pauvres, dans un jardin étranger. Il demeure l'exemple à ne pas suivre, celui de l'écrivain aliéné, devenu serviteur de la cour, je veux dire de Paris. Quand il croyait devenir un homme libre comme ce pauvre homme pensait devenir plus puissant. Il demeure dans cette ambiguïté dont Camus n'est même pas sorti par la mort, sa seule ressource.

\*  
\*\*

Quel est le sens du mot bonheur, aujourd'hui ? Des mots liberté, honneur et justice ? Toute la crise moderne en France est celle du langage, d'un langage devenu inadéquat. Je ne mets pas en cause l'intelligence qui continue à s'incarner où elle veut, ici et là. Les destins individuels traduisent celui du peuple. La médiocrité des vies individuelles, en Bretagne, prend sa source dans la peur collective de vivre. Commencez par la supprimer.

\*  
\*\*

Aucune langue n'est supérieure à une autre. Il y a, dans *Moby Dick*, une intéressante et longue discussion sur le mérite comparé des langues, autour du capitaine Acchab, dans le carré des officiers. Melville conclut à la supériorité de l'anglais. Je m'en garderai. La plus belle langue est toujours celle qu'on s'est donné la peine d'apprendre. Pour celui-ci, le latin ; pour cet autre, le grec. F..., qui étudie le russe depuis douze ans, en conclut que la plus belle des langues, c'est le russe ! Dans le début de son autobiographie qui vient de paraître sous ce titre : *Les Mots*, Jean-Paul Sartre écrit que son grand-père, l'Alsacien Charles Schweitzer, préférerait à son rude dialecte la langue française « parce qu'il l'avait apprise difficilement et qu'elle ne lui appartenait pas tout à fait ».

Il y a longtemps que nous avons réclamé un Junéval breton. Les poètes nous ont abusés. La Bretagne a cessé d'être terre de légendes et son peuple objet de la poésie. La paresse bretonne, la veulerie bretonne ne cessent de croître avec l'alcoolisme. Les destins individuels traduisent celui du peuple. La médiocrité des vies individuelles, en Bretagne, prend sa source dans la peur collective de vivre notre destin de nation. Telle est à notre avis la raison de tant d'échecs.

Un journaliste parisien parle des prostituées bretonnes de Paris et soulève un tollé chez nos Bretons régionalistes. Nous refusons ces protestations hypocrites. Eh bien ! oui, nous pouvons ici nous voiler la face. La plaie est là, elle est toujours là. Il ne sert à rien de la nier. Pire, elle s'envenime. Le nombre des prostituées peut décroître, il y a quelque chose de pire : la dégradation de tout un peuple. Ce n'est pas pour rien que deux Bretons d'une trentaine d'années s'illustrent dans un des faits divers les plus retentissants des dix dernières années, l'enlèvement du petit Peugeot. Issus de notre peuple, leur façon de vivre a trop tendance à se répandre pour ne pas engendrer demain d'autres Rolland et d'autres Larcher qui ne seront pas moins *francisés*.

Nous dénonçons ces régionalistes qui refusent le courage de voir en face la réalité, d'en dénoncer les conséquences et les causes. D'autres Bretons, qui ne sont pas régionalistes, confrontés comme vous avec le réel, victimes de ses injustices, croient y échapper en s'intégrant mieux à la France. Vous rêvez, comme Ferhat Abbas hier, d'une intégration totale. Elle résoudrait, croyez-vous, les maux des individus. On ne peut pourtant pousser plus loin notre intégration. On dirait que la Bretagne est morte depuis le début de ce siècle. Ne comptez-vous pour rien l'œuvre de l'Église romaine, de l'école laïque, de la caserne, de la marine, des guerres et de la propagande exclusive en faveur de la France qui saisissent le Breton de son berceau à la tombe ? L'œuvre des *mass mediæ*, aujourd'hui, sans compter l'attrance cette fois naturelle d'un puissant voisin. Que faut-il de plus pour être « intégrés » et, si nous ne le sommes pas, ne faut-il pas conclure que la Bretagne est irréductible ? Que tout effort d'intégration devient par suite criminel et pas seulement vain ? Suivez-vous en ce sens la démarche de Ferhat Abbas qui l'a conduit à revendiquer la liberté pour son peuple ? Et, s'il subsiste en Bretagne les effets d'une aliénation, n'est-ce pas que cette intégration demeure

ou impossible ou néfaste ? Osez-vous tirer les conclusions qui s'imposent ?

Il me paraît trop facile de se dire de gauche et de lutter pour la liberté des peuples, ici et là, contre une injustice apparente, pour fermer les yeux devant la plus immédiate. Votre combat pour l'Algérie, hier, pour la justice sociale, ne serait-il pour vous qu'alibi ? Il maintient cette bonne conscience que Sartre ne cessait de dénoncer et qui se dispense en des combats plus théoriques que réels. Il y a danger physique et moral à lutter pour la Bretagne. Notre combat secoue votre conformisme intellectuel puisque nous ne cessons pas de mettre en cause « vos » valeurs. D'où, chez les pires d'entre vous, cette haine contre les nationalistes bretons. Lutter hier pour l'Algérie était plus facile. On était dans le courant de l'histoire et cette lutte vous donnait le frisson d'y participer, mais le danger réel qu'affrontèrent Francis Jeanson et les siens, je cherche en vain quel Breton de gauche s'est colleté avec lui ? Êtes-vous devenus timorés à ce point, Bleus de Bretagne ? C'est pourquoi vos protestations d'une justice universaliste et d'égalité entre les peuples vous laissent suspects. Il est trop facile d'épouser verbalement une cause à demi-lointaine, comme celle de l'Algérie, et se dire de gauche, pour se dissimuler l'aliénation de son propre peuple. L'injustice n'est jamais si loin que nous ne la trouvions d'abord en nous-mêmes. Notre devoir est de l'en extirper pour qu'un seul juste, au besoin, puisse sauver les hommes.

*e Breizh, e miz Meurzh 1964.*

#### A nos lecteurs.

*L'Étude de Maodez GLANNDOUR sur " PACEM IN TERRIS ", publiée dans le dernier numéro d'« Ar Vro », a été éditée sous forme de plaquette.*

*Nous en avons fait un gros tirage et nous comptons sur l'aide de nos lecteurs pour en assurer une large diffusion.*

— Prix de la plaquette ... 1,00 F

— Par quantités ..... 0,50 F l'unité

Ecrire à J. DESBORDES, Bât. H 4, Ker Andon,  
CONCARNEAU (Sud-Finistère)

## La Radio Écossaise

*a quatre ans*



GORDON WILSON  
de Radio Free Scotland

Per Denez

interviewe

Gordon Wilson

GORDON WILSON, qui assure d'importantes responsabilités à Radio Free Scotland, est l'un des espoirs du nationalisme écossais. C'est un homme jeune, et qui paraît encore plus jeune qu'il ne l'est réellement. Mais chacun connaît ce vers rebattu sur la valeur et le nombre des années !

Gordon n'a assurément pas attendu le nombre des années pour mettre à son actif de belles réalisations : Radio Free Scotland fonctionne depuis près de quatre ans et possède maintenant quatre émetteurs. Presque chaque soir la Voix du Nationalisme Écossais se fait entendre sur les ondes. L'éternel sourire optimiste de Gordon se comprend donc bien !

C'est en Bretagne — chez nous — que nous nous sommes rencontrés pour la première fois. Ça fait trois ans. Radio Free Scotland — R. F. S. pour utiliser son sigle bien connu — débutait juste. Un émetteur, pas bien puissant, à Edinburg. Depuis, R. F. S. a fait du chemin, si l'on peut dire. Gordon aussi. Le fait de se revoir dans un restaurant chinois n'enlève rien à la celticité de la rencontre : on est au Pays de Galles, carrefour de la Celtie.

Gordon, qui se débrouille de son mieux avec un plat curieux au nom plus curieux encore, alors que, prudent, je me suis contenté d'un prosaïque "eggs and bacon", veut bien répondre, pour les lecteurs d'AR VRO, à quelques questions. AR VRO et ses lecteurs, il les connaît bien, puisqu'il m'a déjà entretenu, pour eux, des débuts héroïques de R. F. S. (\*). Depuis, le bébé a pris des forces ! Chaque poste R. F. S. émet deux fois par semaine, à des heures régulières, sur la longueur d'onde de la Télévision de la B. B. C. Lorsque retentissent les dernières notes du "God Save the Queen" qui, à minuit, marquent la fin des émissions, une voix demande aux auditeurs de rester à l'écoute et leur annonce que l'Ecosse Libre va parler. Puis retentissent les accents martiaux de l'indicatif "Scotland the Brave"... Mais voici Gordon Wilson :

« Comment, Gordon, avez-vous conçu l'idée d'une Radio Ecosseuse Indépendante... et Libre ? »

« Eh bien ! chez nous il semble que l'ère des réunions publiques soit définitivement close. Les gens ne viennent pas. A quelque réunion que ce soit. On ne veut plus quitter le confortable salon et le poste de télévision pour aller geler dans les courants d'air des salles de réunions publiques. Il n'y a que deux solutions au problème : ou bien aller voir les gens chez eux, ou bien entrer chez eux sur les ondes. Et comme le Parti National Ecosseux se voit refuser le droit de parole à la B. B. C. et à la Télévision de la B. B. C., nous en avons logiquement déduit qu'il nous fallait créer notre propre Radio. Et nous l'avons créée. »

« Quand ont débuté vos émissions ? »

« Il y a eu un premier essai en 1956. Mais les organisateurs des programmes écosseux, à cette époque, s'intéressaient surtout aux élections et à la propagande électorale. En dehors

(\*) Voir « AR VRO » n° 8.

des élections, la radio se taisait. C'est à Pâques 1960 que le premier émetteur a été repris en mains par un groupe de jeunes nationalistes qui eux, plutôt que de gagner des voix à telle ou telle élection, voulaient réellement organiser un radio écosseux. C'est alors que j'ai adhéré à R. F. S. Dès le début notre intention a été d'émettre à heures et à jours réguliers, pour que le public écosseux sache où et quand il pourrait entendre le point de vue écosseux. C'était le seul moyen de nous créer un public. »

« Et vous avez réussi ? »

« Au début nous avons eu beaucoup à apprendre. Nous étions tous des amateurs. Et c'était la première fois qu'un programme était conçu dans un esprit national écosseux. Nous n'avions ni point de comparaison ni critère de référence. Il nous fallait aussi augmenter la puissance de notre émetteur. On peut maintenant voir le résultat de nos efforts. »

« Je crois que c'est à Edinburg que vous avez commencé ? »

« En effet. Nous avons maintenant un public régulier de 20.000 auditeurs dans la région d'Edinburg. Nous recevons en général 25 lettres par semaine. La plupart viennent de gens qui veulent adhérer au Parti Ecosseux. En plus de notre émetteur d'Edinburg, nous en avons maintenant deux autres, l'un à Glasgow et l'autre dans le West-Lothain, et tous deux semblent avoir beaucoup de succès. Nous en avons un quatrième en projet, qui travaillera probablement dans la région de Falkirk. Il entrera en action avant deux mois (\*). »

« Vous venez de parler des lettres que vos auditeurs vous font parvenir. Vous avez donc une adresse ? »

« Le Parti National Ecosseux a l'obligeance d'accepter de recevoir notre courrier à ses bureaux d'Edinburg et de Glasgow. C'est là une aide des plus importantes. Pour nous, il est indispensable que nos auditeurs sachent où nous toucher. »

« Et n'avez-vous pas eu de difficultés avec les autorités ? »

(\*) Cet émetteur a maintenant commencé ses émissions.

« Il est évident que, puisque nous avons une adresse, il serait facile à la police d'appréhender quelques-uns des hommes de l'organisation de la Radio. Mais, actuellement, les partis politiques anglais ne veulent pas trop attirer l'attention publique sur le fait que les nationalistes écossais n'ont pas droit de parole à la B. B. C. Au début, la police a fait tout son possible pour trouver les personnes responsables des émissions et, sans aucun doute, elle en connaît l'identité. Mais une seule fois seulement elle a réellement essayé de s'emparer de l'émetteur et d'intenter des poursuites. C'est au moment de l'élection partielle de Bridgton, à Glasgow, quand les partis anglais se sont plaints du succès de notre propagande. La police a brouillé nos émissions et a envoyé des inspecteurs pour arrêter nos techniciens au travail. Mais ceux-ci ont pu être avertis à temps et ils ont échappé au coup de filet. Pendant plusieurs mois, tout de même, la police a continué ses recherches. »

« Et quelle est la teneur habituelle de vos programmes ? »

« Comme vous le savez, nous émettons le soir, à minuit, lorsque la T. V. anglaise laisse la longueur d'onde libre. Notre but est toujours d'avoir des programmes aussi attrayants que possible, des programmes que les auditeurs chercheront à entendre. Nos interviews et nos exposés durent rarement plus de quatre minutes. En général, une émission se décompose comme suit. Tout d'abord l'indicatif, *Scotland the Brave*, joué par la Clique de bagpipes de la Police de Glasgow, puis les nouvelles : on aura toujours un bulletin intéressant. Un morceau de musique introduit l'interview, ou le discours, ou l'exposé du jour. Puis, le disque de l'auditeur. Puis encore un bon exposé sur une question importante pour le nationalisme écossais. Pour finir, en général, un jeu de " Questions et Réponses ", avec des prix. A chaque émission, on répète notre adresse, à laquelle les auditeurs sont invités à écrire. »

« Quels sont vos plans pour l'avenir ? »

« Nous avons, bien entendu, des plans, mais comme nous sommes une radio illégale, vous comprendrez bien que je ne veux pas être trop précis : les autorités n'ont pas besoin de savoir à l'avance ce que nous allons faire. Toutefois, je puis dire que nous avons l'intention de couvrir la totalité du terri-

toire écossais d'un réseau d'émetteurs. Nous pourrions alors faire comprendre au Peuple Ecossais dans quelle situation critique se trouve son pays. »

« Quels effets a votre travail sur le Parti National Ecossais ? »

« Depuis dix-huit mois, à la suite de notre travail, le P. N. E. a avancé à pas de géant. Le nombre des adhérents a triplé, environ 30 nouvelles sections ont été fondées et 3 nouveaux organisateurs à plein-temps ont été nommés. Je dis trois organisateurs, car le P. N. E. avait déjà ses bureaux, ses secrétaires à plein-temps, à Glasgow et à Edingurgh, ainsi que dans d'autres plus petites villes. Nous commençons à réveiller la Nation Ecossaise. »

\*\*\*

R. F. S. pourra, en effet, réveiller la Nation Ecossaise. C'est l'une des belles réalisations des mouvements nationaux celtes ces dernières années. Puisse l'œuvre de R. F. S. se développer et son exemple être suivi.

PRENEZ UN ABONNEMENT !

OFFREZ UN ABONNEMENT !

**AL LIAMM**

Revue en langue bretonne

Plus de 100 numéros parus (de 80 à 100 pages au n°)

Directeur : Ronan HUON.

Trésorier : P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes, Seine - C.C.P. 5349-06 Paris

Abonnement : 20 F — Papier bibliophile : 25 F

C'est tous les jours la Journée  
de la Langue Bretonne !

Abonnez-vous aujourd'hui !

VACANCES !

*Joignez l'utile à l'agréable*

Apprenez, réapprenez la langue de votre pays  
au

**CAMP DES BRETONNANTS  
KAMP AR VREZHONEGERIEN**

*Cours élémentaires  
Cours moyens  
Cours supérieurs  
Veillées, Théâtre  
Chants, Jeux  
Excursions*

Logement en dortoirs.

Nourriture saine.

200 participants en 1963.

Ouvert aux enfants et aux adultes.

DU 29 JUILLET AU 15 AOUT A  
SAINT-RENAN, NORD-FINISTÈRE

*La journée : 9 francs*

Secrétariat : Madame DE BELLAING, 28 rue  
des Trois Frères Le-Goff, Saint-Brieuc (C.-du-N.)

**SKOURR BREIZH AR C'HENDALC'H KELTIK**

(Niv. 7)

Er bloaz-mañ e oa tro Enez Vanav da zegemer ar C'hendalc'h Keltiek hag eus an 30 a viz Meurzh betek an 3 a viz Ebrel ez eo bet dalc'het ar C'hendalc'h e Doolish (Douglas), kêrbenn Enez Vanav. Ur c'hendalc'h mat, ur c'hendalc'h a labour, hag a zo bet renet en un doare ampart, sioul hag efedus.

Ne gredan ket en devo hini ebet eus ar re a zo aet da Vanav keuz da vezañ bet eno. Meur a gentel he deus Enez Vanav da reiñ deomp. Ha hi bihan — 48.000 den o vevañ enni — ez eo Enez Vanav ur vro dieub — lakaomp emren — ha, bravoc'h, ez eo ur vro hag a oar implijout hec'h emrenerezh evit mad an holl. Ur studiadenn glok a-walc'h a vo embannet diwar-benn stad an traoù en Enez Vanav. Met amañ ez eus tu koulskoude da verkañ un nebeut fedoù diazez. Renet eo Enez Vanav gant ur Parlamant anvet gant ar bobl dre vouezhiadeg pep pemp bloaz : Ti an Alc'houezioù (the House of Keys) a vez graet eus ar Breujoù-se ; 24 den a zo e-barzh, izili eus strolladoù politikel hag a zo strolladoù manavat. E Ti an Alc'houezioù emañ enkorfet galloud ar bobl. E-kichen Ti an Alc'houezioù ez eus ur C'huzul al Lezennoù hag a zo ennañ al Letanant-Gouarnour, an Eskob, an Deemster Kentañ (pe Barnour-Meur), an eil Deemster, an Attorney General, ha daou zen all anvet gant al Letanant-Gouarnour ; diouzh an tu all ez eus ivez 5 ezel eus Ti an Alc'houezioù dibabet gant ar gannaded o-unan. E-barzh ar C'huzul emañ tal-ouzh-tal galloud ar Gurunenn ha galloud ar Bobl. An Tynwald, hag a zo gantañ ar galloud d'ober al lezennoù, da sevel tailhoù, h.a., gwir gouarnamant an enezenn, a zo anezhañ an daou ensavadur-se — Alc'houezioù ha Kuzul — oc'h en em vodañ en hevelep sal hogen o votañ pep hini diouzh e du. Unan eus parlamantoù koshañ ar bed eo an Tynwald. Embannet e vez al lezennoù, ur wech ar bloaz, hag e manaveg, diwar laez un dorgennig savet gant ar Vikinged, en unnekvet kantved, diwar moudennoù degaset eus holl gornioù Enez Vanav. Pegen evurus e c'hell bezañ Manaviz da gaout o

gouarnamant dezho o-unan a vo diskouezet gant un nebeut sifroù. Dastumet eo bet, er bloavezh 1962-1963, gant ar gouarnamant manavat, dre dailhoù ha taksoù dreist-holl, ur yalc'had a 4.119.949 lur sterling. Diwar ar gounid-se ez eus bet roet 121.000 lur sterling da « c'houarnamant an impalaeriezh », da lavarout eo d'ar Saozon, evit ar « gwarez a roont da Enez Vanav dre o arme hag o diplomaterezh » ! ; 131.733 lur a zo bet dispignet evit Servijoù polis ar gouarnamant manavat ; e-skoaz an dra-se ez eus bet dispignet 1.788.250 lur sterling evit ar servijoù kevredigezhel, 819.276 lur evit ar servijoù yec'hed, 502.086 lur evit an deskadurezh ha 533.976 lur sterling evit al labour-douar. E 1963-1964 e oa da vezañ dispignet 2.075.000 lur evit ar servijoù kevredigezhel, 951.070 lur evit ar servijoù yec'hed ha 561.050 lur evit an deskadurezh. Da c'houarnamant an impalaeriezh e oa da vezañ roet 116.000 lur — nebeutoc'h eget er bloavezh araok ! Souezh ebet ma seblant Enez Vanav bezañ ur gwir baradoz da vevañ enni.

Ur baradoz... yen eo bet evelato d'ar Gendalc'hidi : met, war a glevan, e pep lec'h en Europa e oa evel-se, an nevez-amzer yenañ a zo bet abaoe pell, ha, forzh penaos, en Enez Vanav ne oa ket ken yen hag e lec'h all ! Bezet a vezo an amzer, plijus ha talvoudus eo bet ar C'hendalc'h. Ha — daoust d'an enezenn bezañ bihan, ha da Skourr Manav ar C'hendalc'h bezañ bihan da heul — war-dro 150 den o deus kemeret perzh el labourioù, un 70 bennak o tont eus ar broioù keltiek all : eus Iwerzhon hag eus Bro-Skos dreist-holl e oa deut tud ; un hanter-eur, un eur e karr-nij a oa trawalc'h evit Iwerzhoniz ha Skosiz da zont d'ar C'hendalc'h ; rak un nijva mat a zo en Enez Vanav, ha kirri-nij o tont di, alies-tre, eus an holl vroioù tro-dro — Iwerzhon, Skos, Bro-Saoz ha Kembre.

Heuliet-mat eo bet labourioù ar C'hendalc'h gant kazetennerien Enez Vanav, hag o deus embannet pennadoù speredek ha poellek diwar-benn ar bodadegoù hag ar prezegennoù. Ha se n'eo ket bet ur skoazell vihan d'ar vignoned-se hon eus e Manav o stourm evit o yezh hag evit o sevenadur — tud kalonek hag a zo oc'h adsevel, e gwirionez, a varv da vev, ur yezh hag a zo dezho, met ivez d'ar c'heltva.

Danvez ar C'hendalc'h a vez dibabet gant Skourr ar vro a zegemer anezhañ ; evel-se emañ ar reolenn, pe da nebeutañ ar boaz. Ha, mar deo ar C'hendalc'h, dre e reolennoù-diazez,

un ensavadur sevenadurel, n'eo ket gwall-resis harzoù ar pezh a anver sevenadurezh. Ha sklaer eo e oa ledan a-walc'h an dachenn dibabet gant renerezed Skourr Manav evit o C'hendalc'h : en devezh kentañ e oa an destenn diwar-benn Gouarnamant Enez Vanav, e istor, e c'halloud, hag ur brezegenn kentelius-meurbet a zo bet graet gant an Deemster kozh, e Enor B. W. Macpherson. Divizoù a zo bet diwar-benn gwerinoniezh ar broioù kelt ha, da heul, ur brezegenn dedennus-tre diwar-benn levezon ar Vikinged war Enez Vanav ; bras eo bet Galloud ar Vikinged eno ha, mar deo aet o yezh da get — marteze, a-hend-all, int bet keltiekast diouzhtu — o deus lezet o frammadur kevredigezhel, hag ur bern turumelloù hag a zo bet studiet-mat, hag o deus roet ur gelennadurezh start diwar-benn doareoù ar vuhez hag ar marv gant ar Vikinged. An Ao. Cubbon, hag a brezegennas, a zo, evel rener Mirdi Manav, unan eus ar re a anavez ar gwellañ ar gudenn : skeudenoù ampart a islinenne talvoud-gezh an destenn. Trede devezh ar C'hendalc'h en doa da dachenn-labour kement-mañ . « Degouezhioù a dalvoudegezh er broioù keltiek ». Un dachenn ec'hon, hag a roe tu da bep hini — rak aotre a oa da gomz gant un den eus pep bro geltiek — da zisplegañ en un doare klok doareoù e vro ; rak anat eo na c'heller ket disrannañ eno politikerezh diouzh sevenadurezh pe arboellerezh ; hen diskouez a reas Yann-Ber Piriou en e brezegenn diwar-benn Breizh. An diwezhañ devezh a oa e destenn : « Merc'hed Keltia ». Awenet eo bet meur a hini gant an destenn-se ; plijus e voe prezegennoù ha divizoù. Ma n'eo ket bet enskrivet penn-da-benn ar C'hendalc'h e Doolish evel m'eo bet enskrivet e Landreger, e vo koulskoude graet un dra heñvel. Daou vloaz 'zo e oa bet embannet gant *Preder*, gant skoazell ha kenlabour *Skourr Breizh*, testennoù ar prezegennoù graet er C'hendalc'h ; graet e vo memes tra hevlene, evit prezegennoù Kendalc'h Doolish, gant skoazell ha kenlabour *Skourr Breizh* ha *Skourr Manav* : ur skouer muioc'h a genlabour hag a emglev etrekeltiek. Embannet e vo evit pep skrid, da nebeutañ, un destenn saoznek hag un destenn vrezhonek.

D'ar Yaou vintin e oa Bodadeg Veur ar C'hendalc'h. Anvet eo bet Per Denez da rener etrevroadel, an Itron Bebb da sekretourez hag ar Rev. Murchison da defizorier. Goude ez eus bet mouezhiet un nebeut traoù a-bouez, unan o tennañ da Iwerzhon, unan o tennañ da Vreizh, hag unan o tennañ da Enez Vanav.

Ar mennad mouezhiet diwar-benn Iwerzhon a denn da stad ar yezh. Gouzout a reer ez eus bet anvet, un nebeut bloavezhioù zo, ur strollad-enklask hag a zo o paouez embann e zanevell. Ur bern alioù mat a zo en danevell-se. Ret eo bremañ lakaat an alioù-se da dalvezout. Setu perak ez eus bet degemeret gant ar Vodadeg Veur ar mennad amañ da heul, hag a zo bet brudet diouzhtu gant ar skingomz, ar Skinwel hag ar c'helaouennoù : « Iarann an Chomdhail Cheilteach d'aon ghuth go guirfi moltai an Choimisiun um Aithbheochaint na Gaeilge i bfheidhm gan rô-mhoill ». Da lavarout eo : « Ar C'hendalc'h Keltiek a-unvouezh a c'houlenn ma vo lakaet da dalvezout gourc'hemennoù ar Strollad-Enklask war ar Yezh Iwerzhonek ».

An eil mennad a oa diwar-benn Breizh. C'hoant a zo bet gant an holl da reiñ gourc'hemennoù da Ber Keraod hag a sav e Breizh ur strollad Skouted Vreizhat daoust da galz eneberezh o tont eus lec'hioù dic'hortoz. Mouezhiet eo bet kement-mañ. « Ar C'hendalc'h Keltiek a gas e c'hourc'hemennoù kalonek da Ber Keraod evit al labour kaer en deus graet o sevel ur strollad skouted vreizhat emezelet en emsav ar Skouted Europat. »

En diwezh eo bet divizet kas ul lizher da renerien an deskadurezh en Enez Vanav evit goulenn ma vo kelennet ar yezh er skolioù. Testenn al lizher-se a vo embannet en hon niverenn da zont.

Pa welint niverenn *Preder* diwar-benn ar C'hendalc'h, e c'hello hor mignoned barn drezo o-unan talvoudegezh ar prezegennoù. Ar pezh na c'hellint ket anavezout, avat, eo kaerder an abadennoù sonerezh pe fiñvskeudennerezh a zo bet diouzh an noz. Brudet eo lazou-kanañ Kembre : met kêrioù bihan Enez Vanav a zo gouest, int ivez, da ginnig d'ar arvesterien strolladoù kanerien eus ar gwellañ. Pegen pell war-lerc'h emamp e Breizh !

Tu o deus bet ar gendalc'hidi da weladenniñ ar Mirdi Manavat, un ensavadur eus ar re gaerañ, hag a oar ar renerien anezhañ diskouez e c'heller ober traoù brav, traoù talvoudus, gant nebeut a arc'hant ha nebeut a lec'h. Bez ez eo Mirdi Manav unan eus ar re wellañ am eus gwelet biskoazh : sklaer eo, skedus, ha pinvidik. Ennañ emañ miret, e-touez teñzorioù all, an enskrivadurioù graet war vandennoù magnetek eus ar vanavegerien diwezhañ — ar vanavegerien

a-vihanik, a fell din lavarout : dihelloù eus ar re briziusañ evit an emsav adsevel ar yezh.

N'eo ket bet ar yezh — forzh pegen izel emañ he stad en enezenn — estren d'ar C'hendalc'h : unan eus an degouezhioù fromusañ er c'hendalc'h a zo bet sur-mat ar servij protestant e manaveg hag a zo bet lidet en iliz-parrez Andreas : kanaouennoù manavek, ur brezegenn e manaveg, santet o deus an holl e oa fiziañs c'hoazh evit dazont ar yezh.

Un enezenn eus ar re gaerañ eo Manav : enni ez eus pep tra, menezioù uhel a-walc'h ha digavandenn, paradoz an tropelloù deñved, aodoù tevennek ha serzh, hag un arvor plat, izel ha strujus, evel un emginnig d'an alouber : arvor ar Vikinged. Kement-se o deus gwelet ar gendalc'hidi, a-drugarez da vadelezh renerien ar C'hendalc'h en Enez Vanav. Hag an arvesterezh-se ne denn ket talvoudegezh diouzh ar C'hendalc'h, er c'hontrol : perak ne vefe a dalvoudegezh nemet gant tabutoù hir e salioù poultrennek ?

Skourr Manav en deus graet ul labour kaer. Ar rener, an Itron Davidson, ar sekretourez, an Dimezell Cannell, an teñzorier, an Ao. E. Corteen, o deus labouret brav, ha lakaet o strollad da seveniñ ur c'hendalc'h eus ar re gaerañ. Holl omp aet kuit gant keuz, ha gant ur santadur vras a anaoudegezh-va evit an dud kalonek-se.

Tamallet e vez alies d'ar C'hendalc'h Keltiek bezañ didalvoud. N'eo ket gwir, peogwir ez eo an ensavadur nemetañ a ginnig tro d'ar Gelted d'en em gavout a-gevret e-pad meur a zvezh. Talvoudusoc'h e c'hellfe bezañ sur. Met bez e vo ar C'hendalc'h Keltiek diouzh an dud a vo e-barzh : ha perak tamall pa chomer er-maez ? Ur benveg mat eo ar C'hendalc'h : diouzh an dud a implijo anezhañ e vo e dalvoudegezh. Ne damaller netra d'ar morzhol — ken d'an den a zalc'h ar morzhol en e zorn. Ma kavit ez eo dister levezon, labour ha berzh ar C'hendalc'h, neuze deuit da reiñ dezhañ levezon, deuit da labourat evitañ, deuit da ober dezhañ kaout berzh.

Un niver mat a dud yaouank a zo bet er C'hendalc'h hevlene hag hini ebet anezho, me zo sur, n'en deus bet keuz da vezañ deut. Krediñ a ran e tle ar C'hendalc'h bezañ digor, muioc'h-mui, d'an dud yaouank, hag evit kaout tud yaouank e rank reiñ tro dezho da zont marc'had-mat. War va c'houlenn, o deus prometet tud Bro-Skos — a vo o zro da ober ar C'hendalc'h e 1965 — aozañ boued ha lojeiz marc'had-mat

evit ar re yaouank. E Doolish omp bet degemeret en un ostaleri eus ar re wellañ : met anat eo ne c'hell ket tud yaouank paeañ ar mizoù chom en ur seurt ostaleri. E Bro-Skos e vo, spi am eus, lec'h da gampiñ, da zebriñ ha da gousket hep nemeur a zispign.

Ar stourm war an dachenn etrekeltiek a zo hor stourm-ni ivez, pouezus evidomp evel ar stourm e Breizh. Petra 'soñj-fec'h eus ul labourer-douar a glaskfe distrujañ, lakaomp, ar c'hwil-patatez en e bark, hep aliañ e amezeg da ober kemend-all en e bark-eñ, e-kichen — hep reiñ dorn dezhañ d'hen ober, diouzh ret. Menozioù an impalaerouriezh politikel pe yezhel pe arboellerezhel a zle bezañ stourmet a-enep dezho e pep lec'h : pa varv ur yezh vihan ez eo hor yezh-ni hag a varv ivez, da heul. N'hellomp ket en em glozañ en ur c'helc'h serret-mat ha gwarezet-aketus. N'hon eus ket ar gwir d'hen ober. Keodidi omp eus Breizh. Keodidi omp eus ar bed kelt. Keodidi omp eus Europa. Keodidi omp eus ar bed. Pe neuze n'omp netra.

Marteze e c'hellan menegiñ amañ e oa anv kêr Doolish (Douglas) o tegas d'hor soñj pegen kar-nes ez eo ar broioù keltiek. Douglas, da lavarout eo ar stêr (las) du (dubh) — daoust ha n'eo ket heñvel ouzh hon Daoulas — e-lec'h n'eus bet morse anv eus div lazhadenn, evel just —, daoust ha n'eo ket a-orin gant Kerlaz, Laz, h.a. ? Zoken m'hen tisoñj-femp, emañ pep kartenn, pep enskrivadenn a-hed an hentoù o tegas deomp da goun ez omp, e gwirionez, ur bobl hepken — pobl ar Gelted ?

Labour ar C'hendalc'h Keltiek n'eo ket hepken ar sizhun-vezhiad studi, labour ha dudi hag a c'hoarvez ur wech pep bloaz en unan eus ar c'hwec'h bro geltiek. Labour ar C'hendalc'h eo ivez ar bruderezh, ar studi, an enklask a vez kaset da benn, pe a zlefe bezañ kaset da benn, e pep bro, gant Skourr ar vro-se. E Breizh, ez eo Skourr Breizh hag a labour ar muiañ war an dachenn-se. Ober a ra bodadegoù, sevel a ra kentelioù war ar yezhoù keltiek, embann a ra pennadoù : evidoc'h hag a-drugarez deoc'h. Deuit eta da vezañ izili eus Skourr Breizh. Ha r' en em gavimp niverus, mennet d'al labour, pa vo dalc'het, a-benn bloaz, en eil pemzektez miz Eost, kendalc'h ar broioù keltiek e Glaschu.

P. D.

(*Skourr Breizh* ; skodenn-emezelafi : 10 lur ; sekretourva : J. QUEILLE, 47, rue Notre-Dame, Gwengamp - K.R.P. 1730-04 Roazhon.)

Arzel EVEN

## MARZAZ-BREIZ

OU

### *Nos Ancêtres les Gaulois*

○ N'a pas oublié le bruit qu'a fait en son temps la thèse de doctorat de M. le Chanoine Falc'hun, publiée en 1949 sous le titre *L'Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*. Le but de cet ouvrage était, comme l'indique son titre, de reconstituer l'histoire du breton depuis l'émigration, grâce à la géographie linguistique à l'exclusion presque totale des documents écrits anciens et de la grammaire comparée. La conclusion de M. Falc'hun pouvait se résumer brièvement comme suit : Peu de temps après l'émigration, la langue des Bretons établis en Armorique était déjà divisée en deux grands dialectes : celui du Nord ou plutôt du Nord-Ouest, parlé dans la Domnonée et la Cornouaille proprement dite, et celui du Sud parlé de Quimper à Redon. L'influence du substratum pré-breton était faible dans le premier, mais augmentait selon un « gradient » Nord-Ouest-Sud-Est, et dans le pays de Vannes ce substratum était peut-être plus gaulois que latin. Le domaine du breton n'a jamais eu de capitale culturelle, mais il avait une capitale économique : Carhaix, vieux centre routier de l'Armorique romaine et marché des plus importants jusqu'à la fin du Moyen Age. Le parler de Carhaix, plus ou moins intermédiaire entre les deux grands dialectes, gagna du terrain le long des routes et s'étendit progressivement jusqu'à Quimper, Tréguier et Morlaix, repoussant le dialecte du Nord-Ouest vers le Léon, le Goëlo et les presqu'îles occidentales (Plougastel, Crozon, Cap-Sizun) et le dialecte du Sud-Est vers le Pays de Vannes. A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, Carhaix décline tandis que les ports du Nord, Morlaix et Landerneau surtout, prennent de l'importance, et le dialecte de Léon s'étend à son tour, aux dépens du parler carhaisien.

Tout en reconnaissant l'intérêt considérable des vues émises par M. Falc'hun, les celtisants n'ont pas manqué de critiquer et sa méthode, qui fait trop bon marché des documents écrits (comme si le breton était une langue sans passé littéraire), et ses conclusions, qui envisagent une division dialectale très ancienne au contraire de ce que suggèrent l'histoire et la linguistique. La plus complète et la plus pertinente des critiques adressées à " *L'Histoire de la langue bretonne* " est sans contredit celle du Professeur K. Jakson, publiée dans le n° 28 de *Zeitschrift für celtische Philologie*, et qui a fait l'objet d'un compte rendu détaillé ici-même il y a deux ans (*Ar Vro*, 13, pp. 86-90).

M. Falc'hun vient de publier (aux « Presses Universitaires de France ») une seconde édition revue et augmentée de sa thèse. Cette nouvelle version est imprimée et d'un maniement plus agréable que la première (il faut reconnaître cependant que les cartes imprimées ne sont pas beaucoup plus claires ni plus plaisantes à l'œil que les cartes ronéotypées de 1949). On pouvait espérer que l'auteur aurait médité les critiques qui lui avaient été adressées et soit abandonné certaines de ses idées, soit cherché à apporter des arguments décisifs en leur faveur. Hélas ! dans la plupart des cas il n'en est rien. Ainsi l'extravagante hypothèse de l'origine romane des infinitifs cornouaillais en -o, déclarée invraisemblable par les romanistes dès 1956, est maintenue malgré l'hypothèse entièrement satisfaisante jadis proposée par Ernault et récemment confirmée par Fleuriot (le vieux-breton possédait des infinitifs en -om). Maintenus aussi les pénibles — et fantaisistes — explications étymologiques des différentes formes des verbes *gouzout* et *anavezout*, explications peut-être nécessitées par la géographie linguistique telle que la comprend M. Falc'hun, mais qui s'avèrent à la fois inutiles et erronées dès qu'on prend la peine de se reporter aux formes corniques et galloises. J'en passe, et des pires.

Ce n'est pas que la seconde " *Histoire de la langue bretonne* " ne nous apporte rien de nouveau. Tout au contraire. Elle est basée sur une idée déjà vaguement en germe dans la première version, mais cette fois résolument adoptée et développée dans toutes ses conséquences. La voici (1). La langue que nous parlons a volé son nom, comme le français qui a pris

(1) Un exposé de cette théorie a déjà été donné dans les *Annales de Bretagne*, LXIX (1962), pp. 414-428.

le nom d'une peuplade germanique ou le russe qui porte celui d'un clan suédois. En fait, le « breton » de Vannes n'est que du gaulois à peu près pur (à part l'influence latine), et les autres dialectes sont du gaulois influencé à un degré variable par la langue des envahisseurs brittoniques, l'influence atteignant son intensité maxima dans le Trégor. D'après M. Falc'hun, le gaulois était encore parlé au V<sup>e</sup> siècle jusqu'à Rennes et Nantes au moins, et la « ligne Loth » ne marque pas, comme on l'a cru jusqu'ici, l'extrême avancée du breton vers l'Est au IX<sup>e</sup>, mais le recul du gaulois vers l'Ouest à la même époque. La langue connue sous le nom de vieux-breton, dont la quasi-identité avec le vieux-cornique et le vieux-gallois ne peut échapper à personne, n'est pas la forme ancienne du breton moyen et moderne ; c'est l'idiome d'une poignée d'envahisseurs insulaires, guerriers et moines.

Sur quoi repose une idée aussi étonnante (au sens étymologique) ? Essentiellement sur ce qu'on connaît ou croit connaître de l'accentuation du gaulois. Il existe bon nombre de noms de lieux en France qui demandent pour leurs prototypes gaulois une double accentuation, sur la pénultième et sur l'antépénultième. C'est ainsi que *Nîmes*, *Bourges*, *Lyon*, *Marne* proviennent respectivement de *Némausus*, *Bituriges*, *Lugdunum* (2), *Matrona*, tandis que *Nemours*, *Berry*, *Loudun*, *Meyronne* supposent *Némausus*, *Bituriges*, *Lugdunum*, *Matrona*. M. Falc'hun pense que l'accent pénultième est le plus ancien ; l'accent antépénultième serait une innovation urbaine, ce qui explique qu'il ait donné des noms de grandes villes (*Nîmes*, *Bourges*, *Lyon*) et de rivières importantes (*Marne*), tandis que l'ancienne accentuation, conservée dans les campagnes, donnait des noms de petites villes (*Nemours*, *Loudun*), de « pays » (*Berry*) ou de rivières secondaires (*Meyronne*). Le même phénomène se serait produit en brittonique, comme le montre la comparaison de l'anglais *York* (grande ville), de *Eburacum*, et du français *Yvré*, *Ivry*, occitan *Yvrac* (petites villes), qui supposent *Eburacum*. Le gaulois d'Armorique (toujours d'après M. Falc'hun, bien entendu) avait gardé l'accentuation primitive, la syllabe accentuée devenant finale par la chute des désinences. Le brittonique, au contraire, avait adopté le nouveau système.

(2) En réalité le second u n'a jamais été accentué, comme le montre la forme habituelle *Lugdunum*. Les romanistes donnent de *Lyon* une explication différente.

l'accent antépénultième devenant pénultième après la perte des désinences. Ainsi s'explique la différence d'accentuation entre le KLT et le vannetais.

Que faut-il penser de cette théorie ? Un excellent article de notre savant ami Jord Pinault, " *Le gaulois a-t-il survécu en Bretagne ?* " (3) montre clairement que dès que l'on descend dans le détail des faits la séduisante construction de M. Falc'hun s'écroule comme un château de cartes. Nous ne répéterons pas ici ses arguments, nous contentant d'engager fortement le lecteur à prendre connaissance de son travail. La vérité est qu'il n'y a pas l'ombre d'un commencement de preuve positive d'une survivance tardive du gaulois dans la péninsule armoricaine ; le plus qu'on peut en dire est que cela n'est pas absolument impossible, au moins dans des régions forestières à l'écart des routes ; mais l'influence d'une telle survivance sur le breton importé d'outre-Manche eut été en tous cas négligeable. La plupart des différences entre le breton et le cornique s'expliquent fort bien par l'influence du latin d'Armorique ; l'influence gauloise, dans la mesure où elle n'est pas illusoire, est en quelque sorte indirecte, par l'intermédiaire du bas-latin (c'est ainsi que s'explique par exemple *brug*, en accord avec le français *bruyère* et en désaccord avec le gallois et cornique *grug*). Il faut aussi remarquer que le pays vannetais, qui aurait soi-disant gardé le gaulois presque pur jusqu'à nos jours, a été aussi profondément romanisé que les pays de Rennes et de Nantes, et que son vocabulaire est plus riche d'éléments romans que celui des autres dialectes.

Qui plus est, l'armoricain (je veux dire le vrai, celui qu'on parlait effectivement au temps de César et plus tôt) est parmi les dialectes gaulois les moins bien connus, faute d'inscriptions. Mais tout cela n'embarrasse guère M. Falc'hun, qui ne craint pas de s'appuyer sur la phonétique et même la morphologie de cette langue à une époque où l'on n'est même pas sûr de son existence pour « éclairer » l'histoire du breton. C'est ainsi, par exemple, que le gaulois armoricain tardif aurait perdu le *h* initial « comme le français » ; ainsi s'explique élégamment le fait embarrassant (qui du reste ne paraît pas avoir beaucoup

(3) Encore cet article était-il écrit avant la parution du livre, et ne se base-t-il que sur l'article paru dans les *Annales de Bretagne*. Dans la nouvelle *Histoire*, M. Falc'hun propose en outre une « explication » de ce changement d'accent en gaulois : il serait dû à l'influence du grec !

troublé M. Falc'hun dans la première édition de son livre) de la disparition de ce son en breton dans des régions considérées comme archaïques, alors qu'évidemment sa présence est primitive et son absence secondaire : l'« armoricain » sans *h* a été repoussé vers la périphérie par le breton insulaire qui possédait l'*h* ! Bien entendu, il faudrait pour cela que le gaulois tardif (en admettant pour un instant son existence) eut tout d'abord changé *s* initial en *h*, comme le brittonique ; mais M. Falc'hun ne nous en propose aucune preuve... si ce n'est précisément la présence de ce phénomène en breton, à condition qu'on le considère comme dérivé du gaulois. Il est difficile d'imaginer plus bel exemple de raisonnement en cercle. Du reste, l'étroite parenté, voire la quasi-identité, du gaulois et du brittonique à l'époque classique, qui est l'un des postulats de cette thèse, est elle-même loin d'être prouvée ; en fait les travaux les plus récents de Joshua Whatmough, probablement le meilleur spécialiste vivant de la langue gauloise, tendent à montrer que le gaulois constituait au sein de la famille celtique une entité bien distincte, pour laquelle la distinction entre « celtique *q* » et « celtique *p* » n'a guère de sens.

La théorie de M. Falc'hun est un remarquable exemple des graves dangers auxquels on s'expose en cherchant à faire de la géographie linguistique — en elle-même une méthode admirable tant qu'elle reste à sa place — un *deus ex machina* qui explique toutes les difficultés sans recours, ou presque à l'étude des textes anciens ni à la grammaire comparée. M. Falc'hun cite une phrase tirée de " *La Méthode cartographique en histoire* ", par Ch. Higounet (dans « *L'Histoire et ses méthodes* », Encyclopédie de la Pléiade, 1961) : le mérite de cette discipline est d'aider « à comprendre certains aspects des choses ou des événements qui ressortent mal, par ailleurs, des documents écrits ou qui résistent aux autres procédés d'interprétation ». Il est dommage que l'auteur de " *L'Histoire de la langue bretonne* " n'ait guère suivi ces sages conseils ; au lieu d'employer la géographie linguistique comme un complément ou une confirmation de ce que nous apprennent l'examen des documents anciens et la comparaison avec les langues apparentées, il semble la regarder comme la méthode essentielle de la linguistique historique, à laquelle la philologie et la grammaire comparée sont subordonnées. Une telle attitude est justifiée, et même inévitable, lorsqu'on a

affaire à une langue sans documents écrits anciens ; mais tel n'est pas le cas du breton. Comme le fait fort justement remarquer le professeur Jackson dans l'article de critique que nous citons plus haut, les mystères en moyen-breton ont été certes écrits par des clercs, mais ils étaient joués pour et par des gens du peuple ; que leur langage soit un peu archaïque et artificiel par rapport à l'idiome de tous les jours est chose probable, mais la différence n'est certainement pas considérable et ne justifie nullement l'attitude dédaigneuse que prennent à son égard M. Falc'hun et, peut-être plus encore, certains de ses disciples.

Un autre exemple du dédain complet de la chronologie absolue qui caractérise trop souvent son œuvre est l'hypothèse vraiment remarquable de la présence d'éléments anglo-saxons parmi les émigrés bretons en Armorique. Plus remarquable encore (pour ne pas dire fantastique) est l'argument sur lequel se base cette théorie : il existe des dialectes bretons dans lesquels *s* initial passe à *z* (même sans mutation), et d'autres (en partie les mêmes) dans lesquels *r* est plus ou moins muet devant une consonne ; or chacun sait que ce dernier trait est caractéristique de la prononciation anglaise, et la sonorisation de *s-* existe dans les dialectes anglais du Sud-Ouest ! M. Falc'hun ne semble pas s'être demandé un seul instant si ces changements phonétiques remontaient en anglais jusqu'au V<sup>e</sup> siècle — en fait l'amenuisement de *r* est phénomène comparativement tout récent, et propre à l'anglais du Sud-Est ; quant à la prononciation sonore de *s* initial, elle existait aussi en cornique, sans qu'on puisse dire d'ailleurs à quelle époque elle est apparue.

Je ne sais que penser de la note p. 289 de l'ouvrage. Dans celle-ci l'auteur fait allusion à la passe d'armes qu'il eut naguère avec M. Quentel à propos du fameux *mardoz*, et dont s'éjouit toute l'Armorique, « dans une revue qu'on me dispensera de nommer ». Pourquoi cette pudibonderie à l'égard d'une publication aussi savante et respectable qu'*Ogam* ? Est-ce pour décourager le lecteur de recourir aux sources ? M. Falc'hun continue en effet : « J'ai répondu en substance que « les Romains arrivèrent en Bretagne cinq siècles avant les « Bretons, et qu'un mot de leur langue, *merdaceum*, a pu « donner en Bretagne *mardos* ou *marzaz*, employé au sens « général de « saleté ». Or si l'on se reporte à la réponse de

M. Falc'hun parue dans cette revue innommable (n° 43, pp. 71 sqq.), on ne lit rien de tel. L'hypothèse a-t-elle été proposée dans une autre revue ? Il eut été bon de le préciser afin d'éviter une très fâcheuse impression.

Je ne voudrais pas terminer en laissant les lecteurs sur l'impression que je considère "*L'Histoire de la langue bretonne*" comme une œuvre sans valeur. Loin de là ; l'ouvrage est plein d'idées intéressantes, et si l'on fait abstraction de la malencontreuse théorie gauloise qu'aucun celtisant n'admettra, les hypothèses que M. Falc'hun propose sur l'origine et le développement des dialectes méritent un examen sérieux et contiennent certainement une grande part de vérité — à condition qu'on les applique aux XV - XVI<sup>e</sup> siècles et non aux V - VI<sup>e</sup> (4). Malheureusement les hypothèses fragiles, les théories outrées, les raisonnements vicieux, déparent l'ouvrage presque à chaque page et obscurcissent les idées valables. Il ne faut pas se le dissimuler : l'« histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique » reste à faire.

(4) Par exemple, l'extension du dialecte de Carhaix expliquerait fort bien les curieuses ressemblances que le dialecte de Goëlo offre avec le léonard et les sous-dialectes de Crozon et du Cap.

## MENEZ KAMP.

Menez Kamp sera ouvert pendant l'été pour tous les volontaires qui voudront y travailler. Les détails de l'organisation et un calendrier seront portés à la connaissance de nos lecteurs et amis. Des fiches d'inscription leur seront aussi adressées.

Rappelons que les envois d'argent pour MENEZ KAMP peuvent être faits à Mlle St Gal de Pons, Keresperz, Louannec (C.-du-N.), C.C.P. 1855-92 Rennes, ainsi que les offres de mobilier et matériel. Les offres de travail aux chantiers peuvent être faites à Yann Boessel du Bourg, 12, rue du Drezen, Vannes (Morbihan).

## La Marche vers l'Aurore

### I

Marchons vers les champs de batailles glanant la poussière  
[des hommes  
Le vent gronde et monte la poussière traçant des arches dans  
[la nuit cathédrale  
Une insigne alliance entre la mort et le soleil  
Entre l'oubli les yeux fermés la terre profonde et le ciel dur.

Mais pour nous la poussière est la brume des pleurs  
Il y a des voix hululeuses dans la nuit moissonnant les échos  
[des grandeurs.

J'ai vu se coucher les grands arbres gardant le chemin de la  
[peur.  
O Barrières forêts que vos fronts étaient purs  
Pendant que nous formions d'avalissantes chaînes !

Marchons parmi les tombeaux découverts  
Vers les yeux de velours et d'or, les mains noueuses des  
[pères, les fileuses, les vierges fortes  
Vers les torrents futurs les colères d'amour  
Nous irons saluer d'austères sentinelles  
Dans leur visage de marbre luisent des regards doux et graves  
Sentinelles d'antan que nul vent n'a ployé  
Dites-moi le chemin qui mène à la patrie  
Sentinelles d'antan gardiennes de l'honneur.

### II

Marchons mortels parmi la souillure terrestre  
Le regret de nos corps la blessure ancienne  
Fils de Caïn marchons au désert le cœur nu.

Marchons l'âme penchée vers un sol qui se tait  
Un sceau de fer a clos le terrestre sésame  
La si douce rosée s'est faite feu et flamme  
Marchons hommes de foi dans le temple muet.

Marchons les poings serrés dans le sang des colombes  
Pâles caravaniers une croix nous conduit  
Traçant un signe clair au destin de la nuit  
Marchons sur cette voie où s'alignent des tombes.

Marchons cœurs obstinés au silence des tombes  
Aux pleurs de nos maisons dépouillées de leurs feux  
Et des femmes voilées les deux mains vers les cieux  
Un puissant lamento secoue notre sommeil.

Marchons parmi l'immense marée misérable  
Qui gronde aux murs bas de nos villes  
C'est la voix de nos morts qui ne veut plus dormir  
C'est la chaîne du sang la cruelle mémoire  
La souterraine alliance une cloche basse dans l'oubli  
Dans le mensonge épais.

Marchons fervents semeurs à l'aurore bretonne  
A la pointe du feu.

Pol Le Doré.

Ron PENIARTH

## Vers un Nouveau Théâtre Bretonnant

*AR VRO a tenu ses lecteurs au courant du beau succès qu'ont remporté les Comédiens Bretons et l'équipe animée par J. Moign. Il leur souhaite d'autres réussites tout aussi spectaculaires. Aujourd'hui, Ron Peniarth, tout en reconnaissant la compétence et le talent des Comédiens Bretons, souligne la nécessité d'un théâtre en breton.*

Le premier festival dramatique de Locronan marque-t-il le début d'un renouveau de l'art dramatique en Bretagne ? La sympathie que nous portons aux promoteurs de l'entreprise nous le fait souhaiter ; le fait que le départ en soit donné sous le signe du "Gurvan" de Malmanche est un présage favorable. Cependant disons de prime abord que nous ne pouvons tenir ce premier festival que pour une déclaration d'intention. Comme *appel* nous l'entendons, comme accomplissement il n'est pas positif.

Ce festival est en effet grevé d'un vice fondamental : "Gurvan" a été joué *en français*. Mieux que tout autre, le domaine théâtral illustre l'inanité d'une culture bretonne d'expression française. Nous connaissons des pièces françaises d'inspiration celtique : ou bien la celticité y est un alibi comme la « Grèce » de Racine ou de Giraudoux, un simple décor ; ou bien nous avons une œuvre bâtarde, ni chair ni poisson, qui laisse indifférent le public français et ne peut satisfaire le public breton, car son expression mutilée par la langue étrangère ne laisse plus passer l'esprit de la culture bretonne, la seule justification d'un théâtre qui s'adresse à un public breton.

L'œuvre de Malmanche met en évidence à elle seule cette vérité. Bilingue comme la plupart d'entre nous, il s'est naïve-

ment figuré pouvoir user de deux moyens d'expression et créer ses œuvres dans les deux langues. Or il a en français rencontré l'échec, un échec normal et justifié. Mieux vaut le reconnaître, user des textes français de Malmanche, c'est desservir un grand écrivain et la culture qu'il exprime. Ce sera vrai de tout autre dramaturge breton (pour mémoire, notons qu'il est pire de jouer en français du P. J. Helias, dont tout l'art réside dans une certaine verve bretonnante).

On a déjà invoqué la fausse analogie du théâtre irlandais d'expression anglaise pour justifier des tentatives franco-bretonnes. Parallélisme illusoire, car l'Irlande a pu emprunter les mots anglais, torturer cette langue déjà invertébrée comme nos grand-mères massacrent le français, se faire gloire de cette expression barbarisante et la jeter à la face de l'anglais comme le défi du « playboy of the Western World ». Quel écrivain breton oserait le faire ? Et s'il le faisait, cela sonnerait faux, car la domination française est dans ce domaine mieux assise que l'anglaise. La langue française reste l'expression intangible d'une intellectuelleté déracinée et désincarnée, incapable d'exprimer l'esprit d'une terre et d'un peuple allogènes ; cela se vérifie autant pour la terre d'oc que pour la terre bretonne, d'ailleurs.

Je sais que les promoteurs ont l'impérieux besoin financier de spectateurs. Mais, est-il sûr qu'une pièce *en breton* ne puisse trouver son public ? Cette opinion est bien portée dans certains milieux défaitistes et dénationalisés. Or je constate que le Théâtre des Nations, à Paris, présente les œuvres dans leur langue d'origine, avec un succès indiscutable. On vient du monde entier à Bayreuth, à Salzbourg, voir et entendre Wagner, Mozart en allemand, en italien, toujours dans la version originale ; la Grèce a recommencé à présenter ses grands tragiques dans le texte d'origine.

Pour venir voir une œuvre, les spectateurs n'exigent donc pas de la comprendre mot à mot ; ce qu'ils exigent, c'est un *prestige*, une *authenticité*, une appellation contrôlée.

Il s'avère en même temps que, pour le public cultivé, la langue a cessé d'être le véhicule accidentel de la pensée d'un auteur ; elle en est au contraire un élément essentiel, inséparable, car l'harmonie verbale et phonétique de la langue

(immédiatement mise en relief dans l'œuvre dramatique) contribue à modeler le style de l'auteur. L'œuvre dramatique est aussi inséparable de sa langue que l'est une statue du bronze dont on l'a coulée ou du granit dans lequel on l'a taillée.

La question primordiale qui se pose aujourd'hui est donc celle-ci : voulons-nous imposer internationalement le prestige du théâtre bretonnant, c'est-à-dire une expression dramatique celtique et sa langue authentique ? Problème pétri de difficultés, certes, mais dont dépend en grande partie la reconnaissance du rang de la langue bretonne dans l'Europe de demain.

Pour cerner ce problème, rappelons que l'art dramatique est une expression globale qui met en jeu des spécialités diverses, outre l'art fondamental de l'acteur et du metteur en scène (où J. Moign est parfaitement compétent), l'art plastique avec les costumes, les masques, le décor, les lumières, l'art musical, enfin l'art et la technique de la parole.

Je n'aborderai pas le domaine musical, ni le domaine plastique, où ma compétence est limitée, mais bien la technique de la parole, qui est de mon ressort.

#### TECHNIQUE DE LA PAROLE.

Pour l'art dramatique comme pour l'art lyrique, toute langue possède des caractéristiques techniques, des qualités qui ne sont pas subjectives, mais peuvent être mesurées et calculées objectivement. Voici un premier aperçu de ces caractéristiques :

##### 1. Sonorité.

La sonorité de la langue est fonction en premier lieu du rapport de fréquence des voyelles et diphtongues ouvertes aux voyelles et diphtongues fermées et secondairement de la fréquence des consonnes liquides *r, l, n* et du rapport de fréquence des consonnes sonores au<sup>x</sup> consonnes sourdes.

##### 2. Richesse phonique.

La richesse phonique d'une langue se mesure au nombre de sons différents (ou phonèmes) dont elle dispose, et à leur fréquence de répartition dans le langage courant.

##### 3. Rythme.

Le rythme de la langue est déterminé par la présence de l'accent tonique et par sa nature (accent de longueur ou d'intensité), par la place de l'accent dans le mot et par la fréquence des accents (mots courts ou longs, présence de mots atones).

##### 4. Débit.

Le débit de la langue se mesure au degré de liaison entre les mots d'une même phrase. En breton, la liaison est très poussée ; on peut ainsi opposer le « fondu » des langues celtiques (et du sanskrit) au « laché » de l'allemand.

##### 5. Intonation.

L'intonation, c'est le « chant » caractéristique du parler. On pourrait parler de « monotonie » ou de « polytonie » du langage. Le français « cultivé » est monotone, les parlers bretons sont tous plus ou moins polytones. On notera que cette caractéristique du langage est l'une des moins étudiées ; or c'est l'une des plus importantes pour l'art dramatique et donc un domaine d'étude privilégié.

Avant même d'avoir établi le tableau comparé des valeurs techniques des langues européennes, nous savons que le breton devancera de loin le français. Mais le but essentiel de cette étude sera en fait de fixer le choix des caractéristiques phonétiques bretonnes pour l'usage dramatique, là où des dialectes divergents nous amènent à choisir.

Voyons notamment ce qui concerne la richesse phonique, le nombre de sons dont nous faisons usage dans notre prononciation du breton. Il n'y a pas là un simple facteur de variété artistique, mais un élément essentiel de clarté du langage, une condition de bonne compréhension ; une condition, même, de l'intégrité du langage. Chaque fois qu'un son disparaît (qu'il cesse d'être prononcé ou qu'il se confonde avec un autre son), c'est un élément de la langue qui est supprimé, c'est une information qui est perdue, et une cause de confusion qui est introduite dans la langue.

Rappelons brièvement pour le breton quelques exemples d'informations perdues, causes de confusion dont souffre le breton. Au XI<sup>e</sup> siècle le vannetais remplace dans la prononciation le *th*, spirante dentale, par une spirante vélaire (*c'h*). D'où confusion entre *kerc'hat* et *kerzhout*, *gwerzh* et *gwerc'h*, *marzh* et *marc'h*, etc...

Au XIX<sup>e</sup> siècle la prononciation parisienne de l'*r* grasseyé s'introduit en Bretagne. Pourtant l'accent breton assourdit cet *r* en position finale. Exemple « Keppac'h », prononciation cornouaillaise de Kemper. Résultat : *r*, *rc'h* et *c'h* sont confondus. Il n'y a plus de distinction entre *ler* (cuir), *lec'h* (lieu), *lerc'h* (suite).

Ces brefs exemples donnent un aperçu du *genre* de maladie qui attaque actuellement le breton. Quant à l'étendue du mal, je le montrerai ailleurs (\*). Nous en concluons simplement ici que les acteurs bretonnants devront bénéficier de normes de diction conformes à l'archétype du breton cultivé.

Il n'y a dans cette conclusion rien de bien étonnant. Rappelons le rôle joué par le « Bühnendeutsch » dans la formation de la langue allemande littéraire, et les règles conventionnelles de l'emploi des dialectes ou parlers dans le théâtre grec et dans le théâtre sanskrit. Quant à l'urgence d'une norme de prononciation dramatique et lyrique, il suffit d'avoir entendu les Kanerien Bro Leon de Landivisiau chanter « Gwir Vretonnet » avec un impayable accent mi-parisien marseillais pour en être convaincu. (Faut-il aussi avoir le courage d'évoquer la « diction » de Radio-Quimerc'h avec les « hag a zo èèè... marteze eu-eu-eu... » qu'on nous inflige comme quintessence du breton populiste ?)

Si nous nous sommes appesantis sur les conditions techniques nécessaires pour le renouveau d'un théâtre bretonnant, c'est par conviction que l'expression théâtrale est toujours et restera un mode d'expression essentiel dans le domaine artistique, au confluent de la littérature et des arts plastiques et musicaux. Or la littérature, la musique, la peinture peuvent être des expressions individualistes (« peuvent », non « doivent », entendons-nous bien). Le théâtre au contraire, œuvre

(\*) Voir notre « Précis de phonologie bretonne » (à paraître).

collective, doit être l'expression de l'être commun de notre nation, et nous ne pouvons donc pas ne pas être très ambitieux, très exigeants à son égard. Nous avons tout lieu de penser que notre ami J. Moign partage l'essentiel de nos opinions et que le théâtre breton trouvera avec les *Comédiens Bretons* une réelle renaissance.

#### NOTE SUR LE DECOR ET LE COSTUME.

Afin de compléter l'article traitant de la langue dans le théâtre breton, voici, dans le cadre des « nouvelles de l'Académie d'Art Celtique » quelques remarques concernant le décor et le costume.

Tout d'abord, qu'il s'agisse d'éléments décoratifs posés au sol ou suspendus, de décors architecturés occupant la totalité de la scène, il faut, impérativement, qu'ils offrent au public une vision pensée et non naturelle — autrement dit, qu'ils expriment une idée au delà de toute figuration pure, qu'ils amènent le spectateur dans un monde recréé, inventé, hors du quotidien.

Il me semble que ceci est élémentaire et pourtant !!! que de fois me suis-je senti mal à l'aise devant telle ou telle présentation « pseudo-historique » dont la particularité était d'anéantir complètement le caractère de la pièce présentée.

Le théâtre (je l'ai dit pour la peinture) c'est un moyen de montrer aux autres ce qu'ils n'ont pu ou su voir ; cela implique donc de l'imagination pure.

Le théâtre c'est un moyen d'enrichir autrui, de lui proposer une multitude de visions nouvelles, de le faire pénétrer, pas à pas, dans le royaume de la création : de l'Art.

Le décor met le spectateur en condition de recevoir le texte proposé par le premier choc qu'il produit, par l'ambiance qu'il impose. Le décorateur doit être plus qu'un « metteur en formes ou en couleurs », son rôle n'est valable que s'il comprend l'auteur et se donne pour tâche de le servir tout en lui apportant sa vision. C'est de la rencontre des trois personnalités créatrices que sont l'auteur, le décorateur, le metteur en scène, que naît l'œuvre théâtrale, — l'acteur étant l'instrument vivant d'une idée qu'on lui insuffle, la sensible musique de la voix faisant naître l'expression et le geste.

Tout ceci est un tableau animé par les répliques, les monologues, mais pour le spectateur c'est aussi une image dont il attend beaucoup.

Je suis contre toute reconstitution décorative, car à partir du moment où un fait précis entre dans le domaine du théâtre il quitte l'histoire, l'actualité, l'anecdote, pour devenir un spectacle, un argument à découvertes, à inventions... Le véhicule de la rêverie, le divertissement ou plus : le Message.

Plus que l'écrin, le cadre, le décor c'est le lien entre le geste et la voix, c'est la nature même du spectacle transmise directement au public.

Le costume doit se concevoir comme un élément du décor, il en fait étroitement partie, ne peut s'en dissocier. Il est le symbole du rôle en même temps qu'un fragment mobile et coloré de la conception décorative.

Il crée une harmonie nouvelle vis-à-vis du décor et son mouvement doit être réglé non seulement dans le domaine de la mise en place et de la perspective, mais aussi en fonction de l'émotion colorée qu'il produit au contact des motifs décorés ou des fonds de scène.

Il permet au spectateur de pénétrer plus intimement l'œuvre dramatique par le caractère qu'il impose au personnage dans les formes successives que lui donne le mouvement.

Faisant partie intégrante du décor, il supporte le texte et permet au public d'accéder au monde inventé — ou transposé — de l'auteur, où il est nécessaire de se placer pour comprendre l'œuvre et recevoir d'elle.

Tout ceci, bien sûr, est généralités applicables à n'importe quel théâtre, qu'il soit allemand, italien, breton... C'est la manière de manier l'outil. La particularité qui en découle étant inhérente au peuple dont l'artiste est la voix, parce qu'il crée le langage, l'expression, par toutes les formes de l'Art. Il est la nation, car si son œuvre est le fruit de sa vision propre elle n'en est pas moins marquée par son peuple et représente, de ce fait, plus qu'un message individuel, mais bien la personnalité qui fait la nation.

Un théâtre breton ? Bien sûr ! L'Académie d'Art Celtique favorisera de toutes ses forces sa création et son développement, cela fait partie de sa ligne de conduite, de sa raison d'être.

Fañch MICHELET.

## DISQUES IRLANDAIS

### "GAEL-LINN"

En 45 T. EP. :

**MISE EIRE** (CEF. 002) « Gael-Linn » a créé, sous ces titres, deux émouvants films sur l'Histoire Moderne de l'Irlande. La

musique de Sean O'RIADA, basée sur des thèmes traditionnels, souligne de son émouvante beauté les phases les plus dramatiques de la lutte irlandaise pour la liberté : Insurrection de 1916, Exécution de Padraic Pearse, Mort de Terence MacSwiney, Election de Eamonn de Valera, Organisation de la résistance par Michael Collins. — Les deux 45 T. de « Gael-Linn » mettent la musique de ces films à la disposition des admirateurs de l'Irlande.

**AN POC AR BUILE** (GL. 2)

Quatre chants gaéliques d'humour et de gaieté : belle voix de ténor de Sean O SE, l'orchestre *Ceoltoiri Chualann* et Sean O'RIADA.

**CAITLIN WATKINS** (CEF 005)

s'accompagne à la harpe celtique pour chanter des airs traditionnels.

**DEIRDRE NI FHLOINN** (CEF 006)

Quatre chants gaéliques avec accompagnement de harpe.

**CHANTS DE NOEL** (SP 7)

Un récit selon les évangiles, avec des « noëls » chantés par le Chœur de Kimmage Manor, Dublin.

En 33 T. :

**PLAYBOY OF THE WESTERN WORLD** (CEF 012)

musique de Sean O'RIADA, sur des thèmes populaires, pour le film basé sur la célèbre pièce de SYNGE, avec l'orchestre *Ceoltoiri Chualann*, création de Sean O'RIADA qui comprend *bodhran* (tambour à peau de chèvre), violon, Pib Uileann, « tin whistle » et accordéon.

**REACAIREACHT AN RIADAIGH** (CEF 010)

le chanteur Darach O'CATHAIN, l'orchestre *Ceoltoiri Chualann* sous la direction de Sean O'RIADA interprètent des airs traditionnels.

**TOMAS O SUILLEABHAIN** (CEF 001)

le célèbre ténor irlandais chante huit chants traditionnels. Accompagnement : Orchestre de Radio Eireann.

**SEAN O'SIOCHAIN et MAIRTIN O'DIOMASAIGH**  
(CEF 003)

donnent chacun une dizaine des airs gaéliques les plus connus.

**CEOLTA EIREANN** (CEF 004)

Le célèbre chœur « *Cor Cois Laoi* » et l'orchestre de Radio Eireann interprètent des chants et des airs traditionnels.

**GAEL-LINN CABARET** (CEF 007)

*Chants et airs populaires* : Caitlin Watkins, Michael O Conaill, Grainne Ni Chormaic, Liam Devally, Deirdre Ni Fhloinn, Breandan O Duchbhaill, Eili Ni Mharcaigh, Sean Maguire, Fionnuala Ni Shuilleabhain, Seamus Mac Gabhann.

**SEAMUS ENNIS** (CEF 009)

l'un des plus célèbres folkloristes irlandais interprète des chants et des airs populaires (pib uileann et tin whistle).

**SEAN MAGUIRE et EILI NI MHARCAIGH** (CEF 011)

24 airs de danse. Violon et piano.

*En 45 T. standard :*

**POP MUSIC** : chansons modernes en irlandais.

« *Mi Iomlan* », Sonny Knowles et « *Stuinin* », Johnny Christopher. — (An 1)

« *An bhfuil an Fonn Sin Ort ?* », Sonny Knowles et « *Bi Liam* », Johnny Christopher. — (An 2)

« *Olagon* » et « *Fíil* » : Joe Lynch. — (An 3)

« *Palabra d'Amor* », Roy Donnelly et « *Neill Mhici Oig* », Sean Fagan. — (An 4)

Sean Fagan : « *An Tiun agus Tu* » et « *Feirin Nollag* ». — (An 5)

*Pour apprendre l'irlandais*

**TEACH YOURSELF IRISH**

Deux 33 T. sous pochette pour accompagner le manuel de Myles DILLON et Donncha O CROININ édité par *English Universities Press*, London

*Les commandes et paiements doivent être faits à :*

J. DESBORDES, Bât. H. 4, Ker Andon  
CONCARNEAU (Sud Fin) - C.C.P. 1493-79 Nantes

Tarifs : 45 T. EP ..... 9,50 F  
33 T. .... 21,00 F  
45 T. standard ..... 5,00 F  
« Teach yourself Irish » .. 42,00 F

## Disques Irlandais

### MISE EIRE, 45 T, et SAOIRSE ?, 45 T.

Ceux de nos compatriotes qui ont assisté au Congrès Celtique International de Tréguier ont pu apprécier MISE EIRE comme film : d'une conception neuve, d'une technique sans faille, il retrace, sur un texte de Sean Mac Reamuinn, l'histoire moderne de l'Irlande. Ils ont été également séduits par la musique de Sean O'Riada : reprenant les thèmes traditionnels, Sean O'Riada, qui est assurément le meilleur des compositeurs irlandais, qui est aussi celui qui connaît le mieux la musique populaire irlandaise, a donné à d'émouvantes images un substrat sonore encore plus émouvant. Tous les amateurs de belle musique, tous les admirateurs de l'Irlande goûteront MISE EIRE, que Gael-Linn nous offre en un remarquable 45 T, comme je l'ai goûté.

SAOIRSE ?, paru l'année dernière, est la suite — cinématographique et musicale. Il relate la naissance de l'Etat Libre. Sean O'Riada y montre encore son génie. Mais, assurément, c'est dans MISE EIRE qu'il a su le mieux nous émouvoir.

### AN POC AR BUILE, 45 T.

Des quatre chansons irlandaises de ce 45 T, on a choisi sans erreur, pour identifier le disque, celle qui est la plus populaire : l'air gai de *An Poc ar Buile* mérite de tenter un parolier breton. Les quatre airs gaéliques sont bien enlevés par Sean O Sé. Il est accompagné par le curieux quintette de Sean O'Riada composé d'un traditionnel « bodhran », ou tambour à peau de chèvre, d'un « pib uileann », ou cornemuse à soufflet, d'un « tin whistle », d'un accordéon et d'un violon.

### SEAN FAGAN, 45 T standard.

On pourrait mesurer la vitalité d'une langue à la facilité et à l'abondance avec laquelle elle produit ces airs modernes que les Américains appellent « Pop-Music ». C'est assurément un bon signe de voir que Sean Fagan peut,

dans les pubs dublinois, lancer des chansons modernes irlandaises. C'est en gaélique qu'il chante *Féirin Nollag* et *An Tiún agus Tú*. Ce dernier, en particulier, est réussi. Texte irlandais sur la pochette : les paroles sont aussi bonnes que celles des meilleures rengaines américaines.

### SEAMUS ENNIS (33 T.).

Après avoir été, pendant de longues années, l'un des collecteurs les plus assidus et les plus heureux de l'Irish Folklore Commission, Seamus Ennis s'est mis à chanter. Ses admirateurs peuvent l'entendre dans l'atmosphère sympathique des tavernes de Dublin. Pour ceux qui ne peuvent avoir la bonne fortune de l'écouter dans son cadre, le grand 33 T. de Gael-Linn apporte à domicile sa voix grave et émouvante. Rien chez lui du chanteur de métier. Ou plutôt, son art n'est pas celui de l'artiste formé par les « conservatoires » européens, mais celui, vieux comme l'Irlande, de la Gaeltacht : l'allure incantatoire de *Na Ceannabháin Bhána*, la simplicité antique de *Bean Dubh an Ghleanna* nous rappellent, à nous Occidentaux trop civilisés, ou d'une civilisation trop frelatée, que le vieux monde celte est une source de valeurs à laquelle on ne saurait trop puiser. Ses airs de « uilleann-pipe » ne peuvent se laisser oublier.

Tous ces disques sont en vente à **AR VRO**. Voir la publicité dans ce numéro.



### NOTE DE LA TRESORERIE.

Par suite de la montée continue du coût de la vie, nous nous trouvons devant la désagréable obligation d'augmenter le prix de l'abonnement. On nous a souvent dit qu'AR VRO était trop bon marché, mais nous voulions tenir ce tarif dans un but de propagande. Malgré les très beaux résultats obtenus par notre campagne de prospection, et... malgré le plan de stabilisation !, il nous faut demander un effort supplémentaire à nos fidèles amis. Nous savons qu'ils y consentiront avec joie, pour l'amour de la Bretagne.

Les nouveaux tarifs sont indiqués sur notre page de couverture. Il va sans dire que les abonnements déjà versés à l'ancien tarif seront intégralement honorés à cet ancien tarif.

## Chronique des Nations

### EUROPE

#### PAYS DE GALLES.

La scène politique est dominée par la préparation des élections. Alors que l'on s'attendait à des élections en juin, le Parti Gallois avait déjà sélectionné une grande partie de ses candidats, c'est-à-dire une vingtaine. Une conférence a réuni à Aberystwyth, en avril, les porte-paroles nationalistes, qui ont mis au point leur programme d'action. Rappelons que le Parti Gallois demande le statut de Dominion à l'intérieur du Commonwealth des Nations, soit un régime semblable à celui de l'Australie ou du Canada.

Owen Williams, inculpé lors des attentats à la dynamite de Tryweryn, a été libéré après avoir purgé sa peine de prison.

Bill Williams, conseiller municipal de Merthyn Tydfil, et Meic Stephens, bien connu en Bretagne, ont comparu devant le tribunal de Merthyn et condamnés chacun à 5 Livres sterling d'amende pour avoir peint sur un mur une phrase de protestation contre l'interdiction faite au Parti Gallois d'utiliser la Radio et la Télévision pour sa propagande électorale. Répondant à la question : « Admettez-vous avoir abîmé le mur ? », Bill Williams a répondu : « Pas du tout. La plupart des gens disent que le mur est maintenant beaucoup mieux qu'avant. Et pour du travail d'amateur, il faut avouer que ce n'est pas mal. Je n'ai pas eu beaucoup d'expérience dans ce genre de travail ». Bill Williams et Meic Stephens ont prêté serment en gallois.

A propos de cette affaire, il faut noter que la Radio et la Télévision britanniques accordent aux partis politiques, à la veille des élections, des émissions pour exposer leur programme. Pour avoir droit à ces émissions, il faut présenter aux élections... plus de candidats qu'il n'y a de sièges à pourvoir au Pays de Galles. Et l'on arrive à ce résultat scandaleux que le Parti Libéral, avec, aux dernières élections, le même nombre total de voix au Pays de Galles que le Parti National, a droit à la Radio et à la Télévision, alors que le Parti National n'y a pas droit. Il faut d'ailleurs signaler que le Parti Communiste et le Labour Party ont tous deux protesté contre cet état de choses.

Fondé il y a 38 ans, le Parti Gallois a obtenu près de 80.000 voix aux dernières élections. Il a depuis considérablement renforcé son organisation et espère profondément marquer le scrutin qui vient : il a, dès à présent, obligé les partis britanniques à présenter un programme gallois.

Lors des récentes élections municipales et cantonales, notre ami Tedi Millward a été élu à Aberystwyth, et Lili Thomas, correspondante d'*Al Liamm* au Pays de Galles, n'a été battue que de 7 voix.

## PAYS BASQUE.

L'Aberrri Eguna, Jour de la Patrie Basque, a été célébré avec ferveur le Dimanche de Pâques. Dans une interview donnée au Journal " Enbata ", M. Monzon, ancien ministre du gouvernement basque, a rappelé que l'Aberrri Eguna a été célébré pour la première fois en 1932 à Bilbao. Le Pays Basque était alors soumis à l'Espagne Républicaine. 70.000 personnes répondirent à l'appel des nationalistes et célébrèrent la Patrie Basque dans la capitale biscayenne. En 1933, l'Aberrri Eguna est célébré à Saint-Sébastien, en 1934 à Vitoria, en 1935 à Pampelune, c'est-à-dire dans la capitale de chacune des provinces basques sous administration espagnole. En 1936, l'Aberrri Eguna devait être célébré à Bayonne, capitale des trois provinces basques sous administration française. La guerre empêcha ce projet et c'est dans les tranchées du front basque, dans les prisons ou en exil que le Jour de la Patrie fut désormais célébré.

C'est en 1963 que la tradition a été reprise, par le mouvement Enbata, dans le village montagnard d'Itxassou, par une célébration officielle, publique à l'occasion du Congrès du Mouvement. Cette année, un succès plus grand encore a couronné cette célébration, à laquelle prenaient part plusieurs milliers de personnes, succès que laissaient prévoir les succès électoraux de M<sup>e</sup> J. Etcheverry-Ainchart, du Docteur Labeguerie, du Docteur Darraidou. De nouveau, de nombreux délégués étrangers prenaient part à la célébration, dont une forte délégation bretonne conduite par Ned Urvoas pour le groupe M. O. B., et par Ronan Leprohon pour le groupe U. D. B. Les Basques y ont réaffirmé leur volonté de lutter pour la suppression de la frontière qui divise leur pays et de participer à une réorganisation de l'Europe sur la base des nationalités.

Une proposition très lucide a été faite par le Mouvement Enbata au Congrès d'Itxassou : c'est de grouper en un « Parlement de Navarre », disposant d'un budget, d'une assemblée, d'un bureau permanent, tous les élus — députés, conseillers généraux, maires — basques des trois provinces (Labourd, Soule, Basse-Navarre) sous administration française. La même motion politique, présentée par M<sup>e</sup> Etcheverry-Ainchart, demande que la langue basque soit reconnue comme langue nationale en Pays Basque.

La manifestation d'Itxassou s'est prolongée en pays basque péninsulaire, dans les provinces sous domination espagnole, par une imposante démonstration à Gernika. Gernika est la ville sainte des Basques : c'est là que se trouve le chêne de la Liberté, le *Gernikako arbola* ; c'est là que frappa l'aviation franquiste, en un raid sanglant et sans gloire, lorsque les troupes espagnoles voulurent briser la résistance des armées basques. La police espagnole avait organisé des barrages, interdit les transports en voitures et cars au delà d'une certaine limite, empêché l'organisation de trains supplémentaires, pour faire échouer la manifestation silencieuse demandée par le Conseil des Organisations Basques de Résistance. Malgré la police, la Journée de la Patrie a été, à Gernika, une émouvante et dramatique démonstration de la volonté basque de vivre. Près de 40.000 personnes ont silencieusement défilé devant l'Arbre des Libertés Basques le 29 mars 1964, jour de l'Aberrri Eguna.

Ci-contre nous reproduisons une impressionnante photographie



40.000 personnes ont défilé silencieusement devant le Gernikako Arbola, Arbre des Libertés Basques. Une vue de la manifestation.

(Photographie Gudarti)

de cette manifestation silencieuse, photographie communiquée par le journal de Résistance " Gudari ". Rappelons qu'il était interdit de photographier à Gernika.

Le 1<sup>er</sup> Mai, 50.000 Basques ont de nouveau défié la police de Franco, à l'appel de E. T. A., du Parti Nationaliste et de la S. T. B. (Solidarité des Travailleurs Basques). Ils ont défilé dans Bilbao aux cris de " Liberté " et " Gora Euzkadi ".

## AMERIQUE

### ANTILLES ET GUYANE.

#### DU PROCES DE L'O.J.A.M. AU VOYAGE PRESIDENTIEL.

« Les thèses autonomistes ont sensiblement progressé dans les départements antillais », tel était le titre d'un intéressant article de M. Philippe Decraene, publié dans " Le Monde " du 20 mars 1964, et dans lequel l'auteur faisait le point de la situation politique aux Antilles. Il y a quelques années l'autonomie n'était guère préconisée que par des personnalités, alors que la dernière campagne électorale s'est faite pour ou contre l'autonomie. Le parti communiste et la plupart des organisations de gauche se sont en effet ralliés à cette revendication.

Les communistes ont créé un parti communiste guadeloupéen et un parti communiste martiniquais ; l'un des membres du comité central de ce parti, M. Armand Nicolas, écrivait en janvier 1963 dans " La Nouvelle Revue Internationale " : « Il est absolument certain que l'indépendance, c'est-à-dire d'abord un pouvoir politique indépendant est le seul moyen de se débarrasser du colonialisme. Mais les communistes martiniquais tiennent compte de l'état d'esprit des masses. Ils doivent se trouver en avant, mais à un point tel qu'ils ne soient pas isolés des masses. Ils doivent se garder de toute position dogmatique, subjectiviste, d'ériger leur propre impatience en sentiment général du peuple. Dans les conditions actuelles où de larges masses conservent un attachement sentimental à la France, ils s'efforcent d'éveiller et de développer la conscience nationale, le patriotisme martiniquais ».

Les P. C. sont ainsi devenus aux Antilles les principaux partisans de l'autonomie, mais ils ont été suivis par la plupart des partis et des organisations de gauche : Le Parti Progressiste Martiniquais fondé en 1957 par M. Aimé Césaire, les fédérations locales du P. S. U. et de la C. G. T. ; les autres partis politiques, de la S. F. I. O. à l'U. N. R., restent tous partisans du statut départemental, mais on peut observer la diffusion des idées autonomistes chez une partie des jeunes catholiques et, d'une façon générale, dans la jeunesse étudiante. Les progrès sont encore plus frappants parmi les jeunes Antillais émigrés en France, et les émigrés ont contribué à leur tour à la propagande en faveur de l'autonomie aux Antilles même et surtout à la Martinique.

Le procès des 18 jeunes Martiniquais de l'O.J.A.M. a d'ailleurs

Le Parti Socialiste Guyanais s'est également prononcé en faveur de l'autonomie de la Guyane, mais depuis la disparition tragique de son chef, le député Justin Catayée, ce parti ne manifeste plus le même dynamisme, semble-t-il.

révélé à l'opinion publique les progrès des idées autonomistes (cf. " AR Vro ", n° 23) et le procès lui-même a provoqué de nombreux remous. Il a été suivi par la publication à Paris, le 17 décembre 1963, du manifeste dit de « la Table Ronde », qui demande un changement de statut, et ce manifeste a provoqué des prises de position favorables ou hostiles, les partisans du statu quo départemental confondant dans la même réprobation l'autonomie et l'indépendance.

M. Jacquinot, ministre d'Etat, avait déjà affirmé, le 3 décembre 1963, qu'il n'y a pas de problème politique aux Antilles ; le 18 janvier 1964, le Conseil Général de la Martinique condamnait, par 20 voix sur 28, le manifeste de la Table Ronde, présenté comme émanant d'organisations connues pour leur obédience communiste, et flétrissait « les menées séparatistes inspirées par l'étranger ». Le lendemain, une trentaine de personnalités de gauche publiaient à la Guadeloupe une déclaration approuvant le manifeste et réclamant la réunion d'une Table Ronde « qui aurait pour but de déterminer la forme et le fond acceptés par tous du statut qui correspond le mieux aux aspirations de la collectivité guadeloupéenne, à la sauvegarde de son patrimoine et aux intérêts communs de cette collectivité et de la nation française » (1). Le même jour paraissait à Fort-de-France (Martinique) le premier numéro d'un nouveau bimensuel " France-Toujours ", qui se fixe pour objectif la défense de la « Martinique française » et se joint à la campagne menée par les autres journaux (en particulier le " Courrier des Antilles ") ; quelques jours plus tard une délégation parlementaire (dont M. Michel Debré, député de la Réunion) était reçue par le général de Gaulle, auquel elle affirmait sa fidélité, non seulement à la France, mais aussi au statut départemental et son hostilité à toute modification des institutions. Par contre, le 15 février, 31 professeurs métropolitains en service à la Guadeloupe publiaient une déclaration commune (mais non signée, pour des raisons évidentes) dans laquelle ils constataient l'existence d'un « malaise profond » et se prononçaient en faveur de la révision du statut de l'île. Un comité pour la décolonisation des Antilles, de la Guyane et de la Réunion se constituait à la même époque à Paris, tandis qu'à la Martinique des tracts invitaient les Martiniquais à se dresser « contre tous les hommes de malheur qui viendraient nous parler de l'autonomie, qui nous entraînera dans un abîme de souffrances et de tourments inouïbles... ».

Il n'est donc pas étonnant que les dernières élections cantonales aient été dominées par le problème de l'autonomie ; certains candidats se présentaient d'ailleurs sous la seule étiquette « anti-autonomiste ». A la Guadeloupe le Parti Communiste était pratiquement seul à faire campagne pour l'autonomie ; il a perdu des voix et un siège. A la Martinique, au contraire, les candidats favorables à l'autonomie (communistes et membres du Parti Progressiste

(1) Le C. A. B. aurait des leçons à prendre auprès de la gauche antillaise.

et du P. S. U.) ont obtenu près de la moitié des suffrages exprimés et 8 sièges sur les 18 à pourvoir au Conseil Général.

Il semble bien, comme l'indique d'ailleurs " Le Monde " (n° des 17 et 20 mars 1964), qu'un certain nombre d'irrégularités électorales aient été commises aux Antilles et à la Réunion (où le Parti Communiste, partisan de l'autonomie, a perdu des voix et des sièges).

Aimé Césaire déclarait, le 23 mars dernier, à l'envoyé spécial du " Monde ", à propos de ces élections : « ...La thèse officielle est qu'il n'y a pas ici de problème politique. Or, depuis les élections de la semaine dernière, on ne peut plus contester l'existence de ce problème : on s'est battu pour l'autonomie. Toute la propagande officielle s'en était donné à cœur joie depuis deux ans et l'on croyait balayer les partisans de l'autonomie en faisant du chantage au patriotisme. Pour notre part, nous nous flattons d'avoir réussi à démystifier l'opinion en lui montrant qu'il s'agissait bien dans notre esprit d'une autonomie et non d'une indépendance ».

Mais M. Aimé Césaire n'a pas réussi à convaincre le général de Gaulle qui, au retour de Mexico, a effectué du 21 au 24 mars un voyage aux Antilles et en Guyane ; ce voyage a été un succès pour le général, mais il a été marqué par un « dialogue » (certains ont dit un « duel ») entre les deux hommes. Quelques incidents sont survenus au cours du voyage : le 21 mars, tandis que le général prononce son discours à Pointe-à-Pitre, une cinquantaine de pancartes surgissent de la foule, proclamant : « Vive la France, Vive l'autonomie ! » ou « Vive de Gaulle, Vive l'autonomie ! » (slogans qui correspondent au programme du P. C. guadeloupéen en faveur d'un statut particulier « permettant aux Guadeloupéens la gestion des affaires du pays dans le cadre d'une union avec la France ») ; le général a vu les pancartes mais il se contente de proclamer : « Ce n'est pas un petit groupe ridicule qui est là qui changera quoi que ce soit à la magnificence de cette manifestation ». L'envoyé spécial du " Monde ", M. Raymond Barrillon, remarque que le général « était pourtant serein quand il fait remontrance au préfet de ce qui vient de se produire ». A Capesterre, dont la municipalité est communiste, il y eut quelques cris en faveur de l'autonomie mais la police, plus diligente qu'à Pointe-à-Pitre, fit disparaître les pancartes. Le maire, dans son discours, fit remarquer au chef de l'Etat qu'il devrait bien « faire le point de la décolonisation chez nous ».

Mais il faut surtout signaler le discours prononcé par M. Aimé Césaire à la mairie de Fort-de-France ; en voici le passage le plus important : « ...Dans cette Martinique 1964, où l'on vous accueille avec une immense espérance, nous avons nos problèmes... ceux du sous-développement d'un pays terriblement arriéré, d'un prolétariat voué au chômage et qui ne voit dans l'émigration qu'un palliatif inhumain de notre jeunesse privée de perspectives. Il se trouve que nous sommes assaillis, bousculés par tous les problèmes en même temps. On ne pourra pas éluder plus longtemps un problème qui obsède notre jeunesse, le problème de la refonte de nos institutions, pour qu'elles soient plus respectueuses de notre personnalité, plus soucieuses de notre particularisme, plus souples et plus démocratiques, faisant plus de place à l'initiative locale, et enfin pour ne plus avoir le sentiment déprimant que notre jeunesse assiste au déroulement de son histoire sans y participer ». Le général de

Gaulle n'a pas répondu à ce plaidoyer et n'a fait aucune allusion à une modification éventuelle des institutions, se bornant à affirmer que la France « suit la bonne route » ; il n'y a donc eu en réalité aucun « dialogue ». Le général n'a d'ailleurs mentionné les revendications autonomistes dans aucun de ses discours ; il a exalté le caractère français des Antilles, la mission de la France et s'est élevé contre l'éventualité d'une indépendance que personne ne réclamait. « On ne construit pas un Etat avec des poussières », a-t-il dit aux parlementaires martiniquais ; il a affirmé aussi aux lycéennes de Fort-de-France : « Il n'est plus permis d'être un petit coin tout seul quelque part sur la terre, il faut faire partie d'un tout » ; il a ajouté qu'il n'était pas question d'appliquer aux Antilles la politique que le gouvernement français a suivie en Afrique. M. Peyrefitte, ministre de l'information, qui accompagnait le général de Gaulle, a déclaré, le 24 mars, devant la Chambre de Commerce de Fort-de-France, qu'il avait été possible d'accorder l'indépendance aux peuples africains parce qu'ils étaient restés eux-mêmes et qu'ils pouvaient donc former des Etats, alors qu'il n'en était pas de même aux Antilles et en Guyane, où il n'existe pas de peuple sorti de ces sols mais seulement des Français.

Le général de Gaulle a exprimé le même point de vue au conseil des ministres qui s'est tenu le 25 mars à son retour des Antilles ; il a mis en garde « contre les fausses analogies qui pourraient être établies avec les pays africains », car les pays d'Afrique étaient des peuples autonomes constituant de grands ensembles. « Au contraire, les Antilles sont un creuset où se sont mêlées des populations d'Afrique et d'Europe. Tout le monde y parle et y pense français... La départementalisation apparaît comme la solution convenant à notre époque ».

Le général de Gaulle a donc opposé une fin de non-recevoir aux revendications autonomistes, car son refus de les entendre, comme la confusion volontairement faite entre l'autonomie et l'indépendance signifient le maintien du statu quo départemental. Le général avait pourtant, lors de sa visite à Cayenne en avril 1960, déclaré publiquement : « Il est conforme à la nature des choses qu'un pays qui a un caractère aussi particulier ait une sorte d'autonomie proportionnelle aux conditions dans lesquelles il doit vivre ». Il était sans doute vain d'espérer de la V<sup>e</sup> République une politique de décentralisation, alors que sous le couvert d'une réforme administrative régionale, elle vient d'accroître encore la centralisation.

L'accueil fait au général de Gaulle par les populations des Antilles doit-il être interprété, comme l'ont fait les préfets, comme un désaveu des revendications autonomistes ? Il ne le semble pas ; ainsi que l'a remarqué " Le Monde " (article signé Ph. H., le 25 mars 1964), c'est à la Martinique, dont près de la moitié de la population a voté aux dernières élections cantonales contre le statut départemental, que l'accueil a été le plus chaleureux ; le même journal remarque d'ailleurs : « La contradiction n'est peut-être qu'apparente ; on peut être autonomiste à Fort-de-France et faire en même temps une ovation à celui que son autorité et son action passée désignent pour réformer certaines mœurs ou institutions qui relèvent pratiquement de la colonisation », mais il ajoute : « Si les lampions sont éteints, les problèmes demeurent entiers ».

Le procès de l'O.J.A.M. a contribué, comme l'a reconnu Aimé Césaire, à la prise de conscience de ces problèmes ; ce procès n'est d'ailleurs pas terminé, car il est venu en appel devant la Cour de Paris le 18 avril. Hervé Florent, l'un des condamnés en première instance, a déclaré : « Nous avons la nationalité française on ne choisit pas sa nationalité, mais si on va au fond des choses, si on analyse les caractéristiques de race, d'origine, d'économie, de culture, de langue, de musique, nous sommes bien obligés de constater que nous sommes des Martiniquais ». A quoi le Président Jadin répond : « Non, vous êtes Français, la Martinique est à la France depuis 1635 ». Le Procureur a conclu à la confirmation du jugement de première instance, en affirmant : « Toute la gravité nous apparaît dans le slogan : « La Martinique aux Martiniquais ».

La Cour a rendu son verdict le 25 avril et, tout en prononçant des peines d'emprisonnement « en proportion de la gravité des faits », a accordé, « dans un souci d'apaisement », le sursis aux cinq condamnés en première instance. La Cour n'a pas retenu l'accusation de complot, mais l'atteinte à l'intégrité du territoire national, prouvée par les textes rédigés par l'O. J. A. M. ; l'arrêt remarque que les mots « indépendance, sécession, attentat » n'y figurent pas « sans doute par prudence », mais qu'il existe des expressions équivalentes : « revenu national martiniquais, intérêt supérieur de notre pays », « le sens du mot pays étant celui de nation souveraine » (1) ; ainsi l'article 88 du Code Pénal, dirigé en 1938 contre les nationalistes bretons et les autonomistes alsaciens, utilisé récemment contre les nationalistes algériens, sert maintenant contre les Martiniquais.

## AFRIQUE

La majeure partie de l'Afrique, autrefois sous domination britannique et française, a actuellement acquis l'indépendance, mais les nouveaux Etats, qui entreprennent de sortir de leur état de sous-développement et dont certains cherchent une voie originale d'accès au socialisme, doivent affronter actuellement des conflits internes ou externes ; certains de ces conflits sont analogues à ceux qui ont déchiré l'Europe depuis le réveil des nationalités et naissent de l'inadéquation entre les états et les ethnies, entre la politique d'assimilation et la volonté d'autonomie ; ces conflits sont d'autant plus fréquents que les nouveaux Etats ont hérité des frontières de l'époque coloniale et veulent les maintenir à tout prix alors que ces frontières, tracées pour la plupart au Congrès de Berlin, sont arbitraires et coupent la plupart des groupes ethniques en plusieurs tronçons. Il est évidemment difficile de trouver une solution à cette situation, car les gouvernements sont attachés aux statuto quo et affirment que toute modification du tracé de frontières risquerait

(1) Nous n'avons pas eu l'occasion de lire le texte de l'arrêt et nous empruntons ces remarques au compte rendu de M. J.-M. Théolleyre (" Le Monde ", 28 avril 1964).

d'entraîner un bouleversement de toute l'Afrique sans éviter de nouveaux conflits ; c'est pourquoi la résolution adoptée à Addis-Abeba en 1963 proclamait l'intangibilité des frontières actuelles (ce qui n'a pas empêché le conflit algéro-marocain et le conflit somalo-éthiopien).

Mais il serait dangereux d'assimiler tous les problèmes posés aux nouveaux Etats africains par leur diversité interne aux conflits de nationalités que connaissent l'Europe et l'Asie.

Une grande partie de l'Afrique au sud du Sahara se trouve en effet à un stade encore « infra-national », le groupe ethnique est encore très souvent la tribu (« une micro-nationalité », suivant l'expression de Léopold Sédar Senghor) et le tribalisme est actuellement fort vivace, comme l'anarchie congolaise l'a révélé ; l'affaire Katangaise peut s'expliquer par la confrontation des manœuvres de l'Union minière et de certains groupes financiers avec les rivalités tribales (il n'y avait évidemment pas de peuple « Katangais », mais en soi le Katanga n'était pas plus artificiel que le Congo) ; les cadres administratifs élaborés par les puissances coloniales et repris par les gouvernements indépendants ont contribué à faire surgir parmi les populations un certain sentiment « d'appartenance » (cf. l'influence du cadre départemental dans notre pays). Mais il ne s'agit pas encore d'un véritable sentiment national (il en est différemment en Afrique du Nord où le sentiment national existe réellement), car les nouveaux Etats négro-africains n'ont pas de traditions nationales ; ils sont pourtant tentés parfois d'appliquer une politique centraliste là où il existe de véritables minorités nationales, c'est-à-dire là où il ne s'agit pas seulement d'oppositions tribales (comme au Congo ou au Kenya), mais où une partie de la population appartient à un groupe ethnique très différent ; il s'agit parfois de l'ancienne minorité dominante, comme les Arabes de Zanzibar (20 % de la population environ), qui ont été éliminés du pouvoir quelques semaines après la proclamation de l'indépendance, ou des Toutsis du Ruanda qui sont depuis quelques mois les victimes de véritables massacres. Mais il existe aussi des populations localisées géographiquement qui diffèrent de la majorité par leur appartenance ethnique, leur langue, leur religion parfois, et qui sont au contraire apparentées à d'autres populations habitant un Etat voisin.

C'est le cas des Touareg du Mali et du Niger, des Maures du Mali et des noirs de Mauritanie, qui posent aux gouvernements de ces Etats des difficultés certaines. Mais dans l'Est Africain l'existence de ces minorités a provoqué de véritables conflits : une insurrection dans les provinces méridionales de la République du Soudan et une tension entre la République Somalie et ses voisins qui vient de se manifester par de véritables combats entre la Somalie et l'Ethiopie.

## SOUDAN.

LA SITUATION DANS LE SUD. — Une tension grave qui a éclaté plusieurs fois en véritables insurrections existe depuis dix ans dans le Sud du Soudan et il en est rarement fait mention dans la presse parisienne (une dépêche de l'Agence France-Presse, en

date du 11 février, mentionnait des troubles qui « auraient » lieu, et tous les verbes employés étaient au conditionnel).

Les trois provinces méridionales de la République du Soudan se différencient en effet des provinces du Nord, non seulement par leur climat, leur végétation subtropicales et leur retard économique (le revenu par tête est quatre fois plus élevé dans le Nord), mais surtout par leur peuplement ; elles sont peuplées de Noirs animistes ou christianisés alors que le Nord est à peu près complètement islamisé et que l'arabe y est devenu la langue de culture de populations métissées descendant en majeure partie des anciens Nubiens ; cette opposition raciale, linguistique et religieuse est accentuée par les différences de niveau de vie et par les souvenirs historiques (le Sud a servi de réserve d'esclaves pour le Nord).

Le Nord groupe 70 % de la population et le gouvernement de la République du Soudan, orienté vers le monde arabo-musulman, a voulu « intégrer » les populations du Sud sans leur accorder le statut particulier demandé par leurs représentants.

Le conflit avait d'ailleurs éclaté avant l'indépendance, pendant la période d'autonomie ; des heurts violents s'étaient produits en 1954 et les troupes sudistes s'étaient soulevées en 1955 ; ce soulèvement avait été sévèrement réprimé et les garanties promises par les autorités britanniques aux populations du Sud n'avaient pas été respectées ; les Noirs du Sud ont eu l'impression d'avoir été trompés.

A partir de l'indépendance, les partis dominant dans le Nord ont échoué dans leurs efforts pour obtenir l'adhésion des élèves du Sud qui se sont regroupés dans le parti libéral, dirigé par un prêtre catholique soudanais, le R. P. Saturnino Lohuré, et qui demandait l'établissement d'un régime fédéral. Ces revendications ont été repoussées et le gouvernement soudanais a considéré que le « problème du Sud » était artificiel, n'ayant pu surgir que pendant le condominium anglo-égyptien et grâce à l'action des missionnaires chrétiens.

Le gouvernement du Maréchal Abboud, qui a pris le pouvoir en décembre 1958, a donc considéré qu'il suffisait d'entreprendre une politique d'islamisation et d'arabisation du Sud pour régler le problème ; le Parti Libéral a été dissous et la plupart des dirigeants sudistes ont quitté le pays ou sont passés dans la clandestinité ; des mesures ont été prises pour limiter puis pour supprimer l'activité des missions chrétiennes ; les écoles ont été nationalisées et l'enseignement de l'arabe rendu obligatoire. Les réfugiés du Sud affirment aussi qu'il se pratique une islamisation forcée.

Mais la situation réelle dans les provinces du Sud est mal connue ; elles sont pratiquement interdites aux visiteurs étrangers ; les informations données par le gouvernement sont rares et celles que fournissent les réfugiés ne peuvent évidemment être contrôlées. Ces réfugiés ont reconstitué des organisations politiques, la tendance modérée et la tendance extrémiste paraissent s'être regroupées en 1963 dans une Union Nationale Africaine du Soudan.

Il est difficile de savoir si les maquis qui se sont organisés le long des frontières, depuis 1962 surtout, sont contrôlés par l'Union Nationale Africaine ; ces maquis ont attaqué plusieurs postes et en particulier, en septembre 1963, celui de Pachola à la frontière éthio-

pienne provoquant l'intervention de l'aviation ; ces attaques paraissent avoir contribué à déclencher une véritable insurrection, surtout dans la province d'Equatoria, la plus méridionale ; la création d'un mouvement terroriste a été annoncée à cette époque, l'organisation Anya Nya (nom d'un insecte dont la piqûre est mortelle) ; des circulaires signées par le « Commandant en Chef du quartier général Anya Nya dans la brousse » ont été diffusées en Ouganda appelant à la violence ; « Notre patience est à bout et nous sommes convaincus que seul le recours à la force peut apporter une décision. A partir d'aujourd'hui nous allons entrer en action... Partout où nous pourrions frapper l'ennemi, nous attaquerons. Mort aux Arabes. Liberté pour le Sud ».

L'action de cette organisation a d'ailleurs été condamnée par Mr. J. H. Oduho, ancien député, président de l'Union Nationale Africaine, qui a déclaré que ce mouvement terroriste fera plus de tort que de bien à la cause de l'autodétermination.

Le gouvernement soudanais tente d'écraser la rébellion, des renforts ont été dirigés vers le Sud et la moitié de l'excellente armée soudanaise, soit environ 18.000 hommes, disposant d'un équipement moderne de fabrication soviétique et britannique, est engagée dans les trois provinces, et le cycle bien connu de la guérilla et de la répression est de nouveau déclenché ; l'aviation soudanaise a effectué des raids le long des frontières, de nombreux villages auraient été brûlés et une partie de la population aurait fui dans la brousse ou la forêt. Les fonctionnaires appartenant aux ethnies du Sud ont été presque tous déplacés dans le Nord, mais il semble qu'un certain nombre d'entre eux ait rejoint les insurgés ou ait fui le pays ; des informations signalaient, en décembre 1962, que des officiers de police et des militaires avaient gagné l'Ouganda. La révolte serait actuellement, selon le journal anglais *The Observer*, « as bad as Mau-Mau ». Quelle signification faut-il donner à la démission, en juin 1963, du gouverneur militaire des provinces du Sud, Tahir Abdel Rahman ? Elle paraît être en liaison avec le progrès de l'insurrection.

Trente et un Sudistes viennent de passer en jugement pour avoir participé à une rébellion armée et avoir tenté de s'emparer de la ville de Wau (capitale de la province de Bahr-el-Ghazal) le 12 janvier dernier ; le Tribunal Militaire a prononcé, le 21 février, trois condamnations à mort : Bernardino Mou, fils d'un chef dinka, et deux militaires ont été pendus le lendemain ; l'un d'eux, blessé, a été transporté sur une civière jusqu'au gibet. Vingt-quatre accusés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement et quatre ont été acquittés. Un second procès doit s'ouvrir bientôt pour les mêmes faits contre soixante-quatorze accusés.

Les insurgés sudistes et leurs organisations ne disposent d'aucun appui extérieur ; la sympathie des gouvernements des Etats négro-africains voisins (Congo, République Centre-Africaine, Ouganda) ne se traduit par aucun soutien actif, d'autant plus que ces gouvernements sont soumis aux pressions diplomatiques du gouvernement soudanais. Dans la situation actuelle, les insurgés ne disposent donc ni de moyens militaires (leur armement se composerait surtout d'arcs et de sagaies) ni d'un soutien extérieur suffisants pour faire reculer le gouvernement soudanais, mais ils peuvent par contre

entretenir sans doute pendant longtemps une guérilla et une action terroriste, et peut-être amener un jour les dirigeants soudanais à négocier.

Le gouvernement soudanais a expulsé, le 28 février dernier, la majeure partie des missionnaires étrangers se trouvant encore dans les provinces du Sud (272 prêtres et religieux catholiques en majeure partie italiens et 28 pasteurs protestants, britanniques et américains). Le général Mohammed Irwa, ministre de l'Intérieur, a déclaré que cette décision était motivée « par la manière dont ces religieux ont abusé de l'hospitalité soudanaise et par leurs ingérences dans les affaires soudanaises ».

Le gouvernement soudanais reproche aux missionnaires d'avoir aidé les insurgés. Le 16 mars, le général Irwa a menacé quinze jours plus tard d'expulser les missionnaires restés dans le pays « si les missionnaires qui ont été expulsés dernièrement... ne mettent pas fin à leurs fausses accusations ». Le Pape Paul VI avait reçu le 11 mars les missionnaires catholiques expulsés et leur avait exprimé les regrets de l'Eglise, affirmant que la mesure prise par les autorités soudanaises est « dépourvue des motifs par lesquels on veut la justifier ».

L'insurrection n'a cependant pas été réprimée, bien que peu d'informations parviennent directement du Soudan : mais l'afflux croissant des réfugiés soudanais en Ouganda est une preuve de l'importance des combats et de la répression ; plusieurs milliers d'entre eux ont passé la frontière depuis le mois de janvier ; les autorités soudanaises continuent à se plaindre des attaques menées par des insurgés à partir des territoires ougandais et congolais. Les autorités ougandaises ont pris pourtant des mesures et le président de l'Union Nationale Africaine du Soudan, M. Joseph Oduho, a été condamné à neuf mois d'emprisonnement pour avoir dirigé une association illégale, mais l'accusation d'avoir organisé une expédition militaire contre le Soudan n'a pas été retenue contre lui. Des incidents ont lieu aussi périodiquement à la frontière congolaise ; le plus grave a eu lieu le 20 mars où, selon des informations de Léopoldville, des troupes soudanaises ont poursuivi des réfugiés soudanais sur le territoire de la Province Orientale, ont incendié un village et tué une trentaine de personnes. Les gendarmes congolais sont intervenus et ont refoulé les assaillants. De nombreux réfugiés soudanais et des missionnaires catholiques expulsés sont en effet installés dans la région d'Aba, au Nord de la Province Orientale, dont la population appartient d'ailleurs à la même ethnie, ce qui explique le soutien apporté par elle aux réfugiés. Le gouvernement de Léopoldville a protesté énergiquement, le 2 avril dernier, auprès de celui de Khartoum contre ces incursions des troupes soudanaises, mais cette protestation a été rejetée par le gouvernement soudanais qui nie la réalité de ces incidents ; le même gouvernement a rejeté, pour les mêmes raisons, la proposition faite par M. Milton Obote, premier ministre de l'Ouganda, de réunir les ministres de la défense des trois pays voisins (Soudan, Congo, Ouganda) afin de discuter des problèmes posés par la tension existant dans les régions frontalières ; il est probable que le gouvernement soudanais redoute que les autorités des pays voisins en viennent à appuyer

dans une certaine mesure les revendications des populations négro-africaines du Sud.

## REPUBLIQUE SOMALIE.

*L'IRREDENTISME SOMALI.* — « Comment pouvons-nous considérer nos frères comme des étrangers, eux qui parlent notre langue, professent notre religion et ont les mêmes traditions ? Notre malheur est que nous sommes entourés non pas de voisins, mais de nos frères de sang. »

Cette affirmation du Premier Ministre de la République Somalie, le Dr Abdirashid Shermarke, a expliqué les conflits qui ont éclaté entre la Somalie et ses voisins d'Ethiopie et le Kenya.

La situation des Somalis est analogue à celle des Kurdes, car ils sont répartis entre quatre territoires : la Côte française des Somalis (dont la population est hétérogène, car à côté des Somalis l'on y trouve des Danakil et d'autres éléments ethniques), la République Somalie (née en juillet 1960 de la fusion entre l'ancienne Somalie sous domination italienne et du Somaliland sous domination britannique), l'Ethiopie (dont la province de l'Ogaden a une population en grande majorité Somalie) et le Kenya (où la province septentrionale — Northern Frontier District — a une population nomade composée de tribus somalis). Comme les Kurdes, les populations somalies sont des tribus nomades ayant adopté l'Islam depuis six siècles et dont les qualités guerrières sont connues ; mais contrairement aux Kurdes, la majeure partie des Somalis est actuellement réunie dans leur Etat national ; toutes ces tribus, malgré leurs divisions, ont le sentiment d'être unies par la race et la langue, et il s'agit d'un véritable sentiment national exalté par les bardes itinérants. La Constitution de la Somalie rappelle que le gouvernement et le peuple « œuvreront par tous les moyens pacifiques en vue de l'unification des territoires somalis », et le drapeau national porte une étoile à cinq branches qui rappelle que trois territoires sont encore sous domination étrangère.

L'accession récente du Kenya à l'indépendance a été à l'origine des troubles qui ont éclaté dans la province du Nord-Est ; les deux organisations politiques de cette province avaient réclamé, en 1960-1961, une séparation administrative d'avec le Kenya et le transfert hors de la province de tous les fonctionnaires et militaires négro-africains, puis l'organisation d'un référendum sous le contrôle des Nations-Unies ; la Somalie ayant soutenu ces revendications, des conversations anglo-somalienes furent engagées à Londres en septembre 1963 mais aboutirent à un échec, car les dirigeants politiques du Kenya refusèrent toute cession de territoire et donc l'organisation d'un référendum ; cet échec est à l'origine de troubles sporadiques qui éclatent depuis plusieurs mois dans la province du Nord-Est. Le 25 février, une information de Nairobi annonçait qu'une section des Kenya Rifles, à la recherche de « bandits séparatistes somalis », était tombée dans une embuscade, le commandant a été tué et vingt soldats ont disparu.

La situation dans la province septentrionale du Kenya est donc

l'inverse de celle qui existe dans les provinces méridionales du Soudan : la population négro-africaine, chrétienne ou animiste de celles-ci refuse la domination des populations arabisées et islamisées du Nord, alors que dans le Nord du Kenya, une population hamite et musulmane refuse de faire partie du Kenya où la population est en grande majorité négro-africaine et en grande partie christianisée. Les Somalis du Nord affirment qu'ils n'ont rien de commun, ni la langue, ni la religion, ni la civilisation, ni la race avec les tribus du Kenya.

« Il n'y a pas de chameaux sur le Mont Kenya », disent-ils pour symboliser cette opposition (le Mont Kenya est devenu le symbole national du pays et le leader Jomo Kenyatta lui a emprunté son nom).

Les efforts des autorités du Kenya pour obtenir le ralliement des tribus paraissent avoir été vains. Un sondage effectué en octobre 1962 avait relevé que 80 % des habitants souhaitaient le rattachement à la Somalie et le gouvernement de Nairobi n'a pu organiser les élections dans cette région. Le différend entre la Somalie et le Kenya a été examiné à la Conférence des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine qui s'est ouverte à Lagos le 24 février, mais toute solution est impossible, car le Kenya refuse de reconnaître aux Somalis le droit à l'autodétermination, et la Charte d'Addis-Abeba lie les gouvernements africains.

Il en est de même pour le différend somalo-éthiopien, qui a dégénéré en batailles sanglantes à la frontière de l'Ogaden au cours du mois de février dernier ; le prétexte de ce conflit est la délimitation des frontières (le même prétexte avait servi aux Italiens pour attaquer l'Éthiopie en 1935), mais la cause réelle est l'existence d'une population somalie nombreuse dans la province de l'Ogaden ; car pour les tribus somalies, la frontière n'a pas d'existence réelle et elles la traversent au cours de leurs déplacements saisonniers. Le gouvernement éthiopien affirme que cette province est éthiopienne et refuse donc autant que le Kenya toute concession aux revendications somalies. L'irréductibilité somali est donc destinée à durer et à représenter une menace pour l'Éthiopie et le Kenya, mais il est évidemment impossible pour la Somalie d'engager une guerre contre ses voisins. Quelle que soit la responsabilité initiale des combats qui viennent d'avoir lieu, ceux-ci ont été semble-t-il une occasion pour attirer l'attention des Nations-Unies et des gouvernements africains en particulier sur la situation du peuple somali coupé en quatre tronçons par les frontières actuelles.

## ASIE

Les nouveaux Etats asiatiques ont une histoire nationale plus longue que ceux de l'Afrique tropicale, ils ont en général une langue, une religion et des traditions communes, mais presque tous ont sur leur territoire des populations qui participent à d'autres traditions, ont une langue et une religion différentes. Certains pays ont adopté

une Constitution fédérale, le gouvernement indien a dû admettre le regroupement des Etats fédérés sur une base linguistique qu'il avait d'abord refusé, mais il doit faire face au soulèvement des Nagas ; la Birmanie, malgré l'adoption du fédéralisme, n'a pas réussi à réduire les insurrections de certaines minorités. Tandis que le gouvernement irakien a commencé à négocier avec les nationalistes kurdes.

## KURDISTAN.

Aucun accord n'a encore été conclu entre les Kurdes et le gouvernement de Baghdad, alors que le cessez-le-feu avait été annoncé le 11 février ; les quelques informations qui nous parviennent de Baghdad sont d'ailleurs contradictoires. C'est en particulier le cas des comptes rendus de la conférence de presse donnée à la fin du mois de Février par le général Barzani à neuf correspondants étrangers ; l'Agence France-Presse publie des déclarations conciliantes qui, si elles sont exactes, révéleraient que le général Barzani aurait renoncé à certaines des plus importantes revendications kurdes, c'est-à-dire à la formation d'un gouvernement provincial et d'unités armées entièrement kurdes ; il n'exigerait même plus la nomination de Kurdes aux postes administratifs du Kurdistan. Il aurait précisé : « Nous allons dissoudre l'administration locale que nous avions installée et nous donnerons toute notre assistance aux fonctionnaires que nommera le gouvernement central. Ce n'est plus le moment de faire des distinctions importantes. Nous relevons tous du même gouvernement ». Mustapha Barzani aurait même ajouté qu'il ne s'opposerait pas à la dissolution du Parti démocratique du Kurdistan Irakien, si la direction du parti et le gouvernement irakien parvenaient à un accord à ce sujet, et qu'il était prêt à quitter le pays si sa présence n'était plus jugée indispensable. Le correspondant de l'Agence Reuter, M. Alain Brown, a rapporté au contraire des propos moins conciliants ; il a d'ailleurs été expulsé par les autorités irakiennes. Comment expliquer ces divergences et surtout le caractère lénifiant des déclarations rapportées par l'A. F. P. ? Les journalistes ont peut-être été victimes d'une traduction « orientée » (bien qu'un certain nombre d'officiers kurdes parlent anglais), mais si ces déclarations sont exactes, il faudrait alors admettre que la situation des nationalistes kurdes serait devenue presque intenable pour qu'ils acceptent de renoncer à leurs principales revendications.

Cela paraît invraisemblable à Gavin Young qui, lors de son séjour récent au Kurdistan (cf. " *Ar Vro* " n° 24), avait pu rencontrer Jallal Talabani ; celui-ci avait affirmé que les Kurdes pouvaient faire des concessions sur certains points (partage des royalties, constitution d'une armée distincte) mais que l'autonomie n'était pas négociable (" *The Observer* ", 15 mars 1964).

Les autorités irakiennes ont continué à libérer les prisonniers kurdes et ont promulgué une amnistie pour tous ceux qui ont participé à l'insurrection. Le général Rachid Mousleh, ministre de l'intérieur et gouverneur militaire général, a annoncé, le 17 mars dernier, qu'une décentralisation administrative sera appliquée dans

les deux prochains mois à toutes les provinces qui ont été le théâtre du soulèvement kurde, il a ajouté : « Le gouvernement réunit actuellement toutes les données nécessaires en vue d'appliquer ce système de décentralisation et envisage de l'étendre à d'autres régions ». Tout cela paraît bien en retrait sur les revendications kurdes, mais il est possible aussi que le gouvernement irakien accorde en fait l'autonomie sans vouloir la reconnaître ; il faut attendre d'autres informations pour connaître ce qui se passe au Kurdistan.

## BIRMANIE.

La Birmanie avait, dès les premières années de son indépendance, dû faire face aux insurrections menées par des peuples non-birmans ; ne pouvant les réduire, les dirigeants avaient adopté une Constitution fédérale et accordé un statut autonome aux Karens, aux Shans, aux Mons et aux Kachins ; mais ceux-ci n'avaient pas été satisfaits de l'application effective de la constitution et leur mécontentement contre la domination de la majorité birmane a provoqué de nouvelles insurrections. Le coup d'état militaire qui a porté au pouvoir le maréchal Ne Win, en mars 1962, était d'ailleurs beaucoup plus dirigé contre les fédéralistes que contre l'ancien premier ministre U Nu. Le nouveau gouvernement n'a d'ailleurs pu réduire ces diverses insurrections, et dans certaines régions l'autorité du gouvernement central ne dépasse pas une zone de quelques kilomètres autour des principales villes (selon M. D. Bloodworth, correspondant de "The Observer", article daté de Rangoun le 29 février 1964) ; les négociations étaient en cours depuis plusieurs mois et le Maréchal Ne Win avait annoncé une grande offensive contre les dissidents (il existe aussi des guérillas communistes), mais il ne lui reste plus qu'un mois pour y procéder car la saison sèche, seule propice aux opérations militaires, finit en mai ; le général a cependant refusé l'appui des troupes chinoises proposé par le gouvernement de Pékin. Les négociations menées avec les Karens viennent d'ailleurs d'aboutir, le 13 mars 1964, à un accord de cessez-le-feu dont l'application sera contrôlée par une commission mixte. Les délégués karens participeront à la Conférence qui doit se tenir pour élaborer la nouvelle constitution de l'Union Birmane.

## NAGALAND.

AR VRO (cf. n° 20) a déjà signalé la lutte pour l'indépendance qui se poursuit au Nagaland depuis plus de huit ans ; c'est une guerre encore plus « secrète » que celle du Kurdistan et du Sud du Soudan, car depuis 1955 aucun journaliste n'a été autorisé par les autorités indiennes à se rendre dans cette région ; les autorités affirment d'ailleurs (*war un ton anavezet*) que l'insurrection est « limitée » à une petite minorité qui a été désavouée par la grande majorité et qu'elles rejettent avec indignation les accusations d'atrocités (pourtant

très précises) faites par le Conseil National du Nagaland et son leader Mr. A. Z. Phizo.

Le voyage clandestin effectué au Nagaland en 1961 par Mr. Gavin Young, après plus de quinze jours de marche à travers la jungle birmane, a révélé que la Garde Nationale circulait librement à travers le territoire, même à proximité de la capitale tenue par les forces indiennes, et que la population paraissait favorable à l'insurrection.

Devant l'impossibilité d'écraser l'insurrection, le gouvernement indien s'est décidé à faire des concessions ; après des négociations menées avec la Convention Nationale Populaire, organisation fondée en 1957 par quelques chefs modérés soutenus par l'administration indienne, il a accordé au Nagaland le statut d'Etat autonome dans l'Union indienne. La création de cet Etat, rendue effective en 1963, n'a pas entraîné le ralliement des insurgés ; une offre d'amnistie leur a été faite du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août 1963 et prolongée au cours du mois suivant ; elle a été un échec complet (des offres analogues n'ont pas eu davantage de succès au Kurdistan et en Algérie) ; 164 « hostiles » (terme utilisé en anglais pour désigner les insurgés) seulement se sont rendus, selon le gouvernement de Delhi, et la plupart d'entre eux n'étaient pas armés.

La guérilla dure donc toujours et les autorités indiennes reconnaissent que leurs forces ont des difficultés à poursuivre les combattants nagas dans les montagnes boisées et dans la jungle. C'est sans doute la raison pour laquelle les autorités ont décidé de « regrouper » les populations nagas (400.000 personnes) dans 200 villages fortifiés (des « regroupements » analogues ont été réalisés en Algérie, au Sud du Viet-Nam et en Malaisie ; ils n'ont réussi que dans ce dernier pays). Il est difficile de savoir si cette opération de regroupement pourra être effectuée et si elle augmentera la popularité du Conseil Exécutif installé par les Indiens.

Des tentatives de négociations entre le gouvernement indien et les représentants des insurgés ont eu lieu en 1963, grâce à l'initiative du Révérend Michaël Scot, connu dans les pays de langue anglaise pour ses interventions en faveur des opprimés (il a été expulsé d'Afrique du Sud il y a quelques années), mais elles ont échoué, les autorités indiennes refusant le plébiscite proposé par le Conseil National Naga ; en janvier 1964 des négociations devaient s'ouvrir entre M. Phizo et les représentants du gouvernement indien, mais le leader naga a en définitive refusé de se rendre en Assam, affirmant que le gouvernement indien avait posé des conditions qu'il ne pouvait accepter.

Les premières élections ont eu lieu le 31 janvier 1964, mais aucun représentant de la presse étrangère n'a été autorisé à y assister. Le vote a été limité aux régions pacifiées, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas eu lieu dans une partie importante du territoire ; les élections ont été faites sous la protection de deux divisions indiennes et, selon des informations fournies par des leaders nationalistes nagas, l'armée indienne aurait, au cours des opérations menées au cours du mois de décembre 1963, brûlé des villages, procédé à des exactions, des meurtres et des tortures de non-combattants. L'Organisation Nationaliste Naga, soutenue par l'armée indienne, a obtenu la majorité des sièges à pourvoir.

Les insurgés ne reçoivent aucune aide extérieure, bien que l'on ait pensé à une aide chinoise possible depuis le conflit sino-indien, mais si cette aide ne s'est pas manifestée jusqu'ici, elle pourrait intervenir un jour.

Il peut paraître étonnant qu'un aussi petit peuple que les Nagas veuille à tout prix l'indépendance, alors que l'Union Indienne malgré tout est un État qui respecte une certaine diversité ; mais les Nagas n'ont jamais fait partie de l'Inde, ils ont une civilisation fort différente de celle de l'Inde, et ils ont été soumis par les Britanniques assez tardivement. Le journal anglais "The Observer" remarquait fort justement : « Le gouvernement indien dépense des sommes importantes dans ce territoire dont il ne retire rien. Mais apparemment les Nagas ne veulent pas d'une administration indienne, même bien intentionnée. Ils craignent d'être détribalisés. L'Inde, qui a souffert si longtemps d'une domination étrangère, ne devrait pas être étonnée si les Nagas préfèrent le self-government au « bon » gouvernement ». Il est d'ailleurs possible que les insurgés acceptent un statut analogue à celui de Bhoutan et du Sikkim, petits États himalayens, dont l'Inde assure la représentation et les relations extérieures en vertu des traités, mais où elle n'intervient pas dans l'administration intérieure.

Pour aider la langue bretonne...

Pour aider les éditions bretonnes...

Quêtez pouz

**KUZUL AR BREZHONEG**

Envoyez vos oboles à son secrétaire

Lili MORVEZEN, 6, avenue de la Gare,  
Concarneau — C. C. P. 1316-63 Nantes

KUZUL AR BREZHONEG groupe :  
revue *Al Liamm*, éditions *Al Liamm*, *Hor Yezh*, *Preder*,  
*Skol*, *Barr-Heol*, éditions de la Bible, *Skol Ober*, Section  
bretonne du Congrès Celtique International, Camp des  
Bretonnants, *Ar Bedenn evit ar Vro*, Union des Ecrivains  
Bretons, etc..., etc...

AIDEZ LES ÉCRIVAINS BRETONS !

AIDEZ LES DÉFENSEURS DE LA LANGUE BRETONNE !

AIDEZ LES ENSEIGNANTS BRETONS !

## On nous écrit...

### ■ LE "DESERT" OCCITAN.

« Nous lisons dans le N° 21 de la revue bretonne *Ar Vro*, publication fort bien faite et sérieuse, sous la signature de l'abbé Bourdelles, un article très documenté au sujet de l'avenir économique fort compromis de la Bretagne, et intitulé "Faire sauter le carcan". Nous sommes en plein accord avec lui, lorsqu'il montre cette province entourée comme d'une muraille qui l'empêche de recevoir par mer les matières premières (fer charbon, etc...) dont elle aurait besoin, muraille cependant ouverte vers la terre, il est vrai, mais seulement pour laisser partir, sans contre-partie, sa substance vive. Bravo ! Nous connaissons la question, nous aussi, et ne voyons pas avec plaisir notre gaz et notre jeunesse « monter » à Paris et y rester...

Mais nous ne pouvons plus suivre l'abbé Bourdelles lorsqu'il écrit : « On crée à coup de centaines de milliards un arrière-pays pour Marseille. En effet, derrière Marseille, il n'y a que les Alpes du sud, vides ; le Languedoc, peu peuplé ; les Cévennes et le Massif Central dépeuplés ; et le Rhône peu navigable ».

Or cette idée d'une Occitanie dépeuplée et quasi-déserte, qui est assez juste aujourd'hui, reconnaissons-le, ce n'est pas l'abbé Bourdelles qui l'a inventée. Nous l'avons trouvée aussi en Lorraine, tout récemment, avec ce commentaire que, puisque les Occitans ne veulent pas être éduqués (pourquoi pas : civilisés ?), il faut les abandonner et consacrer tous les moyens aux régions qui, comme le Nord, l'Est et la Région parisienne, acceptent l'évolution moderne. J'ai la nette impression que certains cercles parisiens s'efforcent de faire parler les chiffres, sans tenir compte des raisons dans le passé de cet état de choses — et s'efforcent de diviser un mouvement qui se révèle sérieux et dangereux pour l'État « un et indivisible ». Une tactique que je signale et à laquelle il ne faut pas se laisser prendre !

Oui, dans l'état actuel, la Provence et le Languedoc, et aussi la Gascogne, l'Auvergne et le Limousin sont, sinon vides, en vérité assez handicapés. Mais depuis quand ? Et pour quelles raisons ?

Depuis quand ? Depuis Richelieu et Louis XIV au moins,

et surtout depuis la concentration industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, renforcée au XX<sup>e</sup>. Peu à peu, les petites entreprises, qu'on trouvait partout et qui vivaient toutes et faisaient vivre une nombreuse population, ont dû fermer leurs portes, au profit des grandes manufactures de l'Est, du Nord, de la Région parisienne et des banlieues de quelques grandes villes (Marseille, Lyon, Toulouse...).

Pourquoi ?

D'abord, la Révocation de l'Edit de Nantes força une masse de Protestants des Cévennes, de l'Albigeois, du Quercy, du Béarn à prendre la fuite et à trouver un asile en Prusse où le roi facilita largement leur installation. Et les entreprises qu'ils exploitaient ne furent pas reprises par les Catholiques. Il y eut un dépeuplement et un appauvrissement certains et définitifs.

Puis le capitalisme bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle trouva plus pratique de concentrer les industries aux lieux mêmes où se trouvaient en abondance les moyens de production (charbon, fer) et une population abondante, c'est-à-dire, rappelons-le, le Nord, l'Est les banlieues des grandes villes, de Paris en particulier. Et une à une, les industries qui étaient encore actives de nos régions (mines nombreuses quoique d'importance modeste, tissages, moulins à blé et à huile, scieries et industrie du meuble, etc...) durent à leur tour fermer leurs portes, et les ouvriers s'expatrier...

Enfin la conquête d'un empire colonial, si elle fit la gloire de la France, et si nous en lisons avec fierté (!) l'histoire dans les manuels scolaires, fit naître pour nous une concurrence dangereuse, favorisée par le grand capitalisme, et que nous ne pûmes combattre : les vins d'Algérie, les huiles d'arachide du Sénégal, la soie de l'Orient... Il n'est que de songer au riz de Camargue qui ne dut sa prospérité qu'à la perte de l'Indochine...

Et le Progrès, avec un P majuscule ? Nous n'en sommes point ennemis, bien au contraire. Encore convient-il de le manier avec prudence... Lorsque les bateaux n'étaient pas trop grands, ils pouvaient naviguer aisément sur le Rhône et sur le Canal des Deux Mers, ce qui faisait vivre une nombreuse population de marinières et aussi les cités édifiées sur leurs rives. Maintenant les bateaux sont trop grands et ils ne peuvent plus naviguer dans ces voies d'eau qui, elles, n'ont été ni élargies ni surtout approfondies !... Autre chose : autrefois, on implanta les usines sur les lieux d'extraction du charbon et du fer. Aujourd'hui, on transporte l'électricité et le gaz dans les mêmes lieux au lieu d'implanter à leur source de nouvelles usines. Et si nous possédons l'énergie, nous n'en sommes pas plus riches pour cela, puisque le grand capitalisme nous les ravit...

N'est-ce point clair ? Si nos contrées sont presque vides et désertes, tout au moins sérieusement dépeuplées et appauvries, ce n'est point leur vocation naturelle, mais la conséquence de mesures économiques (et politiques) concertées et voulues en haut lieu. Et l'aide que nous demandons pour elles, ce n'est point dans le but de leur confectionner une prospérité factice, mais bien pour leur rendre leur prospérité originaire, et dont elle jouit durant les siècles passés.

Aussi serons-nous d'autant plus à notre aise pour nous joindre aux Bretons, et demander avec eux que cette région, qui fut grande et qui possède toujours de grandes possibilités, ne soit pas non plus négligée ni sacrifiée « pour la plus grande gloire des Grands »...

Marcel CARRIÈRES,  
membre de l'Institut d'Etudes Occitanes.

#### ■ TERRE DU PASSE ?

« Ayant eu l'occasion de lire le n° 159 des *Annales Conferencia* de janvier 64, j'y trouve, sous la signature de J. Basdevant, ministre plénipotentiaire, directeur général des affaires culturelles et techniques au ministère des Affaires Étrangères, un article qui ne manque pas de saveur. Cet article (ou plutôt cette conférence) est intitulé : " La langue française dans le monde d'aujourd'hui ". Le citoyen se réjouit de voir que la langue française fait des progrès dans le monde et devient une langue de masse.

Ce qui nous intéresse est le passage suivant que je suis obligée de citer, le numéro en question ne m'appartient et je ne l'ai pas trouvé à A... :

« La situation est relativement simple si la langue française « s'empare entièrement de l'esprit de l'enfant, s'il y a en « quelque sorte *debellatio* de la langue maternelle, si celle-ci, « trop pauvre, trop ingrate, disparaît entièrement ou se contente du rang modeste de patois, de langue courante. C'est « le cas dans les pays d'Afrique d'expression française, à « l'égard de certains dialectes locaux, ou à Haïti à l'égard du « créole, comme CE FUT le cas en France, à l'égard des « idiomes de nos provinces. Cette évolution n'ira pas sans « éveiller quelques regrets sentimentaux, mais elle paraît irréversible. »

La langue bretonne évidemment n'est pas nommée spécialement, mais il est intéressant de lire sous la plume d'un monsieur qui possède tant de titres officiels que les « idiomes » nationaux des « provinces » ne sont plus qu'un souvenir.

La suite de l'article envisage pourtant des solutions intéressantes.

santes pour développer un bilinguisme valable, mais comme il est parlé des provinces françaises au passé, il est bien évident qu'aucune solution actuelle ne serait plus valable.

Je vous livre ces réflexions à titre d'information, ne me sentant pas de taille à en tirer un article court et percutant, mais je crois que les Flamands, Basques... en plus de nous seraient intéressés par une opinion aussi qualifiée que celle de M. Basdevant. »

G. A. 21-1-64.

#### ■ MORVAN MARCHAL.

« L'article sur " Tad an Emzav " est animé d'excellentes intentions et fait preuve de franchise dans les sentiments exprimés.

Mais je tiens à souligner que la petite anecdote sur le « vieil ecclésiastique » ne fut pas contée à G. Penaod, mais bien à moi-même.

Penaod, comme d'autres amis d'ailleurs, connaît cette histoire depuis plusieurs années. Cette façon de la publier dans « *Ar Vro* » (n° 22) appelle une mise au point.

L'« abattoir » des vieux prêtres ne se situe pas à Château-giron, mais à Châteaubourg !

Quant au *Gorsedd*, il doit pour l'instant se contenter d'un siège officiel (*Kador Veur*) ayant pignon sur rue (monument historique ; bail de très longue durée) et ceci obtenu auprès de l'administration d'une grande ville de Bretagne grâce à mes interventions répétées. Cet édifice circulaire — coupole de pierre avec, au sommet, un lanterneau — est classé. Sa restauration demandera encore quelque temps.

Devrais-je ajouter qu'il y a lieu de déplorer vivement l'éparpillement de la bibliothèque et des manuscrits ayant appartenus à *Maen Nevez*... alors que j'exprimais le désir de voir le *Gorsedd* en hériter ! Mais mon souhait ne fut entendu de personne, sauf de Pierre Loisel.

J'espère toutefois avoir la possibilité d'apposer, au nom de *Koun Breizh*, une plaque sur sa sépulture dans les mois à venir.

Il me faudrait aussi mentionner que l'excellent Gérard Toublanc est, ma foi, bien excusable de ne pas avoir « vécu » les événements qui se sont déroulés il y a vingt ans...

Les propos prêtés à Morvan Marchal concernant les activités de la police de Vichy ne furent jamais publiés par *Kad* en 1942 pour cette simple raison que ma revue avait cessé sa publication en 1939... et ne devait reprendre qu'en 1946, avec un *Poellgor* élargi : Kerverziou et Natrovissus en faisaient partie.

D'autre part, je crois que la dernière grande joie de Marchal fut l'annonce d'un siège social pour le Collège des Bardes, lors de ma visite il y a un an révolu. La photo présentée de l'édifice choisi fit très forte impression sur l'architecte — véritable « maître-d'œuvre » — qui était notre vieil ami.

Raffig TULLOU.

N. B. — G. P. est bien intentionné en citant les fidèles amis de Marchal ; mais pourquoi omettre, en la circonstance, R. Vaillant, fidèle ami de *Maen Nevez* et notre savant ami, de plus éminent celtisant ? »

#### ■ C. I. E. B.

« Un " COMITE D'INFORMATION DE L'EMIGRATION BRETONNE " vient de se constituer. Il a son siège 15, rue Guy-Môquet, Paris (XVII<sup>e</sup>).

Son but est de faire connaître à nos compatriotes émigrés à travers toute la France et le reste du monde les problèmes qui se posent actuellement en Bretagne, l'action du C.E.L.I.B. et le devoir pour tous les Bretons de le soutenir.

Le C. I. E. B. tiendra son premier Congrès le 3 ou le 4 août 1964 à Carhaix. Il invite tous nos compatriotes qui seront revenus en vacances au pays à y assister nombreux. »

M. KERHUEL.

#### ■ CAMP DE TRAVAIL DE BREURIEZH SANT ERWAN.

« Breuriezh Sant Erwan organise un Camp de Travail, dans la Paroisse de Plougras (Côtes-du-Nord), du 2 au 16 août, pour les jeunes bretonnants, âgés d'au moins 18 ans, désireux d'améliorer leur connaissance du breton parlé et de réfléchir aux problèmes de la Bretagne, sous la direction de MM. les Abbés Bourdelles et Le Calvez, de Lannion.

L'emploi du temps sera divisé en deux parties : étude et travail rétribué dans les fermes. Le logement et la nourriture, assurés par M. le Recteur de la paroisse, coûteront 4 F par jour.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière d'écrire à M. Yann TALBOT, professeur à Saint-Joseph, Lannion (Côtes-du-Nord). »

### F. A. L. S. A. B.

C'est encore au Trégor qu'échoit l'honneur de recevoir les lutteurs britanniques. Après Belle-Isle-en-Terre, c'est en effet le Comité des Fêtes de Plouaret qui prend la responsabilité d'organiser cette rencontre au sommet entre les champions d'Outre-Manche et les futurs champions de Bretagne 1964. Nous sommes certains que l'immense succès populaire et sportif remporté l'an dernier se renouvellera.

Le calendrier de la F. A. L. S. A. B. se trouve donc complété ou modifié comme suit :

19	avril	: SAVIGNY-SUR-ORGE : démonstration.
26	"	: TAL-AR-GROAZ en CROZON : démonstration (4 lut.).
3	mai	: ATHIS-MONS : championnats des Bretons émigrés.
7	"	: CLÈGUER : tournoi régional.
18	"	: PLOUGRAS : tournoi fédéral (5 catégories).
24	"	: MESLAN : tournoi fédéral (6 catégories).
6	juin	: POISSY : tournoi régional.
7	"	: POISSY : rencontre Paris-Bretagne.
14	"	: ST-GUÉNOLE - PENMAR'CH : démonstration.
5	juillet	: ERQUY : tournoi régional (4 catégories).
13	"	: PLOUARET : tournoi régional (5 catégories).
21	"	: BELLE-ISLE-EN-TERRE : tournoi fédéral (6 catég.).
25	"	: QUIMPER : démonstration (4 lutteurs).
26	"	: ARZANO : tournoi fédéral (6 catégories).
2	août	: MOTREFF : championnats de Bretagne.
2	"	: PORTSALL en PLOUDALMEZEAU : démonstration.
9	"	: PLOUARET : <i>Championnats Interceltiques</i> .
9	"	: COMMANA : tournoi régional.
15	"	: BÉNODET : tournoi interceltique.
15	"	: PLOMELIN : tournoi régional.
15	"	: REDON : démonstration.
16	"	: »
16	"	: LE RESTO en LANESTER : revanche des Championnats Interceltiques.
16	"	: LE RELECQ en PLOUNEUR-MENEZ : tournoi régional (4 catégories).
22	"	: SAINT-MARTIN-SUR-OUST : démonstration.
23	"	: PLOUNEVEZ-MOEDEC : tournoi régional (4 catég.).
7	septembre	: KERNÉVEL : tournoi régional (3 catégories).
13	"	: VIEUX-MARCHÉ : tournoi régional (4 catégories).

### A PROPOS DE LA THESE DU D<sup>r</sup> BOTHOREL : " LA TUBERCULOSE EN BRETAGNE ".

« La tuberculose ne serait-elle pas aussi, dans une certaine mesure du moins, une manifestation de l'inadaptation sociale du Breton ? Le fait que les Bretons, comme d'ailleurs les peuples celtiques d'Outre-Manche, sont particulièrement frappés par cette maladie est bien connu et, par ailleurs,

l'influence des facteurs psychiques a été mise en relief par divers auteurs : Laennec avait déjà écrit que la tuberculose est la maladie des passions tristes. Le regretté Docteur Kervran avait publié dans la " Revue de la Tuberculose " (Mars-Avril 1941) un article dans lequel il rendait compte des études qui avaient été consacrées à ce sujet et discutait les hypothèses qui avaient été avancées.

Depuis le début du siècle, les départements bretons, et surtout les trois départements bas-bretons, ont un taux particulièrement élevé de morbidité et de mortalité tuberculeuse. De 1913 à 1933, les cinq départements bretons partagent, avec quelques autres départements, « le triste privilège d'avoir constamment, pour 100.000 habitants, plus de 200 morts par tuberculose chaque année ». De 1935 à 1941, seuls le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan avaient conservé des taux de mortalité voisins de 200 (supérieurs même certaines années), alors que ce taux était tombé à 120 pour la France. Les statistiques fournies par les divers sanatoria professionnels, par l'armée, la marine et les arsenaux comportaient des contrastes analogues, que, fait plus surprenant, l'on retrouvait aussi pour les Bretons émigrés.

M. Arnould, qui a consacré une étude à la tuberculose chez les peuples celtiques, avait constaté que les Irlandais, les Écossais et les Gallois avaient une mortalité tuberculeuse beaucoup plus forte que les Anglais (le surcroît de mortalité s'est élevé, entre 1921 et 1934, à 45 % pour les Irlandais et à 13 % pour les Gallois) et que les Irlandais vivant aux États-Unis et en Angleterre subissaient également une mortalité tuberculeuse étonnamment élevée.

Cette plus grande sensibilité des populations celtiques à la tuberculose est difficile à expliquer ; le D<sup>r</sup> Kervran écartait les causes qui avaient été proposées : l'alcoolisme (la mortalité tuberculeuse était beaucoup plus faible dans les départements normands où la consommation d'alcool était plus forte, et de plus « la tuberculose a régressé depuis 1936, alors que l'alcoolisme faisait en Bretagne de terribles progrès »), le climat, le niveau de vie (à niveau de vie égal les populations celtiques ont une mortalité plus forte que les populations voisines), et il pensait que cette plus grande sensibilité était probablement due au fait que les peuples celtiques avaient été, par suite de leur situation géographique, atteints plus tardivement par cette maladie. Mais cette explication est peut-être insuffisante, car la Bretagne n'est quand même pas isolée du continent européen, et si les Iles britanniques le sont davantage, comment expliquer la différence entre Anglais et Celtes ? Le facteur racial étant à écarter, il paraît probable que la désintégration des civilisations traditionnelles et la crise d'adaptation qu'elle

a provoquée sont les causes principales de cette plus grande sensibilité à la tuberculose.

P. P.

P. S. — La Fondation S.E.F., qui gère les sanatoria et maisons de cure ouverts aux étudiants, vient de publier une statistique portant sur tous les étudiants soignés dans ses établissements du 31 août 1933 au 31 août 1963 : sur 17.750 étudiants soignés pour tuberculose et nés dans les départements français, il y en a 1.420 nés dans les cinq départements bretons, soit 8 % du total, et sur 646 soignés dans la branche mentale (qui n'existe que depuis 1956), 51 sont nés dans les cinq départements bretons, soit 7,90 % ; ces pourcentages sont donc supérieurs à ceux de la population bretonne (6,6 %) ; ils ne tendent d'ailleurs pas à diminuer, puisque du 31 août 1962 au 31 août 1963, le pourcentage des étudiants bretons hospitalisés s'est élevé à 8,9 %. Le rapport de la Fondation S.E.F. précise d'ailleurs : « La Seine, la Seine-et-Oise et les départements bretons sont toujours en tête », et il est certain que la Basse-Bretagne continue à payer un tribut particulièrement lourd à la maladie, car le Finistère fournit à lui seul 35 % des étudiants bretons tuberculeux. »

#### ■ EUROPEADE 64.

« C'est à Anvers que les 4 et 5 avril s'est tenue pour la première fois l'Européade. Cette fête, qui doit avoir lieu chaque année, réunissait cette fois-ci 2.000 participants ; elle est, dans l'esprit des organisateurs, l'occasion de rencontre entre les jeunes Européens et doit aider à établir des liens d'amitié et de fraternité ; à développer chez chacun la conscience d'appartenir à une seule et même communauté d'hommes ; l'Europe.

Nous pûmes constater l'ampleur d'une telle fête dès le premier jour en voyant défiler dans les rues de la ville les « Volkunstgroepen » (groupe d'art populaire) de divers pays : il y avait là de nombreux groupes allemands et notamment des Silésiens, des groupes yougoslaves, turcs, quatre groupes français, des groupes flamands, un groupe polonais, ukrainien, wallon, un groupe anglais du Sussex. Enfin, la Bretagne, invitée par ses amis flamands, était elle aussi représentée par « Ar Gabalerien ».

Ceux-ci, bien que peu nombreux, remportèrent un vif succès auprès du public non seulement le samedi soir pendant le grand bal au cours duquel chaque groupe fit une courte démonstration de danse ou de chant de son pays d'origine, mais surtout le lendemain, dans l'immense vélodrome devant quelque 15.000 spectateurs. Cette séance nous donna, de 14 heures 30 à 19

heures sans interruption, un panorama splendide de l'expression des peuples européens, expression riche en sa diversité. Au cours de cette après-midi, après le discours d'entrée du Président du Mouvement Européen en Flandre et l'hymne national des Flamands, le « Vlaamse Leeuw », nous avons particulièrement apprécié les magnifiques chants flamands et les voix pures des enfants et des jeunes gens qui les interprétèrent, ainsi que les danses brillantes des Ukrainiens qui reçurent l'ovation du public. Puis, au milieu de la seconde partie, annoncés par le « Hier zijn de Bretoenen ! » (Voici les Bretons !) du roman de « Breiz Atao » de l'auteur flamand Valère Depauw, nos compatriotes exécutèrent trois chants bretons dont « An Alarc'h ». Retenus par les organisateurs de l'Européade parmi les deux meilleurs ensembles du spectacle, ils eurent l'honneur de la Télévision.

Riche et vivant, notre folklore était ainsi mis en vedette ; aussi nous remercions nos amis flamands d'avoir permis cette présence bretonne dans cette fête européenne. Nous les remercions plus encore peut-être du chaleureux accueil qu'ils ont réservé aux représentants de notre pays, accueil qui s'acheva le lendemain par une soirée où « Ar Gabalerien » présentèrent avec une vingtaine de chants de leur répertoire un aperçu du folklore musical de la Bretagne.

Et nous nous quittâmes avec l'espoir que se renouvellent de telles journées qui, par les échanges qu'elles permettent, aident à faire de l'Europe un authentique ensemble humain.

« AR VRO » se doit de féliciter le jeune groupe AR GABALERIEN du beau succès qu'il a remporté et de la manière dont il a représenté, avec honneur, la Bretagne. »

#### ■ CARTES POSTALES.

« Vous ayant exprimé mes regrets de voir Jos Le Doaré accompagner les belles photographies de ses cartes de Noël de textes souvent piteux, je tiens à vous faire savoir combien j'apprécie sa nouvelle série de cartes postales, dont les légendes — empruntées à des poèmes de nos meilleurs écrivains — sont enfin à la hauteur des images. Cela nous change un peu de trouvailles du genre « An heol ruz o vout da guz », humoristiquement traduit « Le soleil rouge va se coucher », ou de l'amusant « Ar gouelini a nij hag a hournij (sic) gant tiz », chefs-d'œuvre d'un génie méconnu. Félicitations à Jos Le Doaré... »

K. D., 8-5-64.

## Nous avons lu pour vous :

« **DIAMANTOU KEROULAZ** », roman policier  
de Roparz Hemon.

16 F (sur Lafuma, 25 F ; sur Arches 32 F).

Editions AL LIAMM. Ronan Huon, 2, Venelle Poulbriquen, Brest Saint-Marc.

La beauté simple du style de Roparz Hemon reste pour moi un perpétuel sujet d'étonnement, et d'admiration. Nous avons, en breton, d'autres bons écrivains. Ils ont chacun leur genre, et y réussissent parfaitement. Jarl Priel a élevé au rang d'œuvre littéraire l'art du conteur trécorrois. Youenn Drezen a mis au point une langue classique enrichie des senteurs du terroir. P. J. Helias manie la plume avec une faconde toute biqoudène. Mais Roparz Hemon a su créer un breton standard, riche de tout ce que la langue peut offrir de meilleur, d'une pureté hellénique et dont la beauté dépouillée atteint, dans ses plus récents textes, à la perfection. Non point que Roparz Hemon ne sache, aussi, jongler avec le vocabulaire : des textes tels que ses poèmes irlandais de *Lazhadenn Unvab Aife* ou *Gwarizi Uras Emer*, et de pures merveilles comme *Beajour ar Goañv*, montrent assez qu'il possède, mieux que quiconque, les richesses de sa langue. Mais — peut-être parce qu'il s'est astreint à de nombreuses reprises à la stricte économie du « Brezhoneg Eeun » — c'est dans la simplicité qu'il est le plus remarquable. Les modèles de stylistique qu'il nous a donnés ces dernières années influenceront grandement sur le développement de la langue bretonne écrite.

« *Diamantou Keroulaz* » est un roman policier. Ce n'est pas un roman policier de style américain : les quelques essais policiers que nous possédons en langue bretonne sont avarés de coups de revolver, de whisky et de poupées. Il s'apparente plutôt au genre calme de l'école anglaise caractérisée par la manière d'Agatha Christie. Il n'est pas futuriste — comme ce beau roman de Kerwerc'hez, « *En ur rambreal* » — et la Bretagne y est vue dans la perspective réaliste du temps présent. Les générations et les classes sociales s'y rencontrent, et s'y heurtent : de la châtelaine matriarcale à la jeunesse un

peu évaporée du siècle, en passant par ces petits employés et commerçants de la classe moyenne que Roparz Hemon aime décrire. Les portraits sont tracés d'une main sûre, et cette petite société qui anime le château de Keroulaz vit pour nous avec une intensité étonnante. Des drames s'y déroulent, que nul ne soupçonnerait derrière la façade de politesse et de savoir-vivre de la bonne société. Eût-il pu s'adonner totalement à la littérature que Roparz Hemon eût sûrement bâti une œuvre étonnante sur ce milieu de la petite bourgeoisie et de la petite noblesse léonarde qu'il a pu pénétrer à Brest. Mais, comme chacun sait, l'écrivain breton doit tout faire, et surtout pas vivre de sa plume, donc surtout pas se consacrer à la littérature. En Catalogne ou au Pays de Galles, Roparz Hemon, écrivant en catalan ou en gallois, eût pu — rêve de sa jeunesse — n'être qu'écrivain. Breton, il lui a fallu quitter la Bretagne pour pouvoir consacrer tout son temps à la recherche linguistique. Et même dans ces conditions dramatiques, même en écrivant des grammaires et des dictionnaires, en dirigeant une revue, il a pu — poète et prosateur — donner à notre pays une œuvre remarquable. « *Diamantou Keroulaz* » montre une nouvelle facette du don de cet homme qui n'a pas fini de nous étonner.



« **HISTOIRES DE BRETAGNE** » - Yves-Marie  
Rudel.

(Plon 1963 : 13,90 F.)

Attention à l'« s ». Il ne s'agit pas d'une Histoire de Bretagne, même d'un raccourci, mais d'un pillage, un peu fantaisiste, de cette Histoire pour en tirer personnages qui, pour des motifs très divers, ont droit à la célébrité : des saints, des chefs de guerre, des savants, des écrivains et surtout des marins. Cet amas de gens de mer déséquilibré peut-être l'ensemble et fausse les perspectives, non moins que la rapide galopade à travers les premiers siècles et les haltes multipliées au long des deux derniers pour un épisode qui parfois ne dépasse guère le fait divers. Pourquoi ? La nature même de la documentation utilisée ? Le goût personnel de l'écrivain ? Il prévoit la critique et prie d'avance le lecteur d'excuser cette sélection.

L'intérêt de l'ouvrage, en sus du charme d'un livre bien écrit, sera la révélation au jeune Breton de personnages dont l'histoire officielle ne lui suggère même pas l'existence. On recule devant un exposé didactique, solidement structuré, mais toujours quelque peu aride ; on s'engage avec plaisir dans un

recueil d'anecdotes joliment tournées. De cette lecture, un jeune Breton ne peut que retirer quelque fierté de sa Bretagne. Et néanmoins, cette fierté risque d'être superficielle ; car l'Histoire de Bretagne est tout de même autre chose qu'une juxtaposition de quelques célébrités. On cherche, sans trouver la solution du problème, quel lien profond relie tous ces personnages. A lui seul, l'ouvrage ne saurait être une base de départ solide pour lancer un jeune dans le combat breton et lui insuffler la flamme d'un dévouement ingrat : ce n'est d'ailleurs pas le but de l'auteur qui, de toute évidence, aime très sincèrement son pays.

Quelques très bonnes pages sur Nominoé, Pontcallec, La Rouerie, le monument de Rennes, etc..., aident à faire passer les lignes simplistes sur Duguesclin et la Résistance, dont on ne nous donne que des images d'Epinal. A l'époque, il s'est passé en Bretagne beaucoup d'autres choses, plus obscures et même plus pénibles, mais qui ont tout autant leur place dans des « histoires » de Bretagne, si on ne veut pas que l'impression d'ensemble — et l'Histoire elle-même — soit faussée.

J. H.

▲  
« L'ART GAULOIS » - André Varagnac et Gabrielle Fabre.  
(Collection "Zodiaque".)

Véritable « Défense et illustration de la civilisation celtique », ce livre attire les regards par sa présentation, ses planches magnifiques. Le texte, humblement ramassé dans la pénombre des pages intercalaires, s'efface devant l'image, semble de prime abord n'être qu'une légende au bas des photographies et pourtant, de ces lignes serrées, il y aurait tant et tant à dire qu'on pourrait facilement le risque de tout citer.

Face à la civilisation gréco-orientale, les conquérants celtiques qui, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, envahissent et occupent toute l'Europe continentale et les Iles britanniques, apportaient une civilisation puissamment originale, longuement élaborée au cours de la préhistoire hercynienne, un art non figuratif où « la réalité intime domine les formes apparentes, profondément opposé à l'idéal méditerranéen de la beauté plastique ».

Cet art méprisé et barbare connaît aujourd'hui une extraordinaire résurgence ; il n'est que de feuilleter les pages de cet ouvrage pour que cette *actualité* de l'art celtique nous saute aux yeux d'une façon hallucinante et nous pénètre de sa valeur prophétique.

Longtemps regardée comme le code unique et le critère de toute beauté, née comme un dieu du néant, il est acquis aujourd'hui que « c'est dans le Proche-Orient que la civilisation grecque a lentement mûri pendant des millénaires durant lesquels les péninsules helléniques n'étaient peuplées que par de faibles tribus encore à demi-sauvage ».

« On reconnaît aujourd'hui que le réalisme figuratif méditerranéen dont on a voulu faire le canon universel et classique n'est qu'une esthétique sans véritable lendemain, singulièrement limitée dans le temps et dans l'espace, peut-être même résultat d'un malentendu historique de conversion culturelle d'Aryens éblouis par le réalisme stylisé de l'Assyrie et de l'Egypte. »

Il n'est pas besoin d'insister sur le caractère révolutionnaire de ce manifeste, il est facile de s'imaginer les réactions qu'il a dû susciter. Pour nous, Celtes du XX<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons que clamer notre admiration pour la clairvoyance et le courage des auteurs de ce livre, par delà vingt siècles d'imprégnation gréco-latine.

Ceci étant affirmé, ils nous pardonneront si nous nous permettons de regretter que la portée de cet ouvrage fondamental et capital ait été limitée du fait que certaines habitudes de pensée depuis trop longtemps acquises les aient fait se borner un peu trop exclusivement à une étude de l'art celtique des Gaules.

En vérité, toute étude de la civilisation celtique ancienne doit être entreprise à l'échelon de l'Europe entière, car s'il n'y a pas eu vraiment d'Empire Celtique au sens strictement politique et étatique que nous donnons aujourd'hui à ce mot, le monde celtique ancien, grâce à l'organisation druidique, grâce surtout à sa langue, possédait une incontestable unité ; dans le domaine de l'art elle est tout aussi frappante. Les Celtes de l'antiquité pré-romaine n'étaient pas encore très différenciés et les Gaules ne sont vraiment devenues une entité distincte que dans la mesure où elles se sont latinisées.

Les auteurs ont d'ailleurs tellement bien senti cette réalité que, parmi les œuvres qu'ils nous présentent, beaucoup viennent de territoires celtiques autres que ceux des Gaules. Tels le fameux « vase de Gunderstrup » en Danemark, pièce maîtresse, ou « la chasse infernale de Mérida » en Espagne. Par ailleurs également les mêmes auteurs ont parfaitement compris que les clefs de la civilisation celtique des Gaules ne pouvaient se trouver que dans les vivantes Celties du Pays de Galles et d'Irlande, qu'une interprétation valable de telle ou telle figure de son panthéon, par exemple, n'était souvent possible qu'en se référant aux Mabinogion ou à la Saga irlandaise et non la suite de quelque grossière assimilation à une divinité romaine. Les Gaules, provinces de la Celtie, sont les

parties d'un tout qui a commencé avant elles et dont l'existence continue après leur disparition. Les nuances locales à cette époque sont secondaires.

Quant à l'influence des civilisations plus anciennes rencontrées par les Celtes lors de leur installation dans l'Ouest européen, civilisation des chasseurs de rennes et des mégalithes, peut-être les auteurs de cet ouvrage, cédant à une tendance « territoriale » qui possède tous les historiens français, y attachent-ils une importance un peu trop grande.

Les Celtes, quand ils envahissent l'Occident, sont déjà une race majeure qui apporte avec elle une civilisation supérieure et en plein épanouissement. Les mégalithes dressés par les hommes du couchant n'étaient plus guère qu'un élément du paysage et c'est en ce sens surtout qu'ils ont pu exercer sur l'âme des Celtes une influence durable, au même titre que les rochers, le ciel et la végétation. Et il y avait déjà bien longtemps sans doute que les races qui les avaient élevés s'étaient évanouies dans les brouillards du passé en compagnie des peuples mythiques. Si nous associons dans notre esprit les dolmens et les menhirs avec la religion druidique, c'est que les druides les utilisèrent effectivement, et peut-être furent-ils impressionnés eux aussi, comme nous le sommes encore aujourd'hui, par leur caractère mystérieux et magique ; mais de leur religion et de leur civilisation propres, ils n'ont été que le socle.

Le chapitre consacré à la numismatique gauloise est extrêmement émouvant et offre matière à réflexion. Nous suivons en quelque sorte génération par génération, sinon décennie par décennie et région par région, comme sur un « atlas linguistique », la lutte sans merci que se livrent sur le champ clos des Gaules deux formes de civilisation opposées.

« Pendant des siècles », et dès avant la conquête romaine, « la méditerranée impose aux Gaules ses modèles plastiques », pendant des siècles l'esprit celtique fait éclater les formes comme on brise des chaînes.

(« En fait, si les monnaies celtiques ont emprunté leurs modèles aux civilisations classiques, elles les ont dissociées en signes abstraits. Ce ne sont point de simples stylisations décoratives, mais des motifs ayant une *signification spirituelle*. Nés de « l'éclatement » de la forme (Malraux), ils révèlent la libération d'un tempérament original. »)

Il est intéressant de noter le caractère particulier des monnaies armoricaines, sorties notamment des ateliers des Vénètes, dont l'exubérante somptuosité et les enroulements linéaires préfigurent déjà entrelacs irlandais et motifs bigoudens et qui témoignent des liens étroits qui existaient, bien avant l'invasion bretonne, entre la Hanse armoricaine et les Celtes des Îles et

du caractère intermédiaire, mi-continentale, mi-insulaire, de cette région tournée vers la mer.

Même après la perte de l'indépendance et de la langue, l'âme celtique, muette et sourde, s'exprime encore par son art jusqu'à l'étouffement définitif par le pouls romain ; mais même alors, elle n'est qu'endormie. Comme la Belle au Bois, elle se réveillera quand les invasions des Germains, armés par les forgerons celtiques d'Outre-Rhin, auront brisé les cadres de sa prison : — « Elles ouvraient de nouveau la Gaule à une forme de civilisation apparentée à celle de son indépendance. » (Réflexion qui sonne d'un son nouveau.)

L'art roman a fleuri sur le terreau celtique rendu plus fertile encore par le ferment irlandais, apporté des moines, compagnons et successeurs de saint Colomban.

Ce que les auteurs ont tenu à marquer « c'est le « *besoin ethnique* » auquel cette filiation confère une valeur d'éternité ». Idée intéressante mais que nous ne pourrions suivre trop loin, justement en ce qui concerne la France qui est essentiellement quelque chose de nouveau, née de la fusion d'éléments différents.

Nous voudrions tout citer, mais c'est impossible. Laissons dans un silence respectueux conclure eux-mêmes les auteurs de ce livre :

« Divers peuples de l'histoire ancienne et de notre proto-histoire ont prélué de différentes manières à l'élaboration de notre monde et à son énorme armature de sciences abstraites. L'écriture, étape essentielle du symbolisme, pas décisif vers l'abstraction est un legs de l'antiquité proche-orientale. La Grèce nous a apporté la logique et la conception rationnelle des phénomènes naturels. Rome, le droit. Il est injuste de ne pas discerner une tout autre esquisse de pensée abstraite dans les formes d'arts qui se développent en Europe protohistorique, depuis la civilisation des Champs d'Urnes jusqu'aux enluminures transmises par l'Irlande aux monastères du Moyen Âge : monde celtique et monde protoceltique dont il est difficile de dissocier d'autres populations dont les descendants s'appelleront, aux temps historiques, les Germains.

L'effort humain pour isoler, décanter, exalter la fonction d'abstraction, déjà présente dans l'art paléolithique, a donc suivi des voies très diverses : écriture, philosophie, droit, art.

Sur la première de ces routes de l'esprit, nous inscrirons d'abord les Sumériens, sur la seconde les Grecs, sur la troisième les Romains, sur la quatrième, celle de l'abstraction esthétique, les Celtes. »

Yann BOUIESSEL DU BOURG.

## Livres, Journaux et Revues

Un des jeux favoris de nos soirs d'hiver est de prendre dans la cheminée les tisons éteints de la veille, d'en rallumer un avec une allumette, une seule, et de souffler, souffler jusqu'à ce que le feu les ait gagnés tous à nouveau. Et je pense toujours alors à la littérature bretonne... Après la flambée de *GWALARN*, on souffle sur les tisons. De belles étincelles, des flammes brèves par-ci par-là dans *AL LIAMM*, des livres. Le bois nouveau, les jeunes écrivains, s'entasse, mais on souffle, on attend l'embrasement. Notre feu en est toujours aux charbons de *GWALARN*. Les livres dont j'ai à parler sont chacun une poignée de braises garnissant le foyer : " *Diamantoù Keroulaz* ", de ROPARZ HEMON, offre une matière de qualité aux études scolaires et c'est un grand mérite. Mais lirions-nous ce roman de l'ancien directeur de *GWALARN* en traduction française ou anglaise ? " *E penn an hent* ", comme la plupart des ouvrages d'imagination de YOUENN OLIER, se déroule en atmosphère révolutionnaire, dans un futur peu différent du temps que nous vivons, ce qui fait tout son attrait. Le livre a été controversé avec passion. Je n'entrerai pas dans une polémique de clercs qui nous éloignerait de ce que nous avons d'urgent à faire.

Le troisième livre de ce mois est la traduction par YEUN AR GOW de *Robinson Crusoe* sous le titre " *Abrobin* ". Nous l'avons tous lu avec délectation. Le plaisir eût été total sans ce Cornouaillais illettré qui dut remplacer, je pense, le correcteur habituel des épreuves aux *Éditions Al Liamm*.

PREDER donne avec son cahier 50 un curieux témoignage sur Abeozen par lui-même : *Ur brezel diot*, le journal contenant ses notes sur le début de la deuxième guerre mondiale, jusqu'à l'occupation de la Bretagne par les armées du III<sup>e</sup> Reich. Ces feuillets, que Abeozen a eu le courage de donner à l'éditeur malgré la gêne qu'il éprouvait à les avoir écrits, m'ont fait comprendre un côté de la complexion bas-bretonne, toujours tentée d'épouser la cause de l'Empire, qu'il soit Romain, Parisien ou Moscovite, quitte à se tordre en ce tour de conscience : attendre de lui le salut de la patrie qu'il détruit. Abeozen s'est trouvé sur la pente qui a donné les *tousegi* de l'après-guerre. Il l'a remontée, il nous aide à comprendre comment d'autres sont allés jusqu'en bas.

Le cahier 51-52, *Dafar 63 evit ar geriadur broadel* (Contribution 63 au Dictionnaire National), contient avec leur définition 1.700 termes utilisés dans les cours d'enseignement secondaire dispensés par SADED en 1963. « Le breton est en train de faire sa croissance dans le domaine scientifique comme il faisait sa croissance il y a

trente ans dans le domaine littéraire », disent les notes préliminaires. La foi qui anime ces nouveaux pionniers est certes comparable à l'enthousiasme de l'équipe « Gwalarn », — on dit qu'ils ont pour livres de chevet les œuvres de Meven Mordiern...

Et c'est peut-être ému par leur activité parfois intempestive que ROPARZ HEMON a repris l'excellente pratique de l'éditorial dans *AR BED KELTIEK*. " *Ur yezh c'hlan* ", dans le numéro 84, est pour tous les étudiants et les chercheurs l'occasion de bénéficier de la science linguistique vaste et bien assise de l'auteur de *Ur Breizhad oc'h adkavout Breizh*. Le *Deiziadur an Eñvor* donne comme anniversaires pour avril : le 12, 1365, traité de Guérande ; le 18 en 1675, révolte du Papier Timbré à Rennes ; le 22 en 1944, assassinat de August Boscher, Ar Yeodet, écrivain et martyr ; le 30 en 1341, entrée à Caen du Duc Yann III. Le *Raktres Geriadur Istorel* donne les termes de " *teubourc'henn* " à " *levr* ". Un conte de ROPARZ HEMON et les Chroniques habituelles sur la vie culturelle bretonne et les événements mondiaux complètent cette livraison.

BARR-HEOL offre un copieux sommaire : un éditorial dynamique, un poème de ANJELA DUVAL, des directives liturgiques de MAODEZ GLANNDOUR, d'excellentes notes politiques de YOUENN OLIER, une étude amère de P. BOURDELLES sur l'agonie de l'évêché de Saint-Brieuc, un texte plein de sens, réconfortant, de FRANSEZA KERVENDAL, une longue lettre attrayante de J. CONAN sur la vie au Canada, de nombreux autres articles signés E. TROAL, ABERHEL, BENEAD, A. AR C'HALVEZ...

L'éditorial de Roparz Hemon dans *AR BED KELTIEK* de mars : " *Mont d'ar bobl* " (Aller au peuple) n'a pas manqué d'éveiller des réactions diverses. Le journal *BREIZ* s'est contenté de reproduire l'article. *AR STOURMER* riposte avec la plume acérée de GOULVENN PENNAOD : " *Mont d'ar vrientinion* " (Aller aux élites). Quand je disais qu'à force de souffler les flammes commençaient à monter ! Ce numéro 10 de *Ar Stourmer* contient aussi de précieux documents : des lettres de Meven Mordiern à R. R. Jestin.

aA.

### PUBLICATIONS BRETONNES :

En breton : *AL LIAMM* (bimestriel) 20 F (beau papier 25 F). Directeur R. HUON, 2, venelle Poulbriquen, Brest. Trésorerie P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes (Seine). C.C.P. 5349-06 Paris. — *HOR YEZH* (trimestriel) 12 F. Mlle J. QUEILLÉ, 47, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord). C.C.P. 1240-22 Rennes. —

PREDER (12 n° l'an) 36 F. Dr ETIENNE, *Châteaulin* (Finistère). C.C.P. 16.093-13 Paris. — BARR-HEOL - WAR FEIZ HA BREIZH (trimestriel) 5 F. Abbé LE CLERC, recteur, *Buhilien* (C.-d.-N.). C.C.P. 91-764 Rennes. — AR BEDENN EVIT AR VRO (apériodique). Mlle SAINT-GAL DE PONS, Keresperz, *Louannec* (C.-d.-N.). — AR BED KELTIEK (mensuel) 10 F. AR BED KELTIEK, 21, rue de Dixmude, *Brest*. C.C.P. 1907-07 Rennes. — SKOL (trimestriel) 10 F. SKOL, Crec'h Avel, *Lannion* (C.-du-N.). C.C.P. 1911-06 Rennes. — GWERIN, supplément bi-annuel de « Hor Yezh », 12 F l'an. C.C.P. de *Hor Yezh*. — TARZH, Ronan JOLAIS, 40, rue de Bretagne, *Paris* (3°).

**Bilingues ou de langue française :** L'AVENIR (bimensuel) 10 F. B. P. 89, *Brest*, C.C.P. 1132-86 Rennes. — AR SONER (mensuel) 10 F. P. MONJARRET, 18, boulevard Joffre, *Lorient*. C.C.P. 1436-15 Nantes. — STURIER YAOUANKIZ (mensuel) 6 F. Yvonne SALMON, 4, avenue Cruchet, *Gagny* (Seine-et-Oise). C.C.P. 18 717 35 Paris. — MISSION BRETONNE (bimensuel) 12 F. 45, rue de la Quintinie, *Paris* (15°). C.C.P. E. Gautier 8980-19 Paris. — LE PEUPLE BRETON (mensuel) 6 F. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, *Brest*. C.C.P. 1890-57 Rennes. — CELTIA (bimensuel) 10 F. J. QUATREBEUFS, *Merdrignac* (Côtes-du-Nord). C.C.P. 754-82 Rennes. — AN TRIBANN (trimestriel) 7,50 F. GORSEDD, 70, avenue du Plessis-Tison, *Nantes*. C.C.P. 1907-81 Nantes. — LA VIE BRETONNE (mensuel) 10 F. 1, rue Poullain-Duparc, *Rennes* (I.-et-V.). C.C.P. 295-41 Rennes. — BREIZ B. P. 78 *La Baule* (Loire-Atl.). C.C.P. 144-67 Rennes - 5 F.

**En anglais :** BRETON NEWS, Linton, Fassaroe Lane, Fassaroe, Bray, Co Wicklow, Irlande. — CELTIC NEWS (mensuel) 10 F, y compris adhésion à la Ligue Celtique. Ch. LE GOFF, 6, rue de la France-Combattante, *Brest*. C.C.P. 733-04 Rennes.

## VINS FINS

**Alsace :** Mergy de Riquewihr  
**Bourgogne :** Terrand, Nuits St-Georges  
**Bordeaux :** Uzac

**Porto Robertson**

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare  
 CONCARNEAU — Tél. 7-31

## TOUR D'HORIZON

### • M. O. B.

Le M. O. B. a tenu, les 18 et 19 avril, son Congrès National à Quimper, devant une assistance attentive, et souvent passionnée, d'une centaine de personnes. Des discussions en commission ont occupé le samedi après-midi et le dimanche matin, alors que l'après-midi du dimanche a été consacré à l'étude, en Assemblée Générale, des divers rapports présentés par les Commissions et au vote d'un programme de travail pour les mois à venir. Les Commissions de Doctrine, de Presse, d'Organisation, de Propagande et de la Culture ont toutes accompli un bon et utile travail sous la direction de leurs animateurs respectifs. Après une longue discussion, l'article 1<sup>er</sup> de la déclaration doctrinale a été adopté à la majorité dans les termes suivants : « Le M. O. B. affirme que la Bretagne, par sa personnalité, par sa langue et par son passé historique national, constitue « un peuple distinct qui a le droit de gérer librement ses propres « affaires ». Il s'est dégagé de ce Congrès, auquel les jeunes ont apporté une contribution remarquable, une impression très reconfortante.

### • SESSION AU PAYS DE GALLES.

Le Mouvement Européen des Universités Populaires organise une semaine d'étude et d'information, du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août, à Coleg-y-Fro, dans la Vallée de Glamorgan. Il s'agit là d'un effort pour étendre aux pays non-scandinaves, et en particulier aux pays celtes, le mouvement lancé au Danemark par Grundtvig, auquel le Danemark doit son magnifique essor, sa conception sociale de la vie et son patriotisme éclairé. Il y aura des conférences sur le Mouvement des Universités Populaires, sur le Pays de Galles, des visites à des fermes, à des usines, à des lieux historiques. Des conférenciers de valeur ont été retenus.

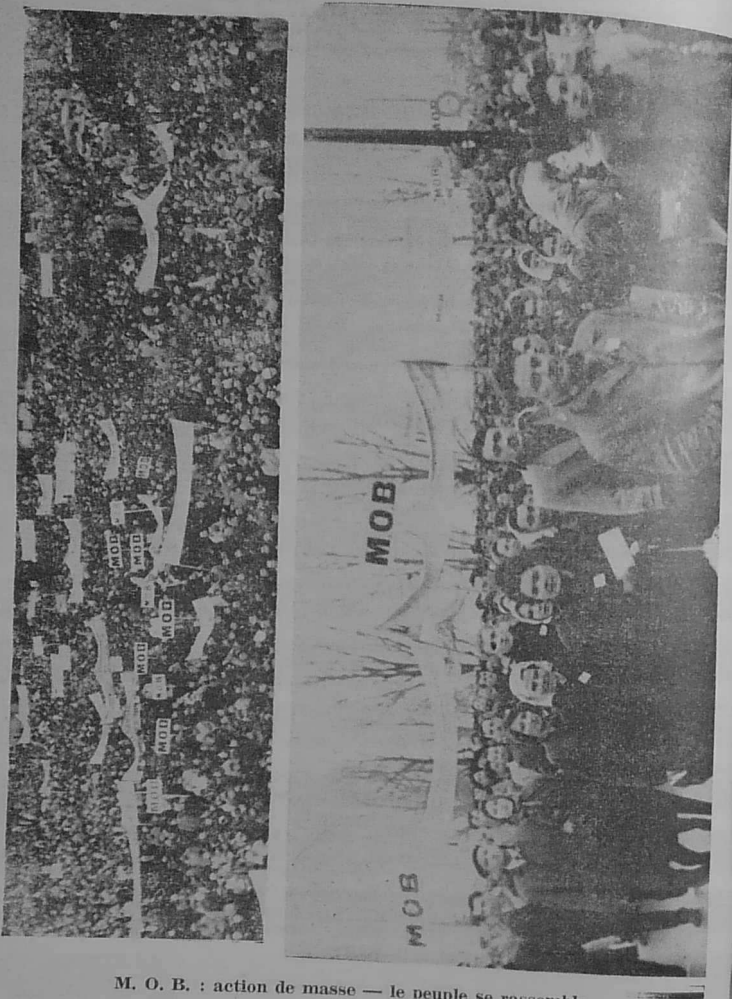
Le prix du séjour — tout compris — est de 11 livres sterling 10 shillings. Les secrétaires de la session répondront à toutes les demandes qui leur seront faites. Ce sont : Mr. Goronwy MORGAN, 197 Waterloo Road, Penygroes, LLANELLY, Carmarthenshire, et Mr. Islwyn WILLIAMS, 3 Dobell Terrace, Gorslas, LLANELLY, Carms.

Signalons qu'immédiatement après la clôture de cette Semaine à Coleg-y-Fro commence l'Eisteddfod Nationale Galloise, qui se déroule à proximité, à Swansea, et qu'il sera possible d'y trouver le gîte et le couvert à des prix raisonnables.

Deux bourses de 100 F chacune sont offertes par le Dr. N. Davies pour aider deux Bretons ou Bretonnes à assister au stage de Coleg-y-Fro. Les candidats ou candidates à ces bourses peuvent écrire à Per Denez aux bons soins d'Ar Vro.

### • TOURISME EUROPEEN.

Notre ami galicien, M. P. Sanz, nous fait savoir que le Centre Culturel Européen (14, rue Lucien-Sampaix, Paris X<sup>e</sup>), dont il est



M. O. B. : action de masse — le peuple se rassemble  
pour défendre ses droits

le président, organise des voyages et des séjours culturels dans de nombreux pays d'Europe. Il s'occupe en particulier du placement en famille des jeunes élèves ou étudiants qui pratiquent l'espagnol. Monsieur P. Sanz répondra avec plaisir à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées.

#### • UNVANIEZH SPEREDEL BREIZH.

Le 27 mai s'est déroulée à Bulad-Pestivien la Journée d'étude de l'Union Spirituelle Bretonne, animée par le poète breton Maodez Glanndour. Une quarantaine de personnes y ont pris part. Le thème de cette Journée en langue bretonne a été : " Le culte de la Vierge en Bretagne ".

#### • U. D. B.

L'U. D. B. a décidé de soutenir le vieux militant syndicaliste Louis Lecoïn — qui vient d'obtenir un statut pour les objecteurs de conscience — dans sa campagne contre la dictature franquiste espagnole. Très officiellement, l'organisation créée par Louis Lecoïn, et au comité directeur de laquelle siège M. Vincent Auriol, a confié à l'U. D. B. le collage de ses affiches en Bretagne. On a pu voir ces affiches en de nombreuses régions de Bretagne, avec un appel de l'U. D. B.

#### • KENDALC'H.

On sait qu'une Assemblée Générale de Kendalc'h s'est tenue à Saint-Brieuc, le 26 avril. Deux tendances s'y affrontaient ; une tendance dite confédérale, animée par Ar Falz, et qui visait en fait à réduire plus ou moins à l'impuissance le bureau de l'Association, et l'autre, celle du bureau actuel, dont le but est de renforcer la cohésion et l'efficacité de Kendalc'h. Nos lecteurs ont été mis au courant du problème, par un correspondant, dans le n° 23 d'Ar Vro. De tous les bureaux de Fédérations — B. A. S., Bleun-Brug, Falz, J. E. B., U. D. K. — seul celui de la F. A. L. S. A. B. a soutenu le point de vue de Kendalc'h. Mais ces bureaux de fédération ont été désavoués par la base puisque, au vote, 117 voix sont allées à la motion Kendalc'h et 64 aux dissidents. Le groupe des opposants s'est encore amenuisé lors des élections au bureau : 45 seulement ont suivi les consignes d'abstention qui leur étaient données. Les candidats élus aux quatre places à pourvoir à la C. A. pour le remplacement du tiers sortant ont été : Pierre Roy, Cadoudal, Ropers et Le Bris, tous membres de la majorité.

Roparz Omnès avait annoncé sa démission du bureau — mais non de la C. A. — pour des raisons personnelles. Il a maintenu cette démission à Saint-Brieuc, et le bureau a en conséquence procédé à l'élection d'un nouveau président. Pierre Roy a été élu à ce poste : nous lui offrons tous nos vœux de plein succès.

Il faut souligner le rôle important que Roparz Omnès a joué à Kendalc'h pendant les années cruciales où il a tenu la barre en mains. Il a donné à la Confédération un visage nouveau et a œuvré

avec beaucoup de courage et de sagesse pour l'union, la cohésion et la solidarité. Il a droit, pour cela, à la reconnaissance de tous.

● **AKADEMIEZH VREIZH.**

L'annonce de la création d'une Académie de Bretagne a suscité beaucoup d'intérêt. La Langue Bretonne doit résoudre un grand nombre de problèmes internes, si elle doit également trouver la solution à de nombreuses questions qui lui sont extérieures. Elle doit, par exemple, faire l'inventaire de ses richesses et créer un vocabulaire moderne, répondant aux besoins de l'homme du XX<sup>e</sup> siècle. L'Académie mettra de l'ordre dans un travail qui a été souvent fait par des franc-tireurs. Elle est actuellement en pleine organisation et accueille avec joie suggestions et adhésions. Son adresse est chez M. P. KALVEZ, *Breheg*, par *Plouha* (C.-du-N.).

● **ARGENT POUR LA LANGUE BRETONNE.**

A l'occasion de la quête publique pour la Langue Bretonne, nous pensons utile de noter les sommes qui sont versées annuellement aux œuvres fédérées à *Kuzul ar Brezhoneg* :

- Editions de livres scolaires " *Al Liamm* " .. 1.000 F  
(et non pas pour la revue)
- Editions de livres pour enfants, illustrées .. 500 F
- *Skol Ober*, cours par correspondance de Marc'harid Gourlaouen et Yann Thomas .... 500 F
- " *Wanig ha Wenig* ", journal illustré pour enfants ..... 200 F

c'est-à-dire en tout 2.200 F sur un total d'environ 3 millions recueillis.

Nous signalons aux camarades qui veulent aider directement les œuvres fédérées au *Kuzul* qu'ils peuvent faire leurs dons au trésorier de *Kuzul ar Brezhoneg* : L. MORVEZEN, 6, avenue de la Gare, CONCARNEAU - C. C. P. 1316-63 Nantes.

Le trésorier tient à la disposition de tous des insignes pour leurs collectes : il suffit de lui en faire la demande. Organisez des quêtes lors des fêtes, bals, réunions. Faites, avec l'autorisation du maire, des quêtes sur la voie publique et envoyez le montant de vos collectes à L. Morzeven.

● **MERCI !**

De nombreuses inscriptions " **LIBEREZ LES BRETONS** " ont été peintes sur les routes et la sous-préfecture de Pontarlier (" *Le Figaro* ", 21-2-64).

**DRAPEAUX DES NATIONS**

Irlande — Bretagne — Galles  
Ecosse - Cornouaille - Ile de Man  
Pays Basque

Nouvellement édités : Flandre  
Catalogne  
Occitanie

*drapeaux en tissu  
peints sur les deux faces, 18 × 12 cm  
fabrication très soignée*

Le drapeau :

- Bretagne : 1,50 F
- autres pays : 2 F

La série des 6 drapeaux celtiques : 10 F

La série des 10 drapeaux : 15 F

EN VENTE EN EXCLUSIVITE A AR VRO  
J. DESBORDES, Bat. H 4, Ker Andon, Concarneau  
C. C. P. 1493-79 Nantes

**Pour apprendre le breton**

*une seule adresse :*

**SKOL OBER**

**M. GOURLAOUEN**

30, rue Victor-Hugo

**DOUARNENEZ**

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ*  
Cours gratuits 30 ans d'expérience

Imprimerie "La Mouette" - La Baule - Dépôt légal : 2<sup>e</sup> Trimestre 1964  
N<sup>o</sup> inscription C. P. P. 36.528 - Le Directeur-Gérant : P. DENIS

## SOMMAIRE

---

EDITORIAL : <i>Espoir</i> .....	1
ALAIN LE BANNER : <i>Lettre à M. X..., Conseiller général</i> .....	3
<i>La Radio Ecossaise a quatre ans</i> .....	17
<i>Skourr Breizh ar C'hendalc'h Keltiek</i> .....	23
ARZEL EVEN : <i>Marzaz-Breiz ou Nos Ancêtres Les Gaulois</i> .....	29
POL LE DORE : <i>La Marche vers l'Aurore</i> .....	36
RON PENIARTH : <i>Vers un Nouveau Théâtre Bretonnant</i> .....	38
<i>Disques Irlandais</i> .....	47
<i>Chronique des Nations</i> .....	49
<i>On nous écrit</i> .....	67
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Roparz HEMON : <i>Diamantoù Keroulaz</i> .....	76
Yves-Marie RUDEL : <i>Histoires de Bretagne</i> .....	77
A. VARAGNAC et G. FABRE : <i>L'Art Gaulois</i> .....	78
<i>Livres, Journaux et Revues</i> .....	82
<i>Tour d'Horizon</i> .....	85